314.38
In7pF
1921
cop. 2

Institut d'Economie Sociale

Almanach Polonais

pour

1921

Edité par la Société de Publications Internationales
sous le patronage du Service d'Informations.

Varsovie 1921

Calendrier pour 1921

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	S.	1	M.	1	M.	1	V.	1	D.	1	M.
2	D	2	M.	2	M.	2	S	2	L.	2	J.
3	L.	3	J	3	J.	3	D.	3	M.	3	V
4	M	4	V.	4	V.	4	L.	4	M.	4	S.
5	M.	5	S.	5	S.	5	M.	5	J.	5	D.
6	J.	6	D.	6	D.	6	M.	6	V.	6	L.
7	V.	7	L.	6	L.	7	J.	7	S	7	M.
8	S.	8	M.	8	M.	8	V.	8	D.	8	M.
9	D.	9	M.	9	M.	9	S.	9	L.	9	J.
10	L.	10	J.	10	J.	10	D	10	M.	10	V.
11	M.	11	V.	11	V.	11	L.	11	M.	11	S.
12	M.	12	S.	12	S.	12	M.	12	J.	12	D
13	J	13	D	13	D	13	M	13	V.	13	L
14	V.	14	L.	14	L.	14	J.	14	S	14	M.
15	S.	15	M.	15	M.	15	V.	15	D.	15	M.
16	D.	16	M.	16	M.	16	S.	16	L.	16	J.
17	L.	17	J.	17	J.	17	D.	17	M.	17	V.
18	M.	18	V.	18	V.	18	L.	18	M.	18	S
19	M.	19	S.	19	S.	19	M.	19	J.	19	D
20	J.	20	D	20	D	20	M.	20	V.	20	L.
21	V.	21	L.	21	L.	21	J.	21	S.	21	M.
22	S.	22	M	22	M.	22	V.	22	D.	22	M.
23	D.	23	M.	23	M.	23	S	23	L.	23	J.
24	L.	24	J.	24	J.	24	D.	24	M.	24	V.
25	M.	25	V.	25	V.	25	L.	25	M.	25	S
26	M.	26	S.	26	S.	26	M.	26	J.	26	D
27	J	27	D.	27	D.	27	M.	27	V.	27	L.
28	V.	28	L.	28	L.	28	J	28	S.	28	M.
29	S.			29	M.	29	V.	29	D.	29	M
30	D.			30	M.	30	S.	30	L.	30	J
31	L.			31	J			31	M.		

Institut de l'Economie Sociale

Almanach Polonais

1921

Politique.—Géographie.—Economie.—Etat social.—
Instruction publique. — Culture. — Informations.

VARSOVIE

1921.

Imprimerie P. Ambroziewicz, Varsovie, Jasna 8.

314.38
Im7pF
1921

Almanach Polonais pour l'année 1921

AVANT-PROPOS

La nation polonaise a recommencé à vivre de la vie politique indépendante après une captivité de 150 ans. — Divisée en trois parties, elle était, pour les étrangers, anéantie et absorbée par les organismes de ses usurpateurs. La vie particulière et spéciale de la nation polonaise, ses caractéristiques intellectuelles et sociales, ses richesses naturelles et ses forces écono-

459860

Développement des puissances absolues et impérialistes à ses frontières.

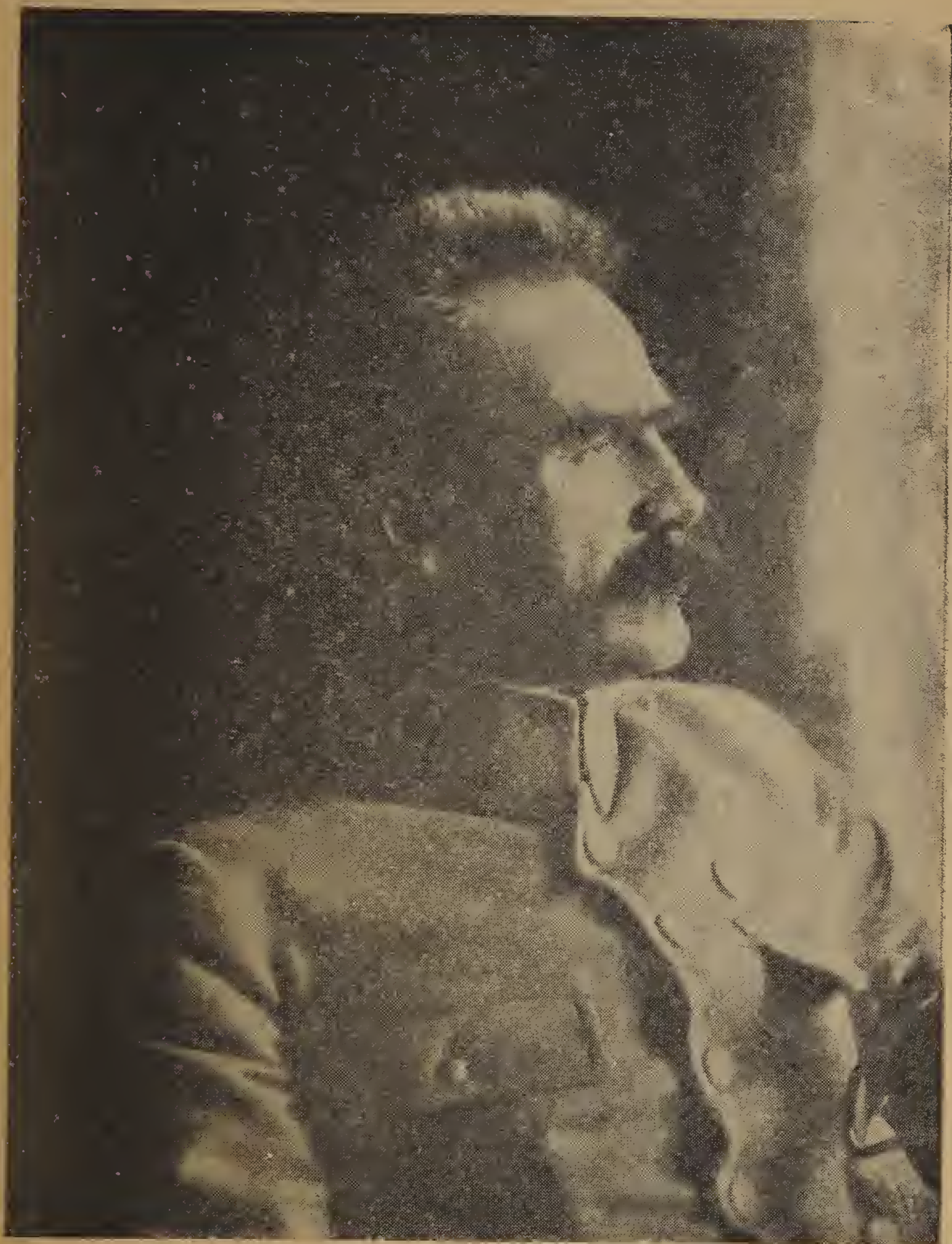
Ces principes étendaient, plus ou moins, leur influence sur les nations limitrophes, et même sur les peuples plus éloignés. Cependant, ils n'avaient pas pu empêcher la formation, sur les ruines de la puissance tartare, d'un Etat russe empreint du systême oriental de despotisme et de conquête. En outre, les embarras créés par celui-ci ne permirent pas à la Pologne de s'opposer à l'établissement sur son territoire de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, colonie allemande limitrophe dans la Prusse Orientale, d'où sortit un Etat policier, semblable au russe et, comme lui, portant atteinte à la liberté des peuples. Par suite de la décadence de la Pologne il devint plus puissant, acquit l'hégémonie dans la Fédération allemande et aspira à dominer le monde.

Lutte de la Pologne pour la liberté des peuples.

De cette manière la situation géographique de la Pologne était toute exceptionnelle et sans pareille: un Etat de libertés civiques et de démocratie républicaine s'est trouvé au milieu des Etats policiers et agressifs, d'un genre tout particulier, ce qui, dans la suite, a lié ses intérets avec la victoire des principes occidentaux de démocratie et de liberté. C'est au nom de ces mêmes principes que lutte Kościuszko pour la libération des Etats-Unis d'Amérique, que les Légions Polonaises de Napoléon participent à la propagation des idéés de la Révolution Française en Italie, en Allemagne, en Russie etc., et que le peuple polonais, en vrai „chevalier des peuples", prend une part active dans les insurrections italienne, hongroise, ainsi que dans d'autres révolutions.

Unions avec les nations-soeurs.

La Pologne se défendit contre les puissants voisins impérialistes non seulement par son organisation intérieure et la vaillance de ses soldats, mais aussi en faisant cause commune avec les peuples limitrophes moins puissants. D'où, les Unions



JÓZEF PIŁSUDSKI

Chef de l'Etat, Généralissime et le premier Maréchal de l'Armée Polonaise.

conclues par la Pologne, avec la Lithuanie pour la défense contre le danger teutonique et moscovite, avec la Bohème et la Hongrie contre les invasions turques et autrichiennes, la défense de l'Inflant (la Lettonie d'aujourd'hui) contre la Russie, la coopération avec les patriotes ukrainiens à la formation d'une Ukraine indépendante.

L'affranchissement de la Pologne et la victoire de ses idées démocratiques.

C'est pourquoi, pendant la dernière guerre, la Pologne se prononça pour la démocratie républicaine et la liberté des peuples à l'encontre des trois puissances de l'ancienne S-te Alliance. La défaite, qui fut infligée à celles-ci, eut pour conséquence, d'une part, le retablissement de l'Etat polonais, et de l'autre, des transformations sociales, encore indéfinissables, à l'intérieur de ces monarchies impérialistes.

C'est sur la nature de ces transformations qu'on a des doutes en Pologne, car on se rend bien compte, qu'au fond, elles ne sont qu'apparentes, et que le jour, où ces états reconquérront leur puissance, ils redeviendront une menace pour la liberté des peuples, base de la démocratie, et pour la coexistence pacifique des nations. Car il ne faut pas oublier que la Russie, après avoir subjugué l'Ukraine et la Pologne, a subjugué la Finlande, la Bessarabie et les peuples du Caucase; de même que la Prusse qui, après les partages de la Pologne, a envahi le Schleswig et l'Alsace, et a tenté l'asservissement de la Belgique.

Il est donc évident que si, par hasard, la Pologne devait succomber par suite d'une nouvelle agression, le régime politique de l'Europe serait ébranlé.

Rôle politique de la Pologne.

Le retablissement politique de l'État polonais est donc une garantie de paix pour l'Europe et le principe de la liberté des Nations. La Pologne, de son côté, soutient les tendances émancipa-

trices des nations voisines, et tend à entretenir avec elles des rapports cordiaux, car elle voit dans le principe des états nationaux l'unique garantie d'une paix durable et le gage de la transformation des états impérialistes en collaborateurs et bons voisins.

Le principe de la liberté des peuples, comme gage de la pacification de l'Est de l'Europe.

C'est là qu'il faut chercher les motifs de la proclamation de Vilno du Chef de l'Etat, donnant au peuple lithuanien la liberté de disposer de son sort, et de la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine, lors de la marche sur Kieff. Les adversaires de la Pologne ont taché d'y trouver une secrète allure d'impérialisme. Mais en fait, la nation polonaise n'avait d'autres sentiments que ceux qui avaient poussé les Alliés à défendre la Belgique attaquée, et elle n'avait d'autre but que d'étendre à l'Est la réorganisation de l'Europe, accomplie à l'Ouest par l'Entente, en vertu du traité de Versailles, c. a. d. d'établir l'équilibre politique stable, basé sur la liberté des peuples, surtout de ceux entre l'Allemagne et la Russie.

2. La libération de la Pologne.

La guerre.— Orientation des partis politiques en Pologne.

La guerre européenne réveilla dans la nation polonaise l'espoir de reconquérir l'indépendance, mais en même temps, elle introduisit une certaine vacillation dans les opinions. Le fait, que les Etats de l'Occident, avec lesquels la Pologne se solidarisait politiquement depuis des siècles, s'étaient alliés à celui de ses oppresseurs qui détenait le majeure partie de ses territoires, partagea l'opinion nationale en deux camps. L'un, auquel appartenait en premier lieu le parti démocratique national, s'était décidé à attendre le verdict du traité de paix, espérant que l'Entente défendrait les interêts de la Pologne, même contre son alliée russe. Dans ce but, il créa des formations militaires en France et, avec moins de succès, en Russie.

Les Légions.— La retraite des Russes des territoires polonais.

L'autre camp désirait prendre une part active à la guerre et estimait que la question polonaise ne cesserait d'être une question intérieure russe, tant que la Pologne serait sous la domination de la Russie. Conformément à cette thèse Piłsudski, dont le mot d'ordre était l'Indépendance de la Pologne, franchit avec ses Légions la frontière de l'ancien Royaume du Congrès, le 6 Août 1914. En réponse, la Russie promit alors aux Polonais l'autonomie par la proclamation du commandant en Chef, le grand-duc Nicolas Nicolaïewitch. L'année suivante, les Puissances Centrales refoulerent la Russie des territoires polonais, qu'elles divisèrent en deux parties: celle du nord, avec Varsovie et Vilno, sous l'occupation allemande, celle du sud sous l'occupation autrichienne avec Lublin, comme chef-lieu.

Lutte contre l'occupation.— Les concessions allemandes.— Le P. O. W.

Piłsudski usa alors de son influence dans le peuple et de sa force pour pousser les occupants à rendre la liberté au pays. Mais malgré la reconnaissance „de jure“ de l'indépendance de la Pologne, lui accordée par l'acte du 5 novembre 1916, les Puissances Centrales n'abandonnèrent pas leur politique d'exploitation, et le conflit entre celles-ci et la nation polonaise persista, tout succès obtenu augmentant la résistance des masses. Il est vrai que les Allemands avaient créé un „Conseil d'Etat provisoire“, et ensuite un „Conseil de Régence“ avec un Conseil des Ministres et un Conseil d'Etat, mais ils les dotèrent de compétences et de pouvoirs législatifs et administratifs très limités. La conclusion du traité de Brest avec la Russie, au détriment de la Pologne, provoqua un soulèvement, réprimé sur le coup par l'internement de Piłsudski et des Légions. Le mécontentement général ne fit que de s'accroître et suscita la formation des organisations militaires secrètes (le P. O. W.) qui, répandues dans tout le pays, entreprirent une lutte systématique avec les occupants. La Galicie réussit à se soustraire en fait à l'autorité autrichienne et, le 17 mai 1918, les députés polonais au parlement proclamèrent à l'unanimité la réunion de tous les territoires polonais et l'Indépendance de la Pologne.

L'affranchissement de la Pologne autrichienne, du Royaume du Congrès et de la Posnanie.

Par suite de la désorganisation, qui gagnait l'autorité autrichienne, on parvint à établir à Cracovie une „Commission régnante“, sortie de l'entente de tous les partis polonais, qui s'empara du pouvoir en Galicie. En même temps, dans la partie méridionale du Royaume du Congrès un gouvernement socialiste se forma à Lublin avec Daszyński à sa tête (7 novembre 1918). Le retour de Piłsudski de la prison allemande est accueilli chaleureusement à Varsovie; le Conseil de Régence dépose

le pouvoir entre ses mains avec l'assentiment de tous les partis. La révolution en Allemagne permet aux Polonais d'expulser les Allemands en deux jours, et cela sans troubler l'ordre public d'une façon quelconque, sans que même le service des chemins de fer soit interrompu. Le 28 decembre 1918, la Posnanie chasse également ses persécuteurs. En H-te Silésie cependant et dans la Province Maritime les méneurs des partis dirigeants empêchèrent le soulèvement imminent, de peur que celui-ci ne suscitât chez les Alliés, en créant „des faits accomplis", l'opinion que la nation polonaise n'eût pas confiance dans leur équité. La Province Maritime n'est revenue à la Pologne qu'en vertu du traité de Versailles et la H-te Silésie, persécutée et tourmentée, est jusqu'ici à attendre, que sont sort soit réglé par l'Entente conformément aux résultats du plébiscite.

Invasion bolchéviste. — La reprise de Vilno.— La délimitation de la frontière.

A l'est, les troupes bolchévistes qui avaient suivi l'armée allemande en train d'évacuer les terrains occupés, poussèrent jusqu'à Vilno, et au sud, s'emparèrent de l'Ukraine toute entière. Elles n'épargnèrent même pas le gouvernement démocratique de celle-ci qu'elles venaient de reconnaître. Ce fait entraîna la prise de Vilno par les troupes polonaises, en avril 1919, et ensuite l'occupation des territoires situés plus à l'Est, jusqu'à la Berezyna. L'Etat lithuanien *), revendiquant certains de ces territoires, une ligne de démarcation fut fixée par l'arbitrage du maréchal Foch, laquelle sépara la Lithuanie des territoires soumis à l'administration polonaise, dont le centre fut établi à Vilno.

*) Celui-ci, proclamé par les Allemands, fut organisé, après leur défaite, sur le territoire etnografique lithuanien avec Kowno pour capitale.

La question de la Galicie Orientale. — Lwów. — L'accord polono-ukrainien. — La marche sur Kieff

A part cela, avait éclaté un conflit avec l'Ukraine à cause de la Galicie Orientale. Les partis ukrainiens s'en étaient emparés et avaient formé „la République Ukrainienne Occidentale", étendant leurs prétentions territoriales même aux terrains polonais. Cette attaque suscita un soulèvement polonais à Lwów, auquel la Pologne prêta un concours armé, ce qui eut pour suite l'expulsion de la Galicie des troupes ukrainiennes. C'est alors que Petlura, Chef de l'Etat Ukrainien formé de l'ancienne Ukraine russe, conclut avec la Pologne un accord, ayant pour base la lutte contre les Bolchévistes. Il en résulta la marche des deux armées sur Kieff.

Au point de vue stratégique cette marche avait pour but de contrecarrer les plans d'offensive, déjà toute préparée, des Bolchévistes Celle-ci eut pourtant lieu et ne se brisa que sous les murs de Varsovie. Ces faits ont incité les deux côtés à conclure la paix, dont les préliminaires ont été signés à Riga, le 12 octobre dernier.

La question de Cieszyn. — Les plébiscites. — La question de Gdańsk.

En même temps, le Conseil des Ambassadeurs à réglé le conflit entre Polonais et Tchèques au sujet de la Silésie de Cieszyn. Ce petit pays à population polonaise, auquel les Tchèques prétendaient historiquement et économiquement, avait formé un gouvernement local polonais au moment de sa libération de la domination autrichienne. Cependant les Tchèques s'avisèrent de l'annexer de force. Il fut donc décidé de régler la question par plebiscite, et le pays fut soumis à l'administration de la Commission interalliée. Mais dans la suite, les deux côtés ayant renoncé au plébiscite, le Conseil des Ambassadeurs partagea le pays entre la Bohème et la Pologne, ne satisfaisant complétement que les désirata tchèques. La Pologne reçut également, en vertu de la même décision, quelques petites parties des territoi-

res plébiscitaires de Spisz et d'Orawa. Par contre, le plébiscite dans la partie méridionale de la Prusse Orientale et dans la partie orientale de la Prusse Occidentale a eu lieu, mais ses résultats ont été très fâcheux pour la Pologne à force de la pression exercée par les autorités allemandes. Il faut remarquer en même temps, que le § 104 du traité de Versailles qui, pour des raisons bien justifiées, place la ville de Gdańsk sous le protectorat effectif de la Pologne, n'est pas mis en vigueur jusqu'ici.

---

3. Organisation politique.

Les devoirs du gouvernement dans la période de transition.

Le premier gouverment, formé, au moment de la libération de la Pologne du joug allemand, par Piłsudski, auquel les partis et les autorités d'alors avaient confié le pouvoir, avait de nombreuses difficultés à surmonter. L'ennemi était encore des deux côtés, à l'intérieur du pays; on avait à arrêter l'irruption des Tchèques et des Ukrainiens; la population était surexcitée; des organisations non-autorisées prétendaient représenter la Pologne à l'étranger; les bureaux et les offices étaient désorganisés; les finances étaient dans un état lamentable et chaque province vivait encore sa vie particulière, à moitié indépendante.

Les élections la Diéte. — Le égime électoral démocratique.

C'est au premier gouvernement (composé principalement de socialistes, la droite faisant de l'obstruction) qu'incomba la tâche de faire sortir le pays de cet état. J. Moraczewski, président du Conseil, y réussit en promulguant des élections à la Diète d'après un règlement établi d'avance par une das institutions sociales et comportant les élections universelles, égales, secrètes, immédiates, proportionnelles, sans clause obligatoire de séjour ultérieur dans le pays, pour les deux sexes à partir de l'âge de 21 ans, avec des comités d'élection composés de représentants des tribunaux et des administrations locales autonomes, c. à. d. sans aucune influence du gouvernement,

La proclamation de la République.—Régime politique démocratisé. — Les élections aux conseils municipaux.

Les principes de ces élections devenaient la base des lois constitutionnelles, en même temps que les décrets, qui avaient paru, préjugeaient de la forme républicaine du gouvernement. La vie politique du pays commença donc à se déveloper sous l'empreinte démocratique, les élections aux conseils communaux eurent lieu d'après le même régime électoral; les trois anciennes provinces commencèrent à vivre d'une manière analogue, de même que les anciens conseils de district et les conseils municipaux, réorganisés dans un esprit démocratique.

Tous ces arrangements ont été approuvés pas la majorité de la population. La Pologne, de tous temps républicaine, ne possédait pas de traditions monarchiques, et aucun parti ne les soutenait. Comme le mouvement de libération coïncidait en Pologne avec celui de l'émancipation des ouvriers et des paysans, quelquefois même à l'encontre des tendances des classes supérieures, il n'est pas étonnant que le premier acte du gouvernement polonais ait été d'établir les bases les plus démocratiques pour l'élection des autorités de l'Etat.

Caractère démocratique de la Diète.—Les partis paysans, ouvriers et bourgeois.

En conséquence, la Diète (une seule Chambre des députés) fut principalement composée d'éléments paysans radicaux demandant impérieusement des réformes démocratiques et sociales, surtout agraires. Le leader de ce parti était un paysan des environs de Tarnów (ancienne Galicie) W. Witos, récemment président du Conseil.

Les autres partis influents étaient: à la gauche, le parti socialiste ayant à sa tête un ancien révolutionnaire J. Daszyński, et à la droite, le parti démocratique national avec, à sa tête, W. Korfanty, ouvrier

de la H-te Silésie, célèbre par sa défense du peuple polonais au parlement allemand.

Travaux concérnant la Constitution. — Principes démocratiques des projets de Constitution.

La Diète a commencé son oeuvre par avoir voté les bases de l'organisation politique, à savoir, la reconnaisance du régime electoral et de la legimité des élections accomplies, l'élection de J. Pilsudski aux fonctions de Chef de l'Etat, ainsi que la proclamation de la souveraineté de la Diète.

A la suite, la Diète dut s'occuper à voter les lois concernant le domaine économique, l'unification de l'administration dans les trois provinces, l'élaboration de la Constitution, les réformes sociales et le contrôle des différents services de l'Etat.

Tous les projets de Constitution, présentés jusqu'ici, sont franchement républicains, comprennent un régime parlementaire vaste, l'égalité de toutes les administrations locales autonomes. Actuellement, la Diète est occupée à résoudre le dilemme suivant: doit-elle être composée d'une seule Chambre, ou doit-elle être complétée par le Sénat comprenant les représentants des conseils municipaux et ceux de la Diète, en vue de reviser les décisions de la première Chambre. Evidemment, tous ces projets sont empreints de tolérance traditionnelle polonaise au point de vue des religions et des nationalités.

L'établissement de l'administration. — La division du territoire au point de vue administratif.

Une question plus difficile à résoudre pour la Diète et le gouvernement, avait été l'unification de l'administration. Afin de ne pas en interrompre la marche, on tâchait d'éviter toute modification brusque. C'est pourquoi, à l'étranger, on avait laissé les postes aux mains de ceux qui les occupaient à leur gré depuis la guerre, presque tous, membres des partis de la droite, et dans le pays, on tenait compte des différences des trois anciennes pro-

vinces résultant de leur appartenance à des états différents.

Ainsi, dans l'ancienne province prussienne a été créé un Ministère spécial, siégeant à Posnanie et constituant en réalité un gouvernement régional formé par les députés de cette province. Pour l'ancienne Galicie a été établie une Délégation spéciale, investie de pouvoirs très étendus concernant l'administration locale. Issue des conditions particulières de la Galicie, elle embrasse plusieurs services locaux correspondant aux ministères. Son président est nommé par le gouvernement, en accord avec les députés de la province.

Mais peu à peu, par suite de l'unification des normes législatives, la sphère d'activité des ministères du gouvernement central devient de plus en plus étendue, et l'administration change d'allure s'appuyant sur des bases nouvelles, à savoir: la commune autonome et le district autonome, subdivision des circonscriptions administratives, „voïevodies", ou palatinats. Ceux-ci sont au nombre de trois dans l'acienne province prussienne—celui de la Province Maritime, de Posnanie et de la Haute Silésie (devant jouir d'une autonomie spéciale) — et au nombre de six dans l'ancienne province russe — celui de la ville de Varsovie, de Varsovie, de Łódź, de Lublin, de Kielce, et de Białystok.

Lors de la délimitation des palatinats dans la Pologne russe on n'a plus tenu compte de l'ancienne limite entre les territoires d'occupation allemande et autrichienne, bien qu'il existât encore entre ceux-ci quelques différences au point de vue de la législation, le palatinat de Kielce tout entier, dix districts méridionaux de celui de Lublin et une petite partie de celui de Łódż ayant subi l'occupation autrichienne. La Galicie n'est pas encore divisée en palatinats.

La compétence des palatinats est insignifiante, c'est plutôt une instance supérieure; les affaires les plus importantes sont réglées par les administrations des districts et par le gouvernement central.

Pour élaborer l'unification des normes législatives dans le domaine de la législation civile et pénale est invitée la Commission des Codes, composée de meilleurs juristes polonais.

Contrôle des fonctionnaires de l'administration.

On attache une grande importance au contrôle de l'administration, dont la tâche incombe à la Diète qui l'effectue au moyen d'interpellations et de Commissions parlementaires spéciales déléguées sur place, afin d'examiner la gestion des autorités locales. Ce contrôle est également effectué par les diétines des districts (assemblées de représentants des conseils municipaux et communaux)

Au Conseil des Ministres sont adjoints des services spéciaux: celui du Contrôle Administratif et du Contrôle Suprême (Haute Cour des Comptes).

Mais évidemment, c'est la presse qui rend ici les plus grands services, à l'appel de laquelle les autorités sont toujours sensibles.

Malgré tout, l'administration en Pologne laisse beaucoup à désirer, tant à cause de son inexpérience que par suite des circonstances provoquées par la guerre et des difficultés résultant du manque d'une constitution.

Législation sociale à la Diète.— La réforme agraire. — Réduction de l'étendue de la propriété terrienne. — Parcelles ouvières.

La Diète a manifesté beaucoup d'initiative dans la législation sociale. Elle a voté la loi de la journée de travail de 8 heures et d'autres concernant la protection du travail (V. La vie sociale), ainsi que la loi de la réforme agraire.

Celle-ci a été basée sur la nationalisation des forêts et la restriction de la grande propriété à un certain maximum, au delà duquel l'Etat rachète la

terre pour la parceller au profit de la population rurale qui n'en possède point ou peu, éventuellement pour créer des coopératives agricoles et, aux environs des villes industrielles, des petites parcelles pour les ouvriers.

Ce principe a été à l'unanimité accepté par la Diète, seul le maximum de la terre a soulevé des differends: la gauche du parti populiste le fixait á 50 ha., la droite de la Chambre à 450 ha. La motion soutenue par le centre du parti populiste, qui exigeait le maximum de 150 ha., a été votée á une voix de majorité. On espère relever ainsi l'état économique de la population ne possédant que peu de terre et réparer les injustices du système agraire existant.

La classe de grands propriétaires fonciers est d'ailleurs sur le point de disparaître, à force de la parcellation naturelle

Dans cette réforme radicale l'attitude des paysans s'est manifestée par la défense du prolétariat de campagne et par l'appui prêté aux désidérata des ouvriers urbains.

Questions économiques à la Diète. — Reconstruction. — Voies de communication. — Séquestration des produits agricoles.

Dans le domaine économique la Diète et le gouvernement s'occupent surtout de la reconstruction des propriétés rurales dévastées, et de la mise en train de l'industrie, ce qui évidemment absorbe à l'Etat des sommes considérables Dans ce but on a établi dans chaque district un office de reconstruction.

La question des voies de communication présente de graves difficultés par suite de la montée de prix.

Ici encore cependant, le gouvernement central, ainsi que les municipalités, développent une activité remarquable.

La législation relative aux voies de communication vient d'être élaborée; on a projeté une grande voie transversale des canaux, de l'Ouest à l'Est (la Warta, la Vistule, le Boug, la Prypeć); quelques voies ferrées sont actuellement en construction, entre autres la ligne Varsovie-Posnanie; les chaussées sont soigneusement entretenues.

Toutefois, les plus grands efforts de l'Etat sont dirigés à assurer au pays un approvisionnement suffisant. Celui-ci est basé d'une part sur la monopolisation par l'Etat de certains produits (tels le charbon, le pétrole, le sel, le sucre), distribués à la population par les administrations locales, et d'autre, sur la quantité de blé, que les agriculteurs doivent obligatoirement fournir à l'Etat, à des prix de beaucoup inférieurs à ceux du marché, et qui sert à ravitailler la population non agricole. Comme la Diète se compose principalement d'agriculteurs, il n'est pas étonnant qu'elle tende à rétablir le système du libre échange des produits agricoles; par contre, les représentants des ouvriers sont là pour défendre le programme du séquestre total de ceux-ci.

L'obligation de fournir une quantité fixée de blé, ce qui est une sorte de séquestre partiel, est le résultat d'un compromis entre ces deux programmes

Organisation de l'administration autonome.— Budgets des communes.— Service de la santé.—Enseignement publique.— Fédération des communes.

Les administration autonomes des districts et des communes („self-gouvernement") sont appelées à remplir de nombreuses fonctions administratives de caractère général.

Afin de pourvoir à de divers besoins de la commune, les conseils municipaux s'appuient tantôt sur les systèmes d'impôts d'avant la guerre, tantôt ils en appliquent de nouveaux. Ils organisent souvent des entreprises communales non pas

pour en tirer du profit, mais, la plupart des fois, dans des buts purement sociaux.

La tâche, qui incombe tout d'abord aux municipalités autonomes, consiste à assurer à la population le ravitaillement, le service de la sûreté publique et les voies de communication.

De grands progrés ont été réalisés par les administrations autonomes dans l'organisation du service de la santé, laquelle jusqu'ici laissait beaucoup à désirer.

A côté de l'administration générale, il existe dans chaque commune et dans chaque district, sous la forme des „conseils scolaires", une administration scolaire indépendante, composée de représentants des municipalités et d'instituteurs. Ceux-ci jouent dans la vie du peuple polonais un rôle considérable.

Il faut mentionner les congrès, assez fréquents, des représentants de ces administrations autonomes des communes, ainsi que des conseils scolaires.

De la plus haute importance est le fait de la fondation de la Fédération des villes et de la Fédération des diétines. Toutes les deux, elles discutent les problêmes concernant la vie communale, en y manifestant beaucoup d'initiative.

*
* *

Voilà en quelques mots ce qu'a fait la démocratie polonaise après avoir reconquis l'indépendance du pays et assuré au peuple son droit au pouvoir.

Si la perfection n'a pas été encore atteinte, toutefois de grands progrès ont été réalisés. Les voies du développement de la Pologne sont tracées; elles devront s'appuyer sur le régime démocratique, l'autonomie administrative et de larges réformes sociales, reprimées pendant plus de cent ans par les Etats copartageants.

4. Partis et courants politiques.

Droite. Démocratie Nationale. Fondée en 1896 comme parti radical populiste, visant dans son programme la reconquête de l'indépendance, elle fut distancée, dans cet ordre d'idées, par les autres partis et s'adonna alors à l'organisation de la petite bourgeoisie.

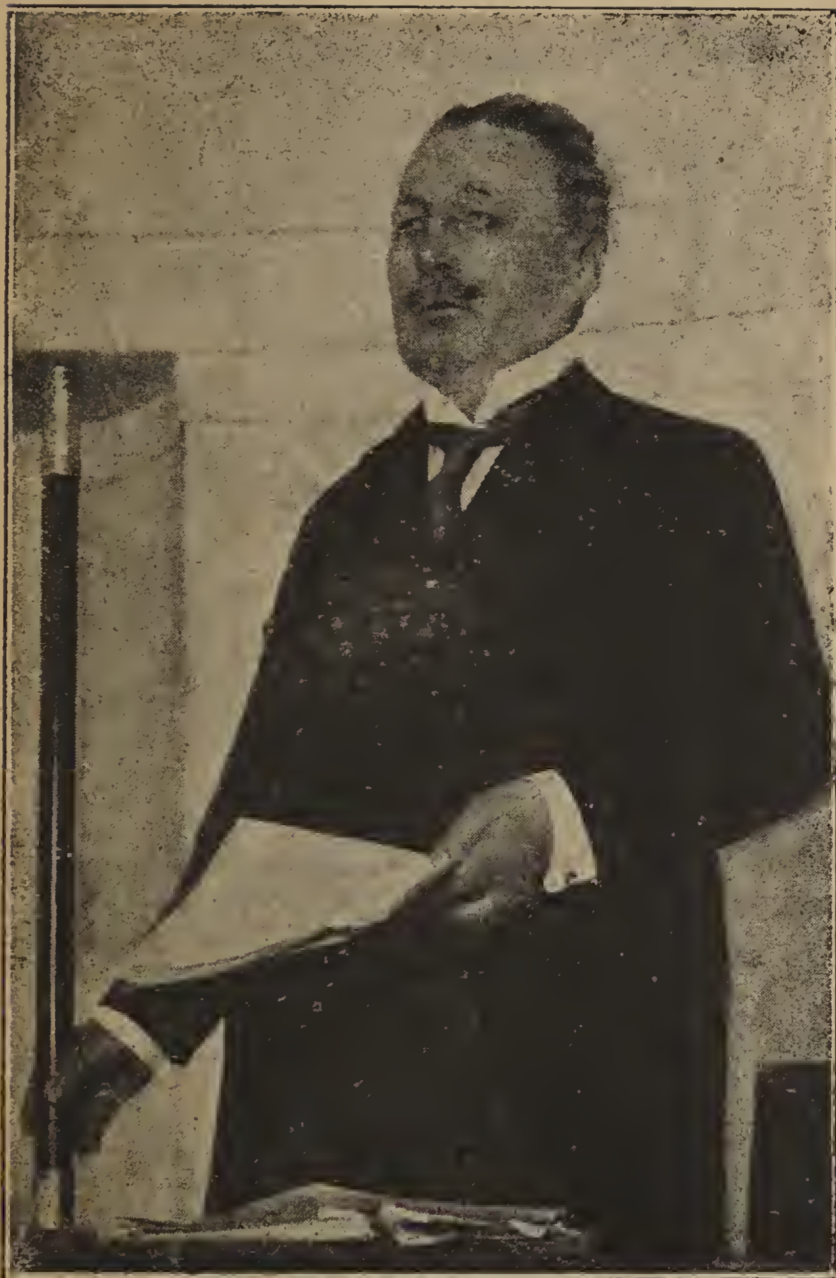
A partir de 1904, hostile au programme de l'Indépendance, elle chercha à obtenir des concessions au point de vue national par la voie du compromis avec le gouvernement russe. Elle fut intransigeante, lors de l'occupation allemande. Actuellement elle se range du côté des adversaires militants du bolchévisme, et reste partisan de la reconstitution de la grande Russie. Elle ne sympathise pas avec les mouvemens nationaux ukrainien, blancruthène etc. R. Dmowski représente l'idéologie de ce parti.

Les autres partis de la droite n'ont pas d'importance au point de vue politique.

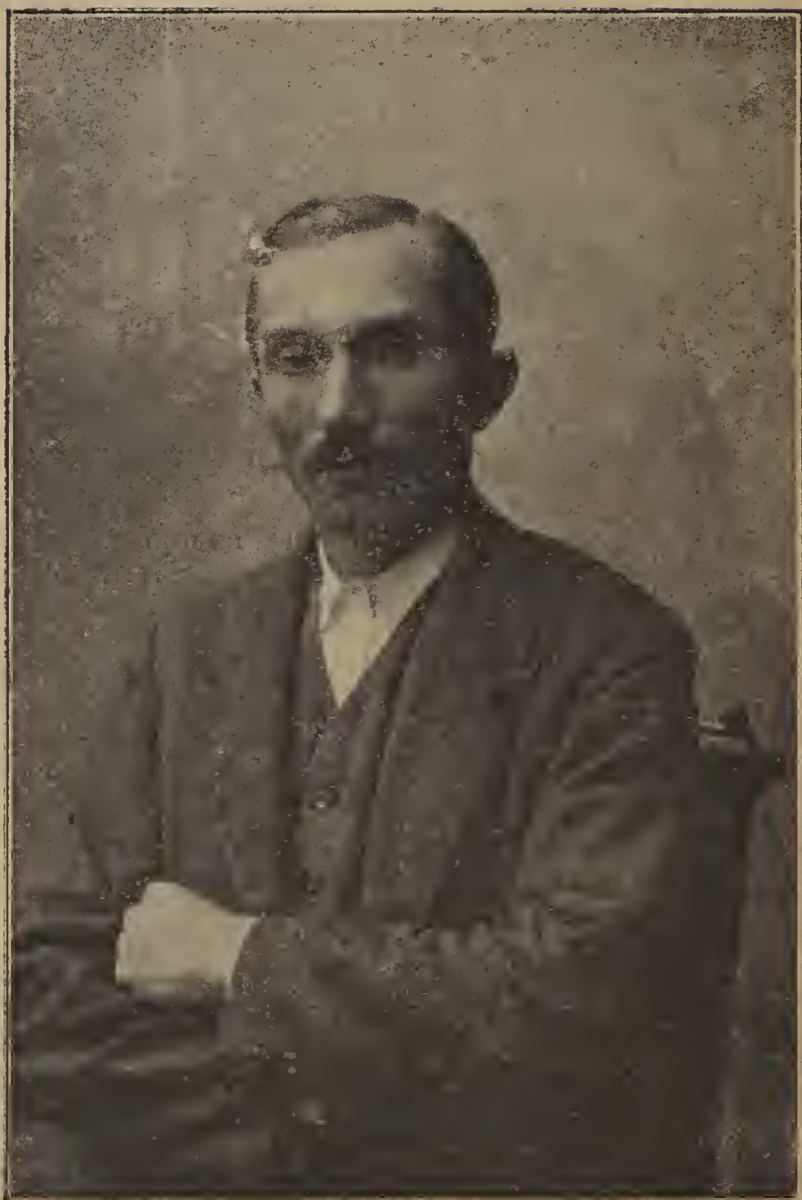
Centre. Ce sont les partis populaires qui forment le Centre.

A son extrême droite se trouve l'Union Populiste, où le clergé prend une part très marquée; ses meneurs se distinguant peu, ce parti est irrésolu quant aux problèmes politiques, et dans les questions économiques il montre plus de modération que le Parti Populiste Polonais, avec le président Witos en tête.

Ce parti, d'où est sorti le projet de la réforme agraire, et qui sympathise avec le mouvement libérateur des nations limitrophes et, dans le pays, avec



ADALBERT TROMPCZYNSKI
Président de la Chambre (Maréchal de la Diète).



VINCENT WITOS
Président du Conseil, député à la Diète.
Leader du Parti Populiste Polonais.

celui des ouvriers, est le plus ancien des groupements paysans.

Parmi les partis du Centre on compte encore des groupes ouvriers modérés, dont le plus important est le Parti National Ouvrier jouissant d'une grande influence dans l'ancienne province prussienne.

Gauche. Les partis populaires plus radicaux, par le fait de leur tactique dans les luttes sociales intérieures, sont le groupe de „Libération" et la „Gauche du Parti Populiste".

Le parti le plus éminent de la Gauche est le Parti Socialiste Polonais qui, fondé en 1892, a été toujours à la tête du mouvement ouvrier et patriotique-radical.

Il n'a pas rompu avee la II Internationale; s'opposant au bolchévisme, il demande des réformes sociales nettement radicales et, dans la politique extérieure, il exige la conclusion immédiate de la paix. Le leader de ce parti est I. Daszyński, de Cracovie.

En déhors de la Diète, il existe quelques groupements de la classe intellectuelle, comme l'Union Démocratique, et en outre, le Parti Ouvrier Communiste qui représente le mouvement bolchéviste.

A côté des partis de la Diète cités ci-dessus, il y a encore un groupe de députés juifs, demandant l'autonomie nationale pour leurs compatriotes, et d'allemands, exprimant les sentiments de loyauté envers l'Etat polonais.

Les partis juifs, les plus influents dans les masses juives, sont: le parti populiste organisant la petite bourgeoisie, ainsi que deux partis socialistes: les „Vereinigte", plus patriotiques au point de vue juif et en même temps mieux disposés à la Pologne, et le „Bund", dont le programme est proche du communisme.

Tableau des partis politiques à la Diète.

	GROUPE PARLEMENTAIRE	Principale zone d'influence	Nombre de députés	Président du Club	Votes pour ou contre: une seule Chambre	une réforme agraire radicale	l'indépendance de l'Ukraine	Organe du parti à Varsovie
	Droite							
1	Club du Travail Constitutionnel (La Droite Nationale)	Galicie Orientale	17	J. Federowicz	—	—	+	„Dzienn. Powszechny“
2	Ligue Nationale Populiste (La Démocratie Nationale)	Royaume du Congrès (Nord)	72	S. Głąbiński	—	—	—	„Gazeta Warszawska“
3	Sans parti		6					
	Centre-droite							
4	Union Bourgeoise	Territ. de Białystok	13	A. de Rosset	—	—	+	
5	Club Ouvrier Chrétien-National	G-d Duché de Posnanie	25	E. Bigoński	—	—	—	
6	Parti Pol. Populiste-Catholique	Galicie Occidentale	5		—	—		
7	Union Nationale Populiste .	R. du C. (Ouest)	71	L. Skulski	votes incohérents			„Zjednoczenie“

	Centre-gauche							
8	Groupe National Ouvrier. .	G-d Duché de Posnanie	4		+	—	+	
9	Parti Ouvrier National . .	R. du C. (Ouest) Poméranie	28	J. Brejski	+	+	+	
10	Parti Populiste Polonais (Groupe de „Piast“) . . .	R. du C. Galicie Occident.	85	W. Witos	+	+	+	„Gazeta „Ludowa“ „Ludowiec“
	Gauche							
11	Parti Populiste Polonais (Groupe de „Libération“ .	R du C. (Śud)	23	B. Stolarski	+	+	+	„Wyzwolenie“
12	Parti Populiste Polonais (La „Gauche“)	Galicie Occident.	11	J. Stapiński	+	+	+	
13	Parti Radical-Paysan . . .	„	2		+	+		
14	Parti Socialiste Polonais . .	„ R. du C.	35	J. Daszyński	+	+	+	„Robotnik“
	Groupes nationaux							
15	Allemands	Poméranie Łódź	8					
16	Juifs	R du C.	10		+	+	+	
	Partis non-représentés à la Diète.							
1	Union Démocratique . . .			A. Śliwiński				„Kurjer Polski“ „Naród“
2	Parti Ouvrier Communiste de Pologne							

Elections á la Diéte 1919

	PROVINCES	Population	Circonscriptions électorales	Députés	Ci-inclus femmes	Partis 1—7	Partis 8—14
1	Royaume du Congrès	11.500.000	31	230	4	115	104
2	Galicie Occidentale. .	3.550.000	12	71	1	14	56
3	Territoire de Białystok	550.000	2	11	—	9	1
4	G-d Duché de Posnanie	2.000.000	4	42	1	38	4
5	Poméranie Polonaise (Province Maritime)	1.150.000	2	23	1	5	14
6	Silésie de Cieszyn .	300.000	1	6	—	2	4
7	Haute-Silésie	2.000.000		5*	—	5	—
8	Galicie Orientale . .	4.450.000		27*	—	22	5
	Total . .	25.500.000		415	7	209	188

* Les Élections n'ayant pas pu avoir lieu, les provinces en question furent représenés à la Diète par leurs députés respectifs, au Reichstag et au parlement autrichien.

Histoire.

Origine de l'Etat.—Période de formation. — Le danger teuton.— L'union Polono-Lithuanienne.

L'Etat polonais apparaît dans l'histoire au X-e s. de l'ère chrétienne. En 963, le roi Mieci-slas I-er reçoit le baptême avec toute la nation. Son fils, Boleslas I-er, appelé le Grand ou le Vaillant, par une série de guerres victorieuses, étend les frontières de la Pologne de l'Oder jusqu'au Boug, et des monts Karpathes jusqu'à la mer Baltique.

C'est approximativement dans ces limites que la Pologne se développe pendant les premiers siècles de son histoire.

Cependant en face du péril que lui fait courir l'Ordre des Chevaliers Teutoniques qui s'étaient établis sur la Vistule inférieure, la Pologne conclut en 1386 une union fraternelle avec les Lithuaniens, eux aussi menacés par cette organisation usurpatrice. Le prince lithuanien Jagełło, par son mariage avec la reine de Pologne, Hedvige, devient roi de Pologne, sous le nom de Ladislas II. Renforcée de cette maniére, la Pologne, en 1410, sur les champs de Grunwald, inflige une terrible défaite à la puissance teutonique. En 1466, par le traité de Toruń, l'Etat polonais recouvre définitiment l'accès à la mer. Gdańsk, rendu à la Pologne, devient bientôt l'un des ports les plus actifs et les plus riches de l'Europe. Les deux Unions conclues avec la Lithuanie à Horodło en 1413, et à Lublin en 1569, règlent les rapports réciproques entre les deux nations, les unissant intimement, par noeud volontaire, en une union d'Etats.

La civilisation occidentale.— Moeurs et rapports. — Tolérance. — L'âge d'or.

La civilisation polonaise, sortie du tronc latin, enfonce ses racines profondément sur tout le territoire de la mer Baltique à la mer Noire, jusqu'au delà du Dnieper et de la Dźwina. Comme Etat foncièrement tolérant la Pologne donne asile aux Juifs, chassés impitoyablement au moyen âge de tous les pays d'Europe. Des Etats entiers recherchent sa protection, comme p. ex. vers le milieu du XVI-e s. la Livonie et la Courlande, menacées d'une part par la Suède, de l'autre par les Tsars de Moscou. A partir du XVI-e s. une littérature polonaise indépendante commence à se développer brillamment, l'architecture s'épanouit en même temps et trouve une expressions magnifique dans les constructions des villes entières (Cracovie, Sandomierz, Lublin, Kazimierz) dans de nombreuses églises, châteaux et maisons de campagne.

Evolution politique. — Le système parlementaire.--Puisaance extérieure.

La Pologne, tout en étant monarchie élective établit, l'une des premières en Europe, le gouvernement parlementaire, dont la base sont les diétines régionales qui se transforment au XV-e s. en diètes de la Couronne, décidant des questions gouvernementales les plus importantes. L'élection du roi est faite par les diètes d'élection. Durant quelques siècles jusqu'à la moitié du XVII-e s. la Pologne jouit de la paix et du bien-être et se développe favorablement dans tous les domaines.

A la force intérieure correspond sa puissance à l'extérieur. Jagełło et son fils Casimir Jagellon, ayant infligé une défaite définitive aux Allemands, les frontières occidentales de la Pologne sont garanties pour longtemps. A l'est, en 1610, l'hetman Żółkiewski bat définitivement. près de Kłuszyn, les Moscovites, et, en 1621, l'hetman Chodkiewicz est vainqueur des Turcs près de Chocim.

Les guerres du XVII-e siècle.— Prusse et Russie.—Le démembrement de la Pologne. — Kościuszko.

Néanmoins, la force de la Pologne commence à faiblir vers le milieu du XVII-e s., sous le règne du roi Jean Casimir de la dynastie suédoise des Waza. Les Suédois, les Moscovites, les Cosaques, les Tartares et les Roumains envahissent la Pologne et la dévastent. La Pologne sort victorieuse de ce „déluge“, mais épuisée pour de longues années. En 1683, le roi Jean Sobieski sauve Vienne et la chrétienté de l'invasion turque, mais c'est déjà la dernière manifestation de la puissance polonaise.

De l'est et de l'ouest ont commencé à s'accroître deux puissances ennemies, la Prusse et la Russie qui, après cent ans d'attentats à la liberté de la Pologne, de concert avec l'Autriche, démembrent l'Etat polonais par les trois partages de 1772, de 1792 et 1795.

La Pologne se défendit courageusement contre ces coups mortels, mais ses plus grands efforts prodigués, sans aide quelconque, par le héros national Thadée Kościuszko, son chef suprême, ne purent empêcher la catastrophe. En 1795, la Pologne fut effacée de la carte de l'Europe.

Lutte pour l'indépedance.--Duché de Varsovie.--Congrès de Vienne.---Royaume du Congrès.

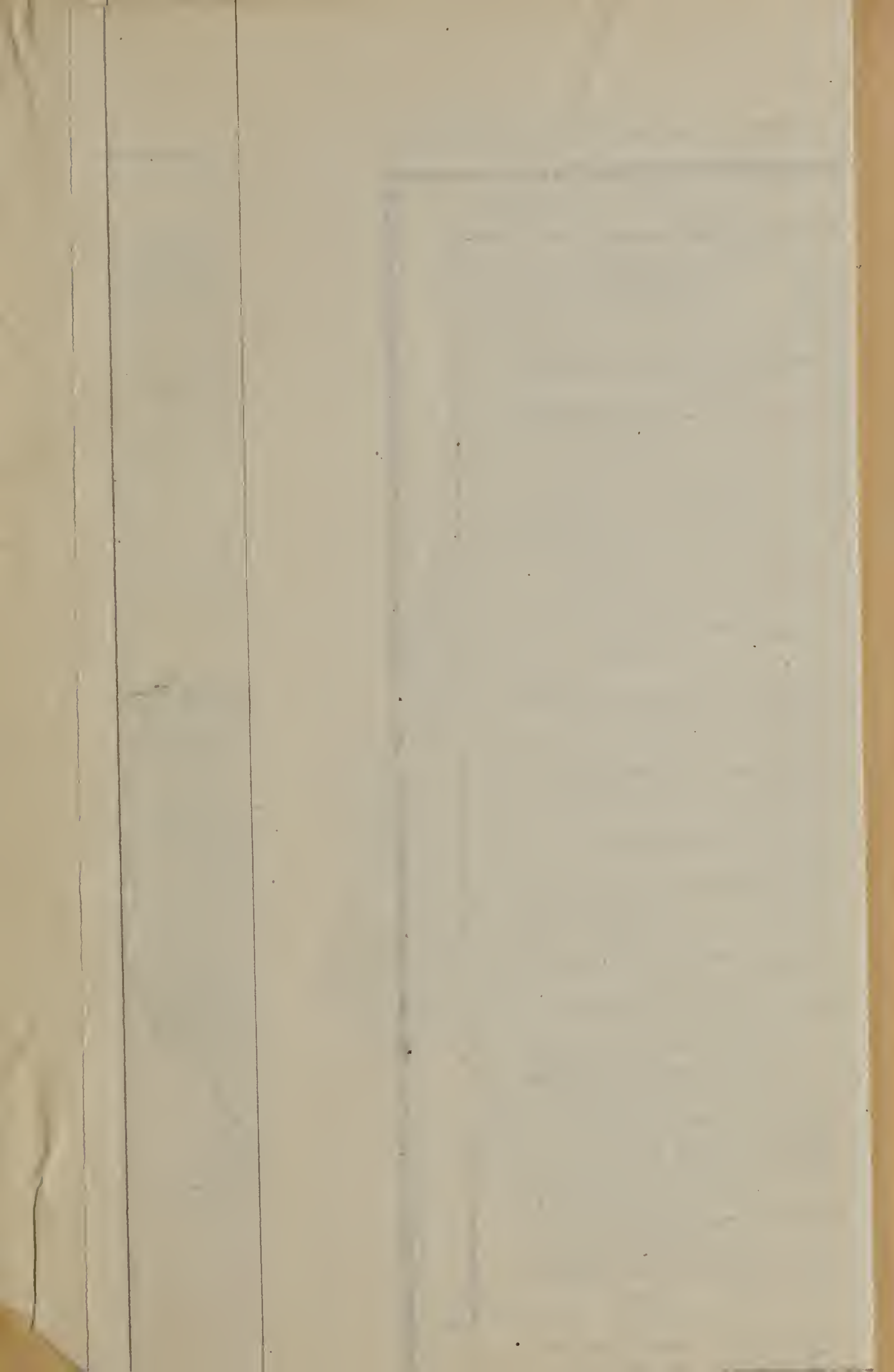
Le crime des partages ne fut pourtant pas profitable aux voisins accapareurs. Tout au contraire, la question polonaise devint une plaie sanglante pour toute l'Europe

Une nation de plus de 25 millions d'habitants, possédant sa civilisation propre et un passé brillant, ne pouvait plier même sous le joug le plus dur. Déjà en 1797, se forment à Milan, sous le puissant protectorat de Bonaparte, les premières Légions Polonaises sous le commandement du général Jean Henri Dąbrowski, ayant pour but la lutte contre les Etats usurpateurs. Après le déclin de la puissance de Napoléon et l'anéantissement du duché de Varsovie (1807—1815), créé par lui, les puissances réunies au Congrès de Vien-

ne donnent naissance à une Pologne éphémère, sous la forme d'un territoire restreint, appelé Royaume du Congrès, sous le protectorat de la Russie. Dès lors, les provinces orientales de l'ancienne République polonaise font partie de la Russie d'une manière définitive et directe, quoiqu'en dehors des Lithuaniens, des Blancruthènes et des Ukrainiens, elles soient habitées par quelques millions de Polonais, et que les Russes y soient extrêmement rares. En même temps, la Prusse obtient les provinces de Posnanie et la Poméranie polonaise, appelée Prusse Occidentale, et l'Autriche s'empare des territoires des Karpathes, qu'elle appelle Galicie.

Les insurrections.—Le Révolution de 1905 et l'idée nationale en Pologne.

Déçus dans leurs aspirations légitimes à une vie nationale indépendante, les Polonais se soulevèrent de nouveau contre les envahisseurs en 1830 (révolution de novembre), en 1846 et 1848 (soulèvements partiels dans les trois tronçons), ainsi qu'en 1863 contre la Russie (insurrection de janvier). Tous ces mouvements ont eu pour conséquence des hécatombes de victimes et des répressions féroces de la part des usurpateurs, mais, en même temps, ils ont ébranlé fortement les bases de leur autorité, rendant impossible la pacification de l'Europe. Ainsi p. ex., en 1905, dans la période d'effervescence générale qui se fit sentir dans l'Empire Russe, la nation polonaise, elle aussi, affirma expressément ses droits à l'indépendance.





W. Wakar.
POLOGNE
Frontiéres politiques contemporaines
Institut de l'Economie Sociale.
Varsovie 1921.
Echelle 1: 5,000,000
SIGNIFICATIONS:
fr. de traité de Versailles
terr. „incontestablement polonais"
ligne du 8. XII. 1919.
fr. de terr. plébiscitaires zône neutre de L. George.
ligne d'armistice pol.-ukr. 1919.
partie restante de la Galicie orient.
terres cédées à la Pol. par Petloura.
rép. Ucrainienne.
Ruthénie Subcarpathique autonome.
fr. de traités bolchevistes.
fr. de traité lith.-bolch.
fr. de terr. administrés par la Pologne 1919—20.
Lithuanie Centrale.
Ruthénie Blanche.
fr. or. de la Pol. à la fin du XVI. s.
celle d'avant des partages
80% pourcentage de Polonais.
SUÈDE
MER BALTIQUE
ESTHONIE
RUSSIE
Lettonie
Liponie polonaise
Gt de Witebsk
Lithuanie ethnographique
Gt de Kowno
Prusse Orientale
Varmie
Masovie prussienne
Poméranie prussienne
ALLEMAGNE
Gt de Mohylew
Ruthénie Blanche
Gt de Minsk
Volhynie
Ukraine
Podolie
Steppes Ukrainiennes
Silésie
Hte Silésie
Sudètes
Tatres
Carpathes
REP. TCHECO-SLOVAQUE
AUTRICHE
HONGRIE
Boukowine
Bessarabie
ROUMANIE
MER NOIRE
Crimée
SHS
RIGA
Dunabourg
Dryssa
Polotzk
Witebsk
Memel
KONIGSBERG (Krolewiec)
Kowno
WILNO
Molodeczno
Lida
Grodno
Minsk
Mohylew
GDANSK Danzig
Elbing
Olsztyn
Stettin
Bydgoszcz
Torun
Gniezno
Inowroclaw
Wloclawek
Plock
Lomza
Bialystok
Wolkowysk
Baranowicze
Sluck
Międzychod
POSNANIE
VARSOVIE
Siedlce
Brześć Litewski
Pinsk
Rawicz
BRESLAU Wrocław
Kalisz
LODZ
Piotrków
Radom
Kielce
Lublin
Chełm
Kowel
Łuck
Równe
Opole
Częstochowa
Chrzanów
CRACOVIE
Biała
Cieszyn
Przemyśl
LWÓW
Tarnopol
Halicz
Stanisławów
Kołomyja
Kamieniec
Żytomir
KIEW
Czernihów
Charków
Połtawa
Dniepr
Dniestr
ODESA
5%
10%
20%
60%
75%
80%
65%
50%
70%
Lith. W. Główczewski Varsovie

Superficie. Population.

Territoires définitivement reconnus à la Pologne.

Le territoire de l'Etat polonais comprend actuellement les provinces suivantes:

Le Royaume du Congrès.

I. L'ancien Royaume du Congrès appartenant pendant 100 ans à la Russie. Divisé alors en 10 gouvernements, actuellement il comprend 5 palatinats. De ce territoire sont séparées actuellement au profit de la Lithuanie les parties septentrionales de l'ancien gouvernement de Suwałki, à savoir, les 4 districts de Władysławów, de Mariampol, de Wołkowysk et de Kalwaria, exception faite de quelques communes des deux derniers, ainsi que plus de la moitié du district de Sejny; cependant, la ville de Sejny et ses environs, étant tout à fait polonais, restent à la Pologne. Sans cette partie lithuanienne, la superficie de l'ancien Royaume du Congrès est de 118,000 km², peuplée, d'après les statistiques d'avant la guerre, de 12.637.000 habitants. Au point de vue des nationalités, il y habitait, d'après les statistiques russes, 9.985.000 Polonais (79%), 1.692.000 Juifs (13%), 495.000 Allemands (4%) et 379.000 Russes (3%), Aujourd'hui, sans aucun doute, les Allemands, et surtout les Russes, sont beaucoup moins nombreux, mais cette diminution ne sera constatée d'une manière certaine que par le recensement projeté pour decembre 1920.

L'arrondissement de Białystok.

II. L'ancien territoire de Białystok, existant de 1807 à 1842, réuni ensuite au gouvernement de Grodno, comprend trois districts: de Białystok, de Bielsk et de Sokółka. Il a 9.000 km² de super-

ficie et, d'après un relevé approximatif, tenant compte des modifications causées par la guerre, à peu près 395.000 habitans, dont 253.000 Polonais (64%), 71.000 Juifs (10%), 50.000 Ruthènes (13%), 11.000 Blancruthènes (3%) et 4.000 Allemands (1%).

La Galicie.

III. L'ancienne Galicie possédant en 1910, sur un territoire de 78.000 km², 8.026.000 habitants, dont 4.673 mille Polonais, 3.208 mille Ruthènes ou Ukrainiens et 90.000 Allemands.

Comme les statistiques autrichiennes ne reconnaissaient pas la nationalité juive, les Juifs avaient été enrégistrés dans les 3 nationalités existantes dans le pays, la majeure partie dans la nationalité polonaise. La statistique d'après les cultes y montrait alors 3.732.000 catholiques romains, 3.380.000 catholiques grecs, 872.000 israélites et 37.000 protestants.

Le Grand-Duché de Posnanie.

IV. La Pologne Majeure, ou Grand-Duché de Posnanie, a été restituée à la Pologne dans ses 9/10 par le traité de Versailles. Ont été laissées à l'Allemagne les parties germanisées au cours du XIX-e s.: le district de Skwierzyna et des parties plus ou moins grandes des districts de Chodzież (Kolmar), de Czarnkow (Czarnikau), de Wieleń (Filehne), de Międzychód (Birnbaum), de Międzyrzec (Meseritz), de Babimost (Bomst) et de Wschowa (Fraustadt). Avec les majorités allemandes restèrent à l'Allemagne également des minorités polonaises quelquefois assez importantes. Cependant, les districts de Syców et de Namysłów en Silésie Centrale, habités en masse par les Polonais ont été réunis à la Pologne. Le palatinat de Posnanie, formé des territoires de cette province, possède en général une superficie de 26.652 km² et, d'après les statistiques de 1910, 1.978.467 habitants, dont 1,263.000 Polonais (96%) et 672.000 Allemands (33%). Ce rapport est actuellement déjà changé d'une manière sensible, car beaucoup d'Allemands, surtout de

fonctionnaires et de militaires ont emigré en Allemagne avec leurs familles.

La Province Maritime.

V. La palatinat de Poméranie, jusqu'ici la Prusse Occidentale ou Royale, na compte plus, après l'ablation au profit de l'Allemagne de plusieurs districts entiers, que 16.433 km² de superficie et 993.893 habitans, dont 553.842 Polonais (58%) et 423.000 Allemands (42%). Il va sans dire qu'ici encore, après une correction obligatoire de la statistique allemande tendancieuse, et après avoir pris en considération le depart de nombreuses familles allemandes, le pourcentage de Polonais sera notablement plus élevé.

Portions de territoires plébiscitaires attribuées à la Pologne par décision du Conseil des Ambassadeurs.

VI. Des territoires plébiscitaires, seules les quelques petites parties du Duché de Cieszyn (1002 km² avec 139.000 habitants), d'Orava et de Spisz (en tout environ 300 km² avec 30.000 habitants) ont été jusqu'ici réunies à la Pologne.

Tableau rétrospectif des données statistiques. — Densité de la population.

Les territoires administrés directement par le gouvernement polonais ont donc la superficie et la population suivantes:

1. Ancien Royaume du Congrès	118.000 km²	12.637.000 hab-s
2. „ territoire de Białystok	9.000 „	395.000 „
3. „ Galicie	78.000 „	8.026.000 „
4. „ Gd.Duché de Posnanie	27.000 „	1.978.000 „
5. „ Prusse Occidentale . .	16.000 „	994.000 „
6. Parties de la Silésie de Cieszyn . . . . de l'Orawa et du Spisz	1.300 „	169.000 „
Total . . .	249.300 km²	24.199.000 hab-s

La densité de la population est fort élevée sur ce territoire, car elle atteint le chiffre de 97 habitants par km², pendant qu' en France, pays pourtant beau-

coup plus industriel et riche, elle n'est que de 74 h. par km².

Territoire plébiscitaire de la Haute-Silésie.

Reste encore la Haute-Silésie. Son sort n'est pas décidé jusqu'ici. Or, ce pays a pour la Pologne une importance toute particulière, car la mojorité de sa population est polonaise, et qu'il possède d'immenses richesses minérales et industrielles. Le territoire de la Haute-Silésie, soumis au plébiscite, a une superficie de 11.000 km² et près de 2 millions d'habitants (1.965.000), dont, d'après les statistiques prussiennes, 1.465.000 Polonais et 656.000 Allemands (34%).

Données ethnographiques concernant les territoires de l'Ouest non-réunis à la Pologne.

Le Pologne a perdu tout recemment un territoire considérable, tout à fait polonais, habité en majeure partie par la population polonaise, laquelle pourtant, terrorisée et désorientée par la présence, durant toute la période des préparatifs au plébiscite, des autorités civiles et des organisations militaires allemandes, n'a pas osé manifester au moment du plebiscite ses sentiments polonais. Il s'agit de la Warmie et de la Mazovie polonaise, où sur une étendue de 15.000 km² devaient habiter, d'après les statistiques prussiennes, 288.000 Polonais (40%), 416.080 Allemands (58%) et 8.000 Juifs.

De même, la Pologne a perdu une partie considérable du Duché de Cieszyn, foncièrement polonais, attribué, par décision du Conseil des Ambassadeurs, aux Tchèques, ainsi que tout le riche bassin de Karwina. La partie du Duché de Cieszyn, donnée aux Tchèques, possède une superficie de 1.280 km² et 295.000 habitants, dont, d'après les statistiques autrichiennes de 1910, seulement 113.647 Tchèques (38%), 140.368 Polonais (47%) et 34.623 Allemands. De même, d'importantes minorités polonaises ont été abandonnées aux Tchèques dans le Spisz, dans l'Orawa et même, au sud du col de Jabłonków, dans le territoire de Czaca, non

soumis au plébiscite ou à la décision du Conseil des Ambassadeurs.

Pays historiquement polonais de l'Est. — Le recensement de 1919.

La question de la frontière orientale constituera toujours une difficulté particulière pour la délimitation définitive des frontières de la Pologne. La frontière avec les Ukrainiens a été provisoirement fixée par un accord entre le maréchal Piłsudski et l'ataman Petloura, conclu en Avril 1920. En vertu de cet accord, reviennent à la Pologne 6 districts occidentaux de la Volhynie, le reste des territoires historiquement polonais, jusqu'au Dnieper, étant cédé à l'Ukraine. La partie de la Volhynie qui revient ainsi à la Pologne a une superficie de 35.000 km² et environ 1.000.000 habitants dont à peu près 200.000 Polonais 700.000 Ukrainiens, 150.000 Juifs, 7.000 Allemands, 50.000 Tchèques etc. Il resterait cependant près de 700.000 Polonais sur les territoires des anciens gouvernements de Volhynie, de Podolie et de Kieff, devant être réunis à l'Etat Ukrainien.

Au nord de la Prypeć, sur les territoires de l'ancienne Lithuanie historique, unie très étroitement à la Pologne pendant 400 ans, divisée après les partages de la Pologne en 6 gouvernements, dits du nord-Nord-Ouest, trois éléments ethniques, le polonais, le lithuanien et le blancruthène, sont si mélangés entre eux qu'il est absolument impossible de les délimiter les ens des autres. D'une façon générale, l'ancien gouvernement de Kowno possède une importante mojorité lithuañienne, celui de Wilno et de Grodno, polonaise, tandis que celui de Mińsk, de Mohylew et de Witebsk, blancruthène. Avant la guerre, il y avait là, sur une superficie de 300.000 km², en tout 12 millions d'habitants, soit 40 par km². La guerre y causa de grands ravages et une dépopulation considérable. Les recensements effectués pendant la guerre y accusent

une diminution de la population de 25 à 33%. Il est donc probable que tout le territoire d'anciens 6 gouvernements ne possède actuellement plus de 9 millions d'habitants. D'après les évaluations approximatives il s'y trouve environ 1.100.000 Lithuaniens 1.600.000 Polonais, 4.600.000 Blancruthènes, 1.100.000 Juifs et 600.000 Russes, Allemands, Lettons etc.

Trois gouvernements de ce territoire, celui de Vilno, de Grodno et de Mińsk étaient soumis à l'administration civile polonaise depuis la moitié de 1919 jusqu'à juillet 1920. En décembre 1919, y fut effectué un recensement, aussi exact que possible, qui donna les résultats suivants.

Province	Superficie	Population	Polonais	Lithuaniens	Bl. ruthènes	Juifs
de Vilno . .	48.466	1.633.504	874.756 53,6%	112 262 6,9%	350.391 21,4%	132,603 8,1%
„ Brest . . . ancienne province de Grodno	57.758	1.121.978	184 334 16,4%	401 0%	598.102 53,3%	136.250 12,1%
de Mińsk . .	35.947	1.091.138	159,706 14,6%	1,932 0,2%	703,418 64,5%	123,718 11,3%
	142.171	3.846.620	1 218.796 31,7%	114.595 3%	1.651 911 42,9%	392.580 10,2%

Le reste de la population se compose de Russes, Tartares, Ukrainiens, Lettons et de groupes d'habitants n'ayant pas pu, eux-mêmes, définir leur nationalité.

D'après ce recensement, la densité de la population de ce territoire est bien faible, car elle s'élève dans la province de Vilno, la plus polonaise, à 34 habitants par km², dans celle de Mińsk, à 30, et dans celle de Brest, seulemeut à 19.

Questions concernant la nationalité de la population aux Marches de l'Est.

Il est très caractéristique que sur ce territoire, considéré même par de nombreux savants de l'Occident comme russe, il n'y a presque point de Russes. Aucun des recensements, ni le russe de 1897, n' l'allemand de 1916, ni le polonais de 1919 n'en ont enrégistré un nombre plus élevé, car l'élément russe y était composé, déjà avant la guerre, presque uniquement de fonctionnaires et de militaires.

Frontière fixée par le traité de Riga, le 12 octobre 1920.

Le traité de paix polono-russe, conclu dernièrement à Riga, a fixé la frontière entre la Pologne d'une part, et la Blancruthénie et l'Ukraine de l'autre, attribuant à la Pologne les territoirés habités en majorité par la population polonaise, ainsi que les terrains qui lui étaient indispensables au point de vue stratégique. La frontière actuelle suit une ligne assez droite du Nord au Sud, du fleuve Dżwina (à l'est de la ville de Dzisna) jusqu'à l'embouchure de la rivière Zbrucz dans le Dniester. C'est à la Pologne que reviennent, dès à présent, les territoires d'anciens gouvernements de Vilno (exception faite d'un petit secteur du district de Wilejka), de Grodno, ainsi que la partie occidentale du gouvernement de Mińsk (les districts de Nowogródek et de Pińsk tout entiers, de même que des parties des districts de Borysów, de Mińsk, de Słuck et de Mozyrz), plus la moitié de la Volhynie, cette dernière délimitée presque exactement d'après les stipulations du traité conclu antérieurement avec Petloura.

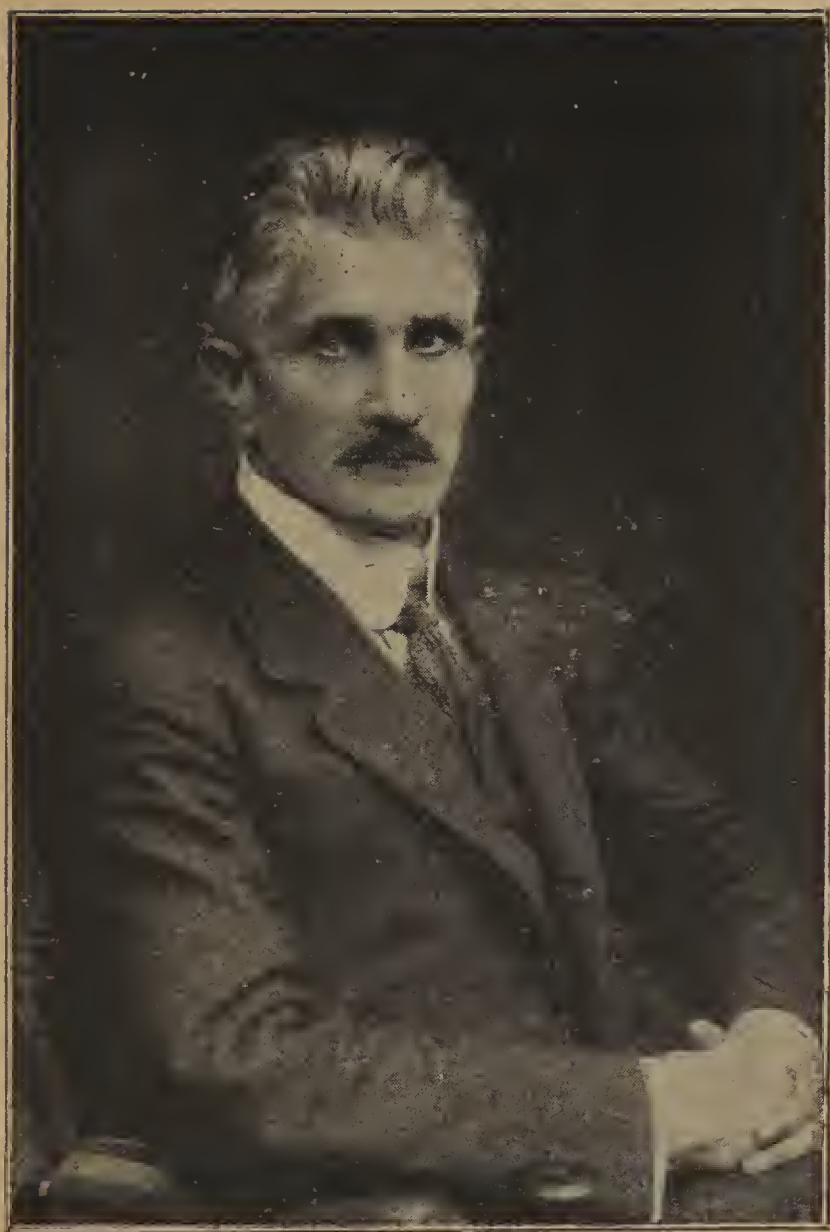
Tant que du Nord-Ouest, nous accepterons pour base la ligne de démarcation polono-lithuanienne des années 1919 et 1920, et à l'Ouest la ligne du 8 décembre, du Conseil des Ambassadeurs, nous obtiendrons dans ces limites une étendue de 137.000 km², dont le nombre d'habitants, vu la dépopulation causée par la guerre, atteint à peine 4 millions de têtes. Ce

nombre, d'après un calcul approximatif, comprend environ 1.200.000 de Polonais, 1 million de Blancruthènes, 900 000 Ukrainiens, 500.000 Juifs, 100.000 Lithuaniens et à peu près 300.000 h. d'autres nationalités (Russes, Allemands, Tchèques etc.).

Chiffres généraux.

Dans les limites de ses frontières actuelles, l'Etat Polonais possède à peu près *386.000 km²*, avec la population d'environ ***28.000.000 d'habitants,*** dont $^2/_3$ Polonais, le reste étant composé d'Ukrainiens, de Blancruthènes, de Lithuaniens, d'Allemands, de Juifs, de Russes, de Tchèques etc.

Au delà des frontières de la Pologne, on trouve au moins environ 2.000.000 de têtes de nationalité polonaise.



IGNACE DASZYŃSKI

Vice-Président du Conseil, député à la Diète,
Leader du Parti Socialiste Polonais.



ANDRE MORACZEWSKI

Ancien Président du premier gouvernement de la Pologne indépendante, député à la Diète, Président du Club des Députés socialistes à la Diète.

La vie économique.

Caractère général de la vie économique de la Pologne actuelle.

Le caractère de la vie économique de l'Etat polonais dépend essentiellement, encore à présent, des conditions de la vie économique, où se trouvaient les trois parties de la Pologne avant la guerre, conditions qui, pour la plupart, ont été défavorables au développement de l'activité économique du pays.

En effet, chacune des trois parties de la Pologne fut régie, à ce point de vue, par des tendances complètement anormales, négligeant absolument les intérêts vitaux du pays considéré dans son ensemble. Séparées artificiellement l'une de l'autre, ces provinces, qui se complétaient róciproquement quant à leurs intérêts économiques, et qui, de plus, constituaient une unité homogène au point de vue de nationalité, furent liées aux trois systèmes économiques differents, auxquels, d'ailleurs, elles ne purent jamais s'adapter.

C'est ainsi que Allemagne et l'Autriche se proposèrent de faire de leurs provinces polonaises un terrain d'exploitation économique, en y étouffant toute vie industrielle plus intense, leur ayant assigné le rôle de productrices de blé. De même, la Pologne russe devint un marché de vente des matières premières russe et, dans une certaine mesure, un terrain d'expansion pour l'industrie russe, pendant que les produits manufacturés et mi-fabriqués de l'ancien Royaume du Congrès devaient chercher des marchés lointains dans la Russie Orientale.

Mais voici que la guerre éclata. La Pologne devint le théatre de la lutte entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche. Elle fut tour à tour dévastée, réquisitionnée, pillée, evacuée par chacune de ces trois puissances qui, suivant le cas, la considéraient tantôt comme leur propriété, tantôt comme pays ennemi. Ce qui est certain cependant, c'est que des deux côtés on a fait tout pour ruiner complètement l'industrie polonaise. Aucun pays d'Europe n'a été probablement plus cruellement atteint par les ravages de la guerre que la Pologne.

Il y a deux ans à peine, que la Pologne s'est libérée du joug étranger, et que les frontières, qui séparaient brutalement une province des autres, et paralysaient tout développement économique, ont disparu. Et pourtant, elle s'est relevée de sa ruine. De la masse informe, dévastée et pillée à plusieurs reprises surgit une Pologne nouvelle, nouveau chantier de travail créateur.

* * *

1. Les professions de la population.

La population de la Pologne est agricole dans sa majeure partie; 40°/₀ du nombre total des habîtants professionnels travaillent dans les autres branches de la vie économique. Si l'on considère la population de toute la Pologne, y compris la Haute-Silésie qui ne lui appartient pas jusqu'ici, on obtient le tableau suivant des différentes professions de la population:

agriculteurs	58°/₀
industriels et mineurs .	18°/₀
commerçants et cheminots	9°/₀
autres professions . .	15°/₀

En éliminant de l'ensemble de terres polonaises la Haute-Silésie, on aura sur les territoires res-

tants 61% d'agriculteurs, 15% d'industriels et de mineurs, 9% de commerçants et de cheminots, 15% d'autres professions.

Ce pourcentage se trouve souvent fort changé dans certaines régions, en fonction de l'activité industrielle de celles-ci; mais en général, l'élément agricole est franchement prépondérant sur tout le territoire polonais.

2. L'agriculture.

Genres d'exploitation du sol.

La Pologne possède une superficie de plus de 25 millions d'hectares, dont plus de la moitié (55%) est constituée de terres cultivées. La deuxième place revient aux forêts qui occupent 21% de toute la superficie; les prairies en couvrent 9%, les pâturages 7%, les jardins 2%, et enfin, les terres incultes moins de 6%.

La comparaison avec les autres pays d'Europe, sous le rapport de différentes espèces de cultures, montre que la Pologne se trouve dans des conditions très favorables au développement de l'agriculture.

Etendue des terrains cultivés en %.

Pays	Terre arable	Prairies et pâturages	Forêts	Terre improductive
Belgique . .	53	14	18	15
Bulgarie. . .	34	9	21	36
Danemark . .	69	6	8	17
France . . .	53	11	18	18
Allemagne . .	49	16	26	9
Pologne . .	57	16	21	6
Roumanie . .	46	15	21	18
Serbie . .	31	10	25	34
Italie . . .	63	11	15	11

Tout en présentant donc fort peu de terres incultivables, la Pologne possède d'assez vastes étendues forestières.

Dans les dernières années, l'agriculture a fait en Pologne de rapides progrès. Ceci est mis en évidence par l'accroissement considérable de l'étendue des terres cultivées, dû à l'utilisation des terres incultes. Le tableau que voici montre les changements dans l'exploitation du sol suivant les années:

Année	Cultures	Forêts
1875	49°/o	21,9°/o
1895	53°/o	21,8°/o
1910	54°/o	21,9°/o

Il est clair que la diminution des étendues boisées doit être considérée comme défavorable. Or, elle est la conséquence de l'exploitation ruineuse des forêts dans l'ancienne Pologne russe pendant des dizaines d'années. Au cours seulement de dernières 20 années, l'étendue forestière dans l'ancien Royaume du Congrès a diminué de 2°/o. Pendant la guerre, l'abatage rapide des forêts, effectué par les autorités autrichiennes et allemandes, était conforme, d'ailleurs, à la politique forestière adaptée depuis longtemps par les autorités russes.

Répartition de la propriété foncièré.

De toute la superficie de la Pologne, à peu près 15°/o en apartient à l'Etat; les personnes privées se partagent le reste (85°/o). La propiété terrienne privée est repartie, quant à son étendue, en catégories suivantes: la petite propriété (de moins de 5 ha) comprend 3.400.000 ha, la propriété quasi-moyenne (de 5 à 20 ha), 6.500.000, la propriété moyenne (de 20 à 100 ha), 3.100.000 ha), la grande propriété (de plus de 100 ha), 9.500.000 ha. On compte environ 1 million et demi de petits propriétaires (de moins de 5 ha), 630.000 passés de propriétaires quasi-moyens

(de 5 à 20 ha), 90,000 propriétaires moyens (de 20 à 100 ha) et enoiron 15 000 grands propriétaires (de plus de 100 ha).

Le tableau suivant fait ressortir ces chiffres:

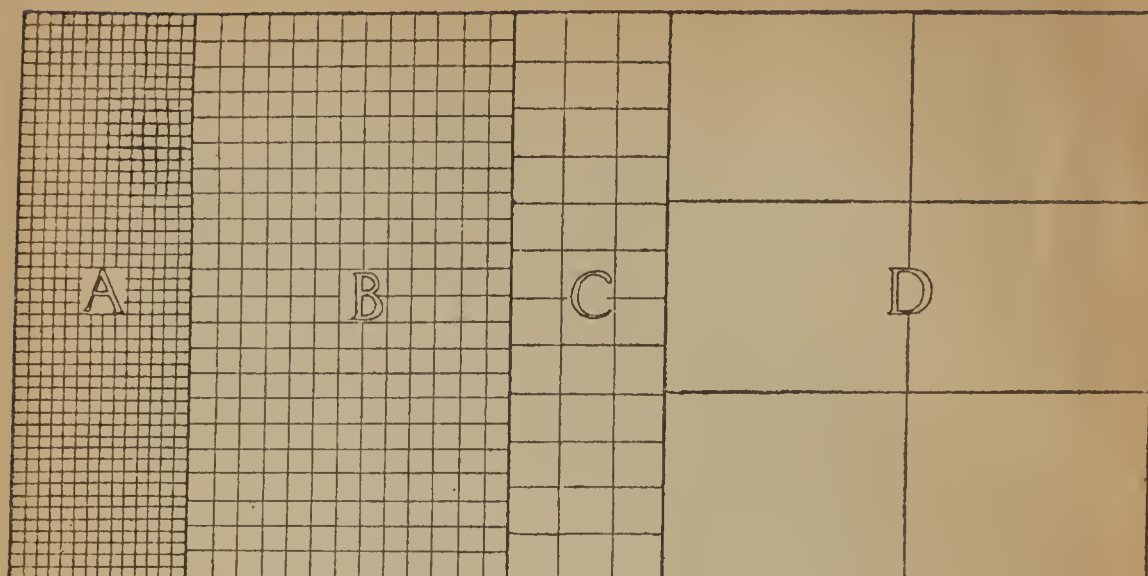
Catégories de propriétés	Etendue totale	Nombre des propriétés
de moins de 5 ha	15,2%	67,2%
„ 5 à 20 ha . .	28,3%	28,2%
„ 20 à 100 ha . .	13.8%	3,9%
„ plus de 100 ha	42,7%	0,7%

Le rapport, ainsi déterminé, entre les diverses catégories subit une certaine évolution, quant au nombre et à l'étendue des propriétés terriennes correspondantes. Le manque de données statistiques ne permet pas d'approfondir suffisamment la portée et le caractère de cette évolution, ainsi que son universalité. Il est possible cependant d'en apercevoir certaines tendances. Ainsi, ce sont les propriétés de 2 à 5 ha et celles de 20 à 50 ha qui montrent le plus de vitalité. Le tableau suivant fait ressortir les phases de cette évolution dans l'ancien Royaume du Congrès.

Accroissement au diminution de l'étendue et du nombre des propriétês (1887 – 1904).

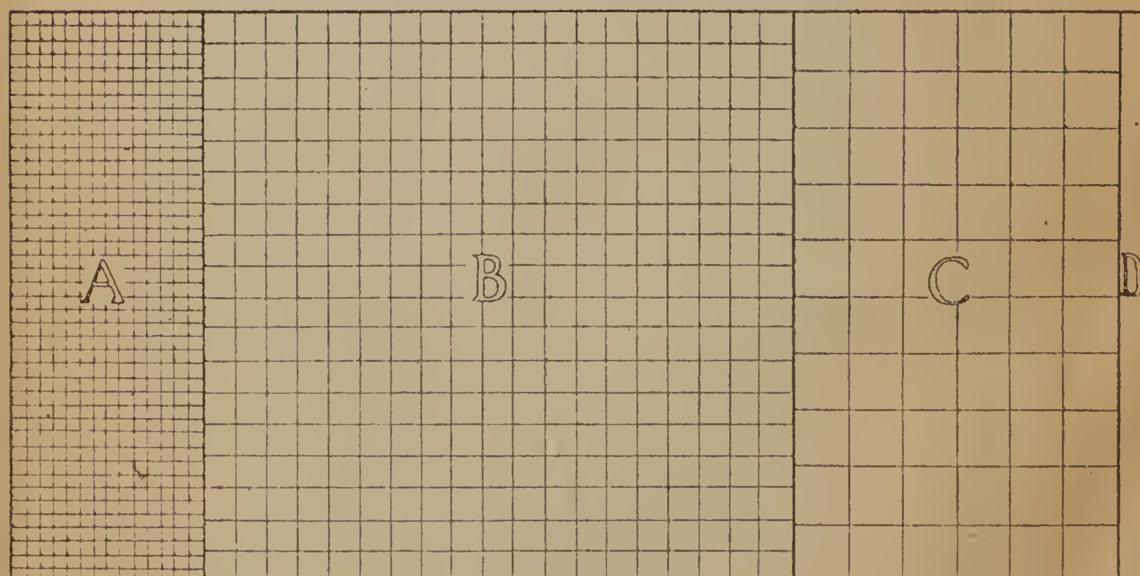
Catégories de propriétés rurales	Etendue totale	Nombre des propriétés	Etendue moyenne d'une propriété
de moins de ½ ha . .	+ 0,2%	+ 4,9%	— 0,09 ha
„ ½ à 2 ha . . .	+ 1,4%	+ 6,2%	— 0,1 „
„ 2 „ 5 „ . . .	+ 10%	+ 16,5%	+ 0,3 „
„ 5 „ 20 „ . . .	— 5,7%	— 27,1%	— 0,8 „
„ 20 „ 50 „	+ 4,8%	—	+ 8,0 „
„ 50 „ 100 „ . . .	— 0,4%	— 0,2%	— 8,0 „
„ 100 „ 200 „ . . .	— 0,4%	—	— 20,0 „
„ plus de 200 ha . .	— 9,9%	— 0,3%	—

Pologne.



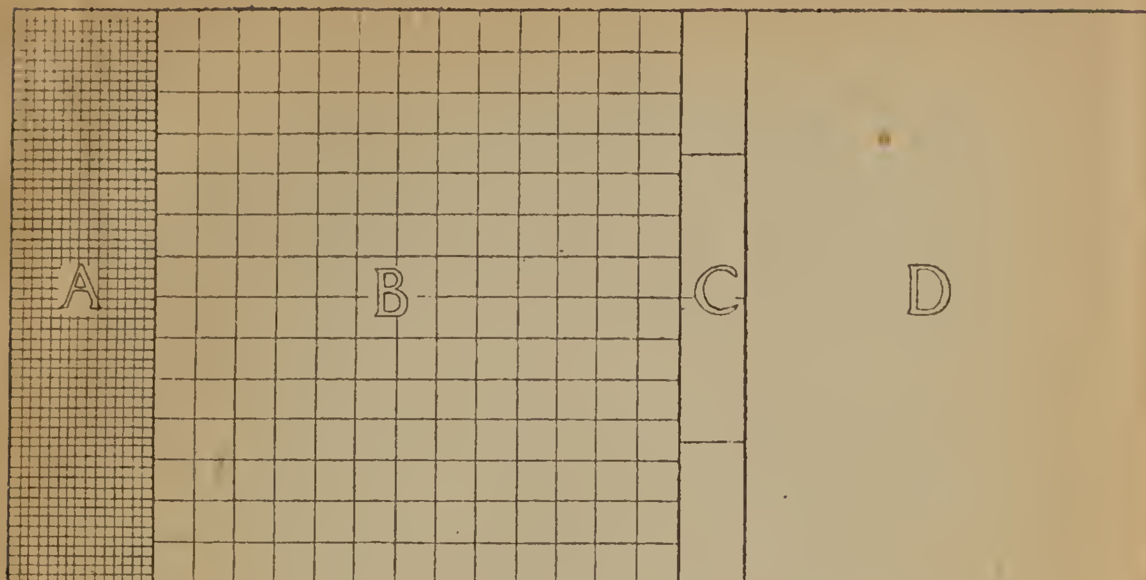
Catégories de propriètés	Surface	N-re de propr.
A. de moins de 5 ha .	15,2%	67,2%
B. „ 5 à 20 ha . . .	28,5%	28,2%
C. „ 20 à 100 ha . . .	13,8%	3,9%
D. „ plus de 100 ha . .	42,7%	0,7%

Bavière



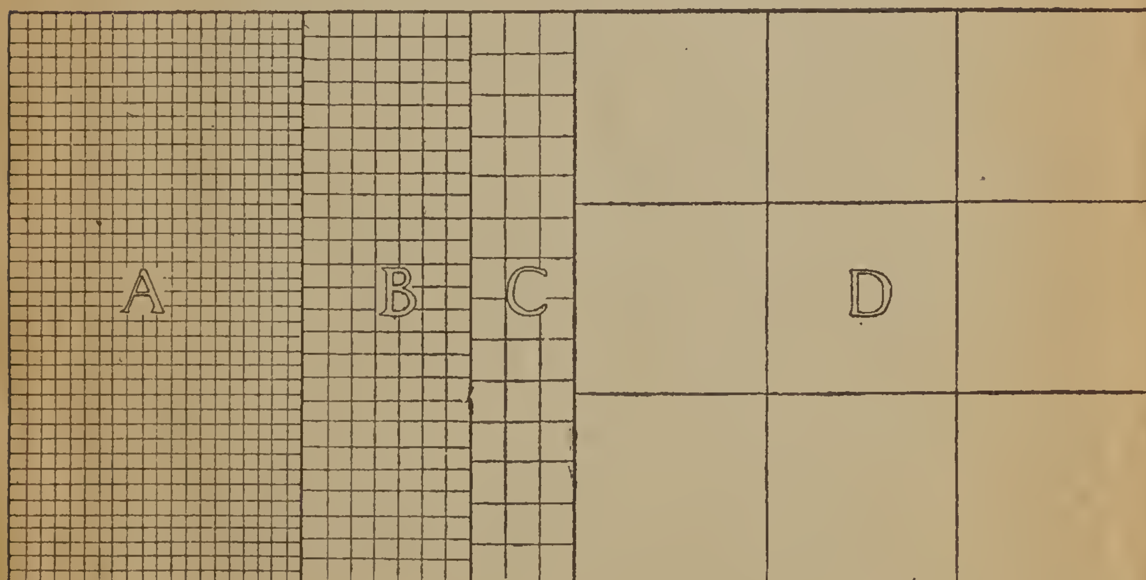
A. de moins de 5 ha .	16,9%	60,5%
B. „ 5 à 20 ha . . .	52,1%	33,5%
C. „ 20 à 100 ha . . .	28,8%	6,1%
D. „ plus de 100 ha .	2,2%	0,1%

Bohême.



Catégories de propriétés	Surface	N-re de propr.
A. de moins de 5 ha .	12,5%	81,7%
B. „ 5 à 20 ha . . .	46,1%	18,6%
C. „ 20 à 100 ha . . .	5,8%	0,4%
D. „ plus de 100 ha .	35,6%	0,1%

Roumanie.



A. de moins de 5 ha .	25,7%	77,2%
B. „ 5 à 20 ha . . .	14,6%	18,2%
C. „ 20 à 100 ha . . .	8,9%	3,7%
D. „ plus de 100 ha .	50,8%	0,9%

Genres de cultures.

La superficie des terres cultivées de la Pologne est d'environ 115 millions d'hectares. Les différentes cultures occupent: le seigle 33,5%. l'avoine 19,5%. les pommes de terre 18%, le froment 11,5%, l'orge 9% de cette étendue. Des cultures industrielles, seuls, les betteraves (environ 200.000 ha), le lin et le chanvre (environ 75.000 ha) ont une importance plus considérable.

Récoltes.

Dans les différentes régions de la Pologne les récoltes sont fort diverses, en fonction du caractère de la glèbe et du climat, ainsi que du niveau de l'instruction de la population agricole. Les récoltes des principales céréales s'élèvent à:

froment	17,9	millions de quintaux
seigle	51,5	„ „
orge	14,7	„ „
avoine	25,6	„ „
pommes de terre .	236,1	„ „

La moyenne à l'hectare est pour le froment 13,4 quintaux; le seigle 13,3 Q, l'orge 14,2 Q, l'avoine 12,0 Q. les pommes de terre 114,6 Q et le lin 5.4 Q.

Forêts.

Les forêts occupent en Pologne plus de 5,25 millions d'hectares, dont presque 35% appartient à l'Etat et environ 6%. aux communes. La production moyenne du bois était avant la guerre d'environ 4 m^3 à l'hectare de forêt.

Elevage du bétail.

Le nombre des animaux domestiques est actuellement fort réduit en Pologne. Les réquisitions incessantes du bétail pour les besoins des armées, durant toute la guerre, ont causé de grands dommages à l'élevage au point de vue de l'espèce et du nombre de bêtes. La Pologne possédait avant la guerre:

Bresino

POLOGNE
Chemins de fer.

Echelle 1.5,000,000

Chemins de fer.

Lith. W. Główczewski, Varsovie

POLOGNE
Produits miniers.

Echelle 1.5,000,000

SIGNIFICATIONS:

Miner. de fer
Miner. trias. (Fer. Zinc. Plomb)
Miner. de plomb, zinc, et de cuivre
Minerais jurassique (Fer)
Lignite mioc. du bassin polonais
" " " " Podolie
Minerais paleroique de Kielce
Ambre
Gisements d'ambre
Lignite du Trias
Sels potassiques
Sel gemme
Salines
Pétrole
Cérésine
Lignite
Houille
Phosporites
Soufre

Lith. W. Główczewski, Varsovie

POLOGNE
Production du blé.
(froment et seigle)

Echelle 1.5,000,000

SIGNIFICATIONS:

Moins de 100. | 100 — 250. | 250 — 400. | 400 — 550. | 550 — 700. | Plus de 700.

Kgr. par tête.

Lith. W. Główczewski, Varsovie

2.600.000 chevaux
6.100.000 boeufs et vaches
2.100.000 moutons et chèvres
4.400.000 porcs.

[margin note: ...istrie agricole.]

Les sucreries, les distilleries et les brasseries jouent le rôle le plus important dans l'industrie agricole polonaise. Les sucreries sont au nombre de 90, employant 28.500 ouvriers et produisant annuellement plus de 5 millions de quintaux de sucre. Les 450 brasseries emploient 9.000 ouvriers et fabriquent 4 millions d'hectolitres de bière; enfin, les 2.250 distilleries, où travaillent 12.500 ouvriers, produisent annuellement plus de 2 millions d'alcool à 100⁰.

3. Richesses naturelles.

La Pologne possède d'immenses richesses minières. Passant en revue les principales d'entre elles, nous devons faire remarquer qu'actuellement encore, on ne sait pas au juste ce que renferme la terre polonaise. Il faut donc présumer que, si les recherches nécessaires sont entreprises, elles pourront aboutir à la découverte de nouveaux gisements, inconnus jusqu'ici, de richesses minérales en Pologne.

Production industrielle totale dans l'anc. R-me du Congrès.

Année	Production (en milliers de francs)	Nombre des ouvriers	Nombre des établissements
1870	170,7	53.892	6.515
1882	453,9	119 900	7.060
1892	609,6	150.494	4.967
1897	1.349,2	243.733	4.890
1910	2.296,6	400.922	10.953

La houille.

La houille se trouve en très grande abondance dans ce que l'on appelle le Bassin Polonais. Les réserves de la Pologne en charbon, tenant compte de la réintegration, encore ajournée, de la Haute Silésie à la République Polonaise, se trouveront supérieures à celles de l'Allemagne ou de l'Angleterre, pays pourtant les plus riches en Europe à ce point de vue. Ces réserves atteignent pour tout le Bassin Polonais, y compris la Haute Silésie, 209.072 millons de tonnes, tandis que celles de l'Allemagne (sans la Haute Silésie) ne montent qu'à 206.982 millions.

Les gisements de houille en Pologne sont si abondants, qu'au cas que l'extraction du charbon se maintienne au niveau qu'elle a atteint dans les dernières années (c. à d. environ 60 millions de tonnes par an), ils pourront suffire pour 1.500 ans.

D'après les calculs concernant les gisements jusqu'à la profondeur de 2.000 m., les réserves en houille de l'Allemagne et de la Pologne sont les suivantes:

Réserves en houille.

Allemagne.	Millions de tonnes	Pologne.	Millions de tonnes
Bassin de la Saar *)	16.548	Haute Silésie	165.987
District de la rive gauche du Rhin *)	10.458	Silésie de Cieszyn et Bassin de Cracovie	40.560
Westphalie	213.566	Bassin de Dąbrowa	2.525
Silésie Inférieure . .	2.944		
Haute Silésie *) . .	165.987		
Saxe.	225		
Total. .	409.975	Total. .	209.072

*) Cédé par l'Allemagne en vertu du Traité de Versailles.

Soit en tout:

Réserves de l'Allemagne avant la guerre . . 409.975
„ „ „ après „ „ . . 206.982
„ „ la Pologne avec la Haute-Silésie
et la Silésie de Cieszyn 209.072

Le charbon brun.

Le charbon brun se trouve en abondance dans l'ancien Royaume du Congrès (région de Zawiercie), dans lá partie méridionale et dans le Sud Est de la Galicie, ainsi que dans l'ancien G-d Duché de Posnanie et dans la ci-devant Prusse Occidentale. La production annuelle du charbon brun atteint 200.000 tonnes, dont 150.000 pour l'ancien Royaume du Congrès.

Produits mi-fabriqués de fer et d'acier (en milliers de tonnes).

Année	Haute-Silésie	Royaume du Congrès	Total
1907	1.179	388	1.567
1910	1.159	404	1.563
1913	1.464	595	2.059

Produits manufacturés de fer et d'acier (en milliers de tonnes).

1907	683	324	1 007
1910	793	336	1.129
1913	957	444	1.401

Minerais de fer.

Les minerais de fer se trouvent en Pologne, en grandes quantités, dans différentes régions. Les gisements les plus importans sont ceux de la région du Bassin houiller polonais. La H-te Silésie occupe

la première place pour l'extraction des minerais de fer; il faut cependant remarquer que la dernière dizaine d'années la production a commencé a diminuer par suite de l'épuisement des gisements: en 1910, on a extrait en H-te Silésie 234.000 t. de minerais de fer, en 1913 seulement 138.000 tonnes, pendent qu'en 1901 la production dépassait 400.000 tonnes. En Galicie, l'extraction des minerais de fer ne fut qu'accessoire à l'exploitation du zinc et oscillait entre deux et huit mille tonnes par an. Dans l'ancien Royaume du Congrès l'extraction des minerais de fer se concentrait principalement dans les usines des districts de Częstochowa, Radom et Kielce et atteignait dans les dernières années avant la guerre (1913) 315.000 tonnes. En ce qui concerne le développement des mines de fer de l'ancien Royaume du Congrès; il faut faire remarquer qu'il était fortement concurrencé par les minerais du Sud de la Russie.

Fonte de zinc (en milliers de tonnes).

Année	H-te-Silésie	R-me du Congrès	Galicie	Total
1893	91,7	4,5	—	96,2
1910	139,7	8,6	8,9	157,2
1913	169,5	7,6	13,9	191,0

Les réserves de minerais de fer de la Pologne, sans la H-te Silésie sont évaluées par certains savants à 302 millions de tonnes, par d'autres, à 607 millions de tonnes, dont 2 millions dans le bassin de Cracovie et les 300 (ou 600 millions de tonnes) restants dans l'ancien Royaume du Congrès. Les réserves de la H-te Silésie sont évaluées à 17,9 millions de tonnes.

Pour comparer, disons qu'avant la guerre, l'Allemagne possédait 3.907,7 millions de tonnes de mine-

rais de fer, tandis qu'actuellement, ses réserves en minerais ne montent qu'à 1.241,9 millions de tonnes, les territoires de la Lorraine et du Luxembourg, ainsi qu'une partie des Pays Rhénans étant cédés à la France et à la Belgique en vertu du Traité de Versailles, et la H-te Silésie, devenue terrain à plébiscite, formant une province à part.

Minerais de zinc.

Les minerais de zinc sont abondants dans la Haute Silésie, dans le Sud de l'ancien Royaume du Congrès (Olkusz) et dans la partie nord-ouest du Bassin de Cracovie. La production annuelle des minerais de zinc, dans les dernières années avant la guerre, s'élevait à plus de 500.000 tonnes pour la Haute-Silésie, à 100.000 tonnes passées pour l'ancien Royaume du Congrès, et à 115.000 tonnes pour le Bassin de Cracovie.

Le cadmium.

Le cadmium est extrait uniquement dans la Haute-Silésie. La production annuelle atteint 38.500 kg., ce qui fait 85—90% de la production mondiale.

Production du sel en Galicie.

Année	Millions de tonnes	Millions de francs
1855	98	23,1
1893	151	18,1
1900	146	19,2
1905	176	20,2
1908	182	18,5
1910	156	18,4
1911	141	18,9

Minerais de plomb et d'argent.

Les minerais de plomb et d'argent se trouvent dans le Bassin Polonais, ainsi que dans les montagnes de la région de Kielce et de Sandomierz, sur le territoire de l'ancien Royaume du Congrès. Leur production annuelle atteint 100.000 tonnes.

Minerais de cuivre. C'est encore dans les montagnes de Kielce et de Sandomierz, qu'on trouve les minerais de cuivre.

L'extraction en fut interrompue vers la moitié du XIX-e s. pour ne recommencer qu'en 1915.

Le pétrole. Les sources de pétrole, les plus riches, sont situées dans les districts méridionaux de la Galicie (région de Borysław—Bitków). La production du pétrole atteignait en Pologne, dans les dernières années avant la guerre (1913), 1 million de tonnes. c. à d. environ 5,5% de la production mondiale. Les réserves du Bassin Polonais en pétrole sont évaluées à 50 millions de tonnes.

L'ozokérite. La Pologne est jusqu'ici le seul pays d'Europe possédant des gisements d'ozokérite. Les mines d'ozokérite, situées aux environs du Bassin pétrolifère polonais, produisaient avant la guerre 1,5—3 mille tonnes d'ozokérite.

Développement de l'exploitation du pétrole en Galicie.

Année	Nombre des établissements actifs	Nombre des ouvriers	Production (en milliers de tonnes)	Sa valeur (en millions de francs)
1886	180	2.917	—	3,6
1897	245	5.537	275	12,4
1900	253	5.906	347	22,2
1906	320	6.446	737	20,8
1907	344	5.930	1.126	26,1
1908	323	5.393	1.718	21,6
1909	318	5.408	2.086	33.8
1910	334	5.499	1.766	46,3
1911	311	6.342	1.488	49,3
1912	389	5.703	1.144	60,1

Le sel gemme.

Le sel gemme abonde dans la région au nord des Carpathes (mines de Wieliczka et de Bochnia), dans le G-d Duché de Posnanie (Inowrocław) et dans l'ancien Royaume du Congrès (salines de Ciechocinek). La production du sel était de 150 à 200 mille tonnes dans les mines de Bochnia et Wieliczka, de 30 mille tonnes à peu près, à Inowrocław, et de 4 à 4,5 mille tonnes, à Ciechocinek.

Sels potassiques.

Les gisements, les plus abondants, de sels potassiques se trouvent dans les environs de Kalusz. On y extrait les sels suivants, très importants pour l'agriculture: la kaïnite, sulfate de potassium et magnesie, la sylvine, chlorure de potassium, la carnallite, chlorure de magnesie et potassium. La production des sels potassiques ne correspond pas manifestement à la richesse des gisements: les dernières années avant la guerre, elle atteignait à peine 15 à 20 mille tonnes par an.

Industrie textile dans l'ancien Royaume du Congrès.

Année	Nombre des établissements	Nombre des ouvriers	Valeur de la production en millions de francs)
1870	520	20.007	41,2
1897	1.028	115.181	672,3
1910	1.166	150.305	911,2

4. L'industrie.

Le démembrement de la Pologne fut surtout néfaste pour l'industrie polonaise.

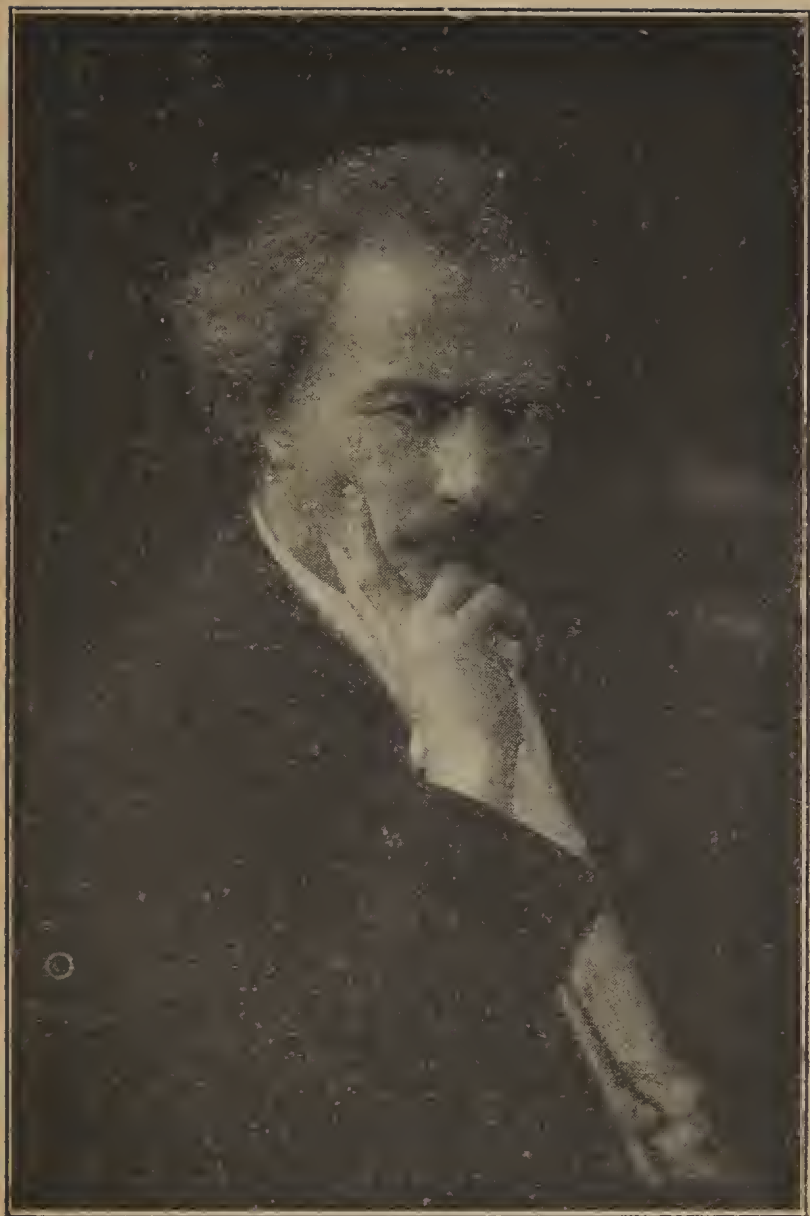
La politique douanière des Puissances copartageantes, leur attitude à l'égard des questions concernant la communication, et enfin, leur politique écono-

mique générale créaient, pour la Pologne, une situation toute particulière, où le marché intérieur polonais se trouvait envahi presque entièrement par les produits manufacturés étrangers, en même temps que la production indigène cherchait des marchés d'écoulement à des milliers de kilomètres des frontières du pays.

Avant de présenter un tableau d'ensemble de l'industrie polonaise, nous croyons indispensable de faire remarquer que les statistiques de l'industrie, employées par chacun des Etats copartageants, sont, pour ainsi dire, incommensurables entre elles, quant à leurs méthodes, et par suite, se prêtent peu à des considérations générales. Nous devons signaler, en outre, l'impossibilité presque absolue d'éliminer les données statistiques relatives à la Pologne des chiffres généraux concernant tel Etat entier, surtout en ce qui touche la valeur de la production de diverses industries.

Afin d'exposer l'ensemble de la situation de l'industrie polonaise, nous donnons, tout d'abord le tableau du nombre d'ouvriers, employés dans les différentes branches:

Industrie	Nombre d'ouvriers	
	en milliers	en °/₀°/₀
Minière et metallurgique	429	28,8
Textile	614	41,2
Alimentaire	224	15,0
Du bois	117	8,0
Des cuirs	24	1,6
Chimique	81	5,4
Total . .	1.489	100°/₀



IGNACE PADEREWSKI

Ancien Président du Conseil, 1-er délégué polonais auprès de la Ligue des Nations.



LEOPOLD SKULSKI

Ancien Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, député à la Diète, Leader du Parti de l'Union Populiste Polonaise.

Ce tableau n'englobe pas la Haute-Silésie, celle ci ne participant pas encore à la vie industrielle de la République Polonaise. Si on ajoute, cependant, aux chiffres ci-dessus les données analogues pour la Haute Silésie, on obtiendra le total de 1.865.000 ouvriers, dont 609.000 pour l'industrie métallurgique et minière (32,5%), 707.000 pour l'industrie tèxtile (38%), 273.000 pour l'industrie alimentaire (14,5%), 147.000 pour l'industrie du bois (8%), 28.000 pour l'industrie des cuirs (1,5%) et 100.000 pour l'industrie chimique (5%). Nous voyons donc que les industries textile, minière et métallurgique, occupent la place principale en Pologne.

Il est impossible de fixer en ce moment le nombre des usines de toute la Pologne, étant donné que les statistiques russe et autrichienne ne comprennent que les établissements, les plus importants, tandis que la statistique allemande les comprend tous. Nous sommes donc forcés de présenter ici un tableau mettant en évidence les rapports entre les différentes industries dans chacune des trois anciennes provinces séparément.

Industrie	Anc Pol. russe	Anc. Pol. allemande	Anc. Pol. autrichienne
Textile	10.6%	0,9%	1,4%
Minière	22,8 „	16,4 „	40,1 „
Alimentaire	27.5 „	18,1 „	37,5 „
De la confection . . .	17,4 „	33,2 „	0,7 „
Chimique	2.4 „	0,4 „	3,2 „
Animale	2 6 „	2,2 „	1,6 „
Du papier et de l'imagerie	6.1 „	1,1 „	3,5 „
Du bois	8 0 „	9,1 „	7,1 „
Autres industries . . .	2 6 „	16,6 „	4,9 „

Nombre des établissements industriels grands et moyens.

Province	Etablissements par catégories, selon le nombre des ouvriers			Total des établ. employant plus de 500 ouvriers
	50—200	200—1.000	au-dessus de 1.000	
Anc. Pologne russe .	629	261	37	927
„ „ allem. (sans la H-te Silésie)	706	96	8	810
Anc. Pologne autr. . (sans la Silésie de Cieszyn)	274	68	9	351
Total . . .	1.609	425	54	2.088
Silésie de Cieszyn	1.097	285	58	1.420
Haute-Silésie . .	140	60	9	209

Pour ce qui concerne la valeur de la production des différentes industries, on ne peut l'évaluer d'une manière générale, se basant sur les statistiques existantes, que pour la ci-devant Pologne russe et autrichienne. Dans les derniéres années avant la guerre, elle montait, pour ces deux provinces, à environ 3.230 millions de francs, répartis de la manière suivante entre les différentes industries:

industrie textile	1.055	millions	de francs
„ minière et métallurg.	780	„	„
„ alimentaire	765	„	„
„ de la confection . .	150	„	„
„ chimique	140	„	„
„ du bois	120	„	„

industrie du papier et de l'imagerie . . . . 100 millions de francs
industries animales . . . . . 95 „ „
autres industries . . . . . . 25 „ „

Le tableau ci-dessus n'est pas complet, même pour les deux provinces qu'il caractérise, car la statistique russe n'englobe point les petites usines et fabriques.

5. Voies de communication.

Voies ferrées. Avant la guerre, les territoires polonais étaient pourvus de 12.500 km. de voies ferrées; pendant la guerre les nécessités stratégiques obligèrent les Etats belligérants à construire une série de lignes nouvelles. Cependant, en comparaison avec les autres Etats de l'Europe, la Pologne possède fort peu de voies ferrées.

Longueurs des réseaux des chemins de fer (en km.)

Pays	Pour 1 mill. d'habitants	Pour 1.000 km² de superficie
Belgique	910	220
Suisse	1.430	120
Angleterre	880	120
Hollande	530	110
Allemagne	910	100
France	1.175	89
Danemark	1.100	80
Italie	500	60
Pologne	500	55
Espagne	720	30
Suède	2.260	27
Roumanie	550	27
Grèce	375	25
Finlande	2.760	21
Bulgarie	300	20
Serbie	240	14
Turquie	300	11
Norvège	830	8

Il convient, cependant, de remarquer qu'au point de vue de voies ferrées, la ci-devant Pologne russe est seule manifestement arriérée de toutes les provinces polonaises.

L'examen de l'état du réseau dans les trois anciennes parties de la Pologne nous en fournit des preuves à l'appui.

Longueur du réseau des chemins de fer (en km.).

Province	Pour 1 million d'habitants	Pour 1 km² de superficie
Anc. Pologne russe . . .	300	28
„ „ allemande	1.295	81
„ „ autrich. . .	520	53

Chaussées. La Pologne possède 37.000 km. de chaussées, c. à d. 1 km. pour 700 habitants et pour 6,7 km² de superficie. Leur état dans les trois anc. provinces est analogue à celui des voies ferrées, comme nous le montrent les chiffres suivants:

il y a 1 km. de chaussée

pour 14,0 km² de superficie et 1.425 hab-s en Pol. russe
„ 3,8 „ „ „ „ 267 „ „ „ allem.
„ 5,2 „ „ „ „ 532 „ „ „ autrich.

Voies fluviales. La Pologne est couverte d'un réseau de voies de communication fluviales d'une longueur totale de 9.700 km., dont 4.600 km. dans l'anc. Pologne russe, 3.000 dans l'anc. Pologne allemande et 2.100 dans l'anc. Pologne autrichienne.

Ces voies fluviales ne sont bien entretenues que dans l'anc. Pologne allemande. Elles le sont bien moins dans l'anc. Pologne russe, où l'on ne s'est jamais donné la peine de penser à leur développement, de façon, qu'elles restent, actuellement, à l'état, où elles étaient avant les partages de la Pologne.

La vie sociale.

Dans la lutte, engagée vers la moitié du siècle passé, entre les germes de la nouvelle organisation capitaliste et les institutions surannées de l'ancienne Pologne agricole et féodale de la noblesse, ceux-ci ont vite fini par l'emporter définitivement et le processus de capitalisation gagna bientôt tout le pays.

Développement des villes.

Le développement des villes en est une preuve très caractéristique. Le nombre des habitants de Varsovie, qui s'élevait à 10.000 en 1570 et à 75.000 en 1800, a doublé au cours de la première moitié du XIX s. et atteint le chiffre de 164.000 en 1850; depuis il n'a fait que s'accroître d'une manière très rapide:

1860 . .	192.000
1870 . .	226.000
1880 . .	371.000
1890 . .	456.000
1900 . .	686.000
1910 . .	781.000

Aujourd'hui, après la réunion des faubourgs, sa population dépasse 1 million.

Le développement extraordinaire de la ville de Łódź est encore plus caractéristique. Petit village de 190 habitants en 1793, elle posséde, en 1829, une usine, et déjà en 1830, une population de 4.300 h.; depuis, elle suit la progression suivante:

1840	. .	16.415
1850	. .	15.764
1860	. .	32.639
1872	. .	50.000
1876	. .	100.000
1893	. .	150.000
1897	. .	316.209
1904	. .	400 000
1910	. .	450.000

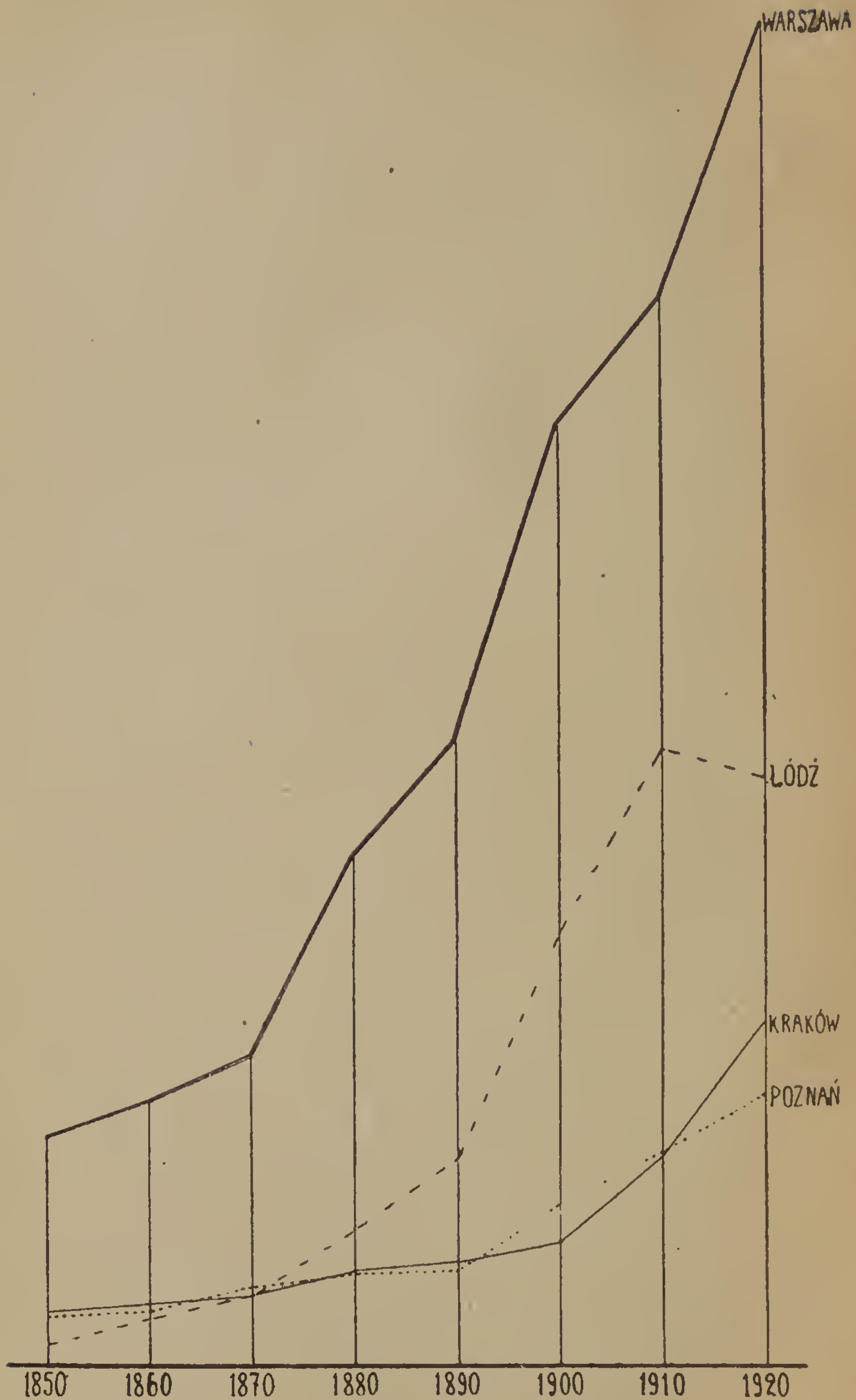
D'une manière analogue, quoique un peu moins rapidement, se développent les villes moins industrielles, comme p. ex.

Cracovie			Posnanie		
1780	. .	15.000	1782	. .	5.000
1790	. .	19.000	1800	. .	13.000
1815	. .	23.000	1810	. .	16.000
1830	. .	33.000	1820	. .	21.000
1840	. .	41.000	1830	. .	27.000
1850	. .	40.000	1840	. .	34.000
1860	. .	44.000	1850	. .	
1870	. .	50.000	1860	. .	40.000
1880	. .	66.000	1870	. .	57.000
1890	. .	75.000	1880	. .	65.000
1900	. .	91.000	1890	. .	70.000
1910	. .	152.000	1890	. .	117.000
			1910	. .	157.000

Transformation de la Pologne en pays industriel.

Ainsi, de pays essentiellement agricole qu'elle était, la Pologne devient pays industriel. Cette transformation se poursuit de nos jours encore plus complètement; elle se manifeste dans la diminution de la population rurale et l'augmentation de la propriété urbaine, mais avant tout, dans l'accroissement du nombre des usines.

Accroissement de la population des villes.



Varsovie } villes industrielles
Łódź }
Cracovie } „ à industrie moins développée
Posnanie }

Ainsi:

de 1902 à 1910 la propriété foncière a diminué de 18%
le nombre des usines a augmenté „ 38%
„ „ „ moulins „ „ 11,3%
la propriété urbaine dans les chefs-lieux de gouvernement a augmenté de 24%
„ „ „ dans les autres villes „ 13%

Cette industrialisation de la Pologne a eu pour conséquence des changements dans la configuration des classes sociales. Une nouvelle classe, le prolétariat, entre en scéne, et jouera désormais, dans la vie sociale, un rôle de plus en plus considérable.

Traits généraux du mouvement ouvrier à l'epoque de captivité.

Le mouvement ouvrier commence en Pologne vers la 8-e dizaine du XIX-e s. En 1870, se forme à Lwów un premier noyau: l'organisation ouvrière des typographes, et c'est également à Lwów qu'éclate la première grande grêve. A partir de ce moment les organisations ouvrières se développent constamment malgré les difficultés qu'elles rencontrent de la part des capitalistes et des gouvernements, surtout dans la Pologne russe.

Galicie.

Le mouvement ouvrier se manifeste d'une manière différente dans les trois parties de la Pologne. En Galicie, après avoir surmonté les premières répressions policières, il entre ouvertement en scène, et, bientôt, remporte d'éclatantes victoires tant dans le domaine politique (députés socialistes) que professionnel. Toute une série de professions de l'industrie est complètement sous l'influence des syndicats ouvriers.

Pologne allemande.

Dans la Pologne prussienne, aussitôt qu'y est reconnu le droit d'association, le prolétariat s'organise également d'une manière rapide, mais la lutte pour la culture polonaise et contre la germanisation laissent leur empreinte sur le mouvement ou-

vrier. Excepté une partie des mineurs de la Haute Silésie organisés au point de vue professionnel en Syndicats ouvriers libres dont le Bureau central est à Berlin, et au point de vue politique, en Parti socialiste polonais (P. P. S), les ouvriers polonais de l'anc. Gd. Duché de Posnanie et de la Poméranie forment une organisation professionelle, qualifiée „polonaise", dirigée par des prêtres où la question de classe ne joue aucun rôle.

L'influence des associations syndicales „polonaises" s'est accrue sensiblement depuis le Congrès du Parti socialiste allemand à Jéna, où des décisions avaient été prises limitant le caractère polonais du mouvement syndical dans la Pologne prussienne.

En réponse à ces décisions, les ouvriers polonais ont abandonné en masse les Syndicats libres.

Royaume du Congres.

L'organisation ouvrière basée sur le principe de la lutte des classes ne s'est formée et n'a pu se développer que dans une Pologne indépendante.

Sous la domination russe, où toute la vie ouvrière se développait clandestinement, où furent pendus, en 1886, les plus éminents des premiers militants du mouvement ouvrier, une vingtaine ayant été condamnés aux travaux forcés, où l'on exécutait annuellement nombre de socialistes arrêtés par les autorités, le mouvement ouvrier ne pouvait pas se développer d'une manière normale. A plus forte raison aucune statistique de cette période ne nous est parvenue.

Ce n'est qu'en 1907 qu'a été fixé pour la première fois le chiffre approximatif des ouvriers organisés au point de vue professionnel, à savoir, 50.000 membres des différents Syndicats et Unions professionnelles. Les repressions qui suivirent, diminuèrent encore ce

chiffre minime. Seuls, quelques syndicats „jaunes“ subsistèrent.

La retraite des Russes a permis au mouvement ouvrier de se manifester d'une manière un peu plus intense, pas pour longtemps cependant, car des arrestations et perquisitions suspendirent le développement de ces organisations à demi légales qui, d'ailleurs, n'étaient qu'en train de se former. Peu avant le départ des Allemands, la plupart des membres de la Commission Centrale des Syndicats ouvriers se trouvèrent envoyés dans des camps de concentration, pendant que les autres étaient poursuivis par les autorités allemandes.

L'influence de la restauration de la Pologne sur le mouvement ouvrier.

La situation changea complètement en novembre 1918, alors que le pays recouvra ses libertés politiques et acquit le droit d'association; ce n'est que de ce moment seulement que le mouvement ouvrier commence à prendre une grande extension.

Au 1-er septembre 1919, d'après les statistiques officielles, d'ailleurs exactes, quoique donnant parfois des chiffres un peu inférieurs à la réalité, vu qu'elles n'embrassaient pas toujours tous les membres des syndicats ouvriers, ces derniers comptaient en Pologne 964.644 membres dont:

travailleurs de campagne	18,1%
cheminots	15,1%
mineurs	6,5%
ouvriers de l'industrie métallurgique	8,4%
„ „ „ textile	6,4%
„ „ „ du bâtiment	3,5%
autres, professions diverses	42,0%
	100%

Les principales tendances directrices dans le mouvement syndical.

Dans le mouvement ouvrier polonais on peut distinguer 4 principales tendances: syndicaliste, nationaliste, indépendante et chrétienne

Les groupements syndicalistes sont fidèles aux principes du socialisme: leur but principal est la lutte pour le socialisme; leur tactique exclue toute collaboration avec la bourgeoisie.

Les groupements indépendants ne possèdent pas de physionomie bien définie; ils n'appartiennent à aucun centre réunissant les associations à principes communs; ils comprennent les ouvriers de différentes idéologies.

Les syndicats „polonais“ sont sous l'influence politique du Parti national ouvrier. Ils ne sont partisans de la révolution, ni de la lutte des classes, mais de l'évolution progressive.

Les associations „chrétiennes“ ont un programme éminemment confessionnel basé sur l'idéologie chrétienne: ils forment la droite du mouvement ouvrier, dont le centre est constitué par les „jaunes“ et la gauche par les syndicalistes.

Le rapport numérique de ces groupes est déterminé par les chiffres suivants:

syndicats ouvriers . . .	566402	ouvriers . .	58,7%
„ „polonais“ . .	297776	„ . .	30,9%
„ „chrétiens“ .	35836	„ . .	3,7%
„ indépendants .	64630	„ . .	6,7%
	964644	ouvriers . .	100%

Répartition des Syndicats ouvriers dans les trois anc. provinces.

Ce qui est caractéristique c'est, que c'est dans la Pologne russe où il a été le plus reprimé, que le mouvement ouvrier est le plus actif depuits le rétablissements de l'Etat polonais.

L'ancienne Pologne russe possède 60,4% des membres des Syndicats.
„ „ autrichienne possède 12,4% des membres des Syndicats.
„ „ prussienne possède 27,2% des membres des Syndicats.

C'est l'ancienne Pologne prussienne qui compte le plus grand nombre des Syndicats dits „polonais" (240.516 membres), tandis que les autres provinces comptent en tout seulement 57.260 ouvriers, membres de ces Syndicats.

Le mouvement syndical et ses diverses formes sont en rapport avec l'action politique des milieux ouvriers.

Ainsi à la gauche, le Parti socialiste polonais, le Parti communiste de la Pologne et les trois partis socialistes juifs: le „Bund", le „Poalei-Sion" et les „Vereinigte" s'appuient sur le mouvement syndycaliste; au centre, le Parti national ouvrier s'appuie sur les Syndicats dits „polonais" et à la droite, la Démocratie chrétienne, sur les associations syndicales chretiennes. (Voir, en ce qui regarde le mouvement coopératif ouvrier, le chapitre concernant les coopératives).

La vie de la campagne.

Vue d'ensemble. Quoique le centre de gravité de l'activité sociale soit passée de la campagne à la ville, la campagne joue toujours un rôle essentiel dans la vie de la Pologne.

Les paysans, relativement riches, commencent à prendre part à la vie nationale, où ils occupent une place de plus en plus importante.

La réforme agraire, votée par la Diète Législative, activera d'une manière plus intense ce processus.

Evolution du système agraire (District de Puławy).



En ce moment-ci, juste avant la mise en vigueur de la réforme agraire, l'état de la propriété foncière est le suivant (voir p. 40):

Propriété	foncière	de	plus de 100 ha . .	42,7%
„	„	„	20 à 100 ha . . .	13,8%
„	„	„	5 à ha	28,3%
„	„	„	moins de 5 ha . .	15,2%

Le fait que 50% de la terre appartient à la grande propriété foncière provoque forcément le mécontentement des masses.

Trois éléments se distinguent à la campagne au point de vue politique et social:

les grands propriétaires;

les paysans;

et les travailleurs agricoles auxquels s'associent dans toute une série de questions les petits cultivateurs.

Organisation économique des agrariens et des paysans.

La grande propriétté foncière est organisée en une Union des Propriètaires Fonciers qui en représente les intérêts économiques et sociaux. L'organisation technique et économique de la classe de grands propriétaires est la Société Centrale Agricole développant une vive activité dans le domaine de l'amélioration technique des exploitations agricoles, de l'industrie agricole et de la centralisation du grand commerce agricole.

Les paysans ont une organisation analogue constituée par les Cercles agricoles qui existent dans presque tous les villages polonais. Ces Cercles ont pour but de fournir aux agriculteurs les machines nécessaires: semoirs, moissonneuses, charrues etc., et d'organiser la vente des produits. C'est dans ce sens que travaillent surtout les Cercles agricoles de l'anc. Pologne prussienne.

La Société Agricole et les Cercles agricoles jouent un role important dans la vie de la campagne polonaise.

A cause de l'importance du développement de l'instruction professionnelle agricole pour l'avenir de la Pologne, la Société Agricole institue des cours supérieurs agricoles qui ont déjà donné toute une série d'administrateurs pour les grandes propriétés (jeunes propriétaires fonciers et administrateurs), ainsi que d'instructeurs pour les Cercles agricoles.

Ces derniers ont contribué, de leur part, à l'établissement des écoles agricoles, d'où sont sortis déjà

quelques centaines d'élèves des deux sexes, principalement enfants des paysans.

L'élément paysan, il convient de le dire, constitue au moment actuel une ferme base civilisatrice et économique pour l'avenir de la Pologne.

Parmi les institutions et organisations foncières se distinguent, en outre, les Sociétés professionnelles économiques, très développées dans l'anc. Gd. Duché de Posnanie et en Galicie, de même que le Bureau Central du Commerce agricole, opérant surtout sur le territoire de l'anc. Pologne russe.

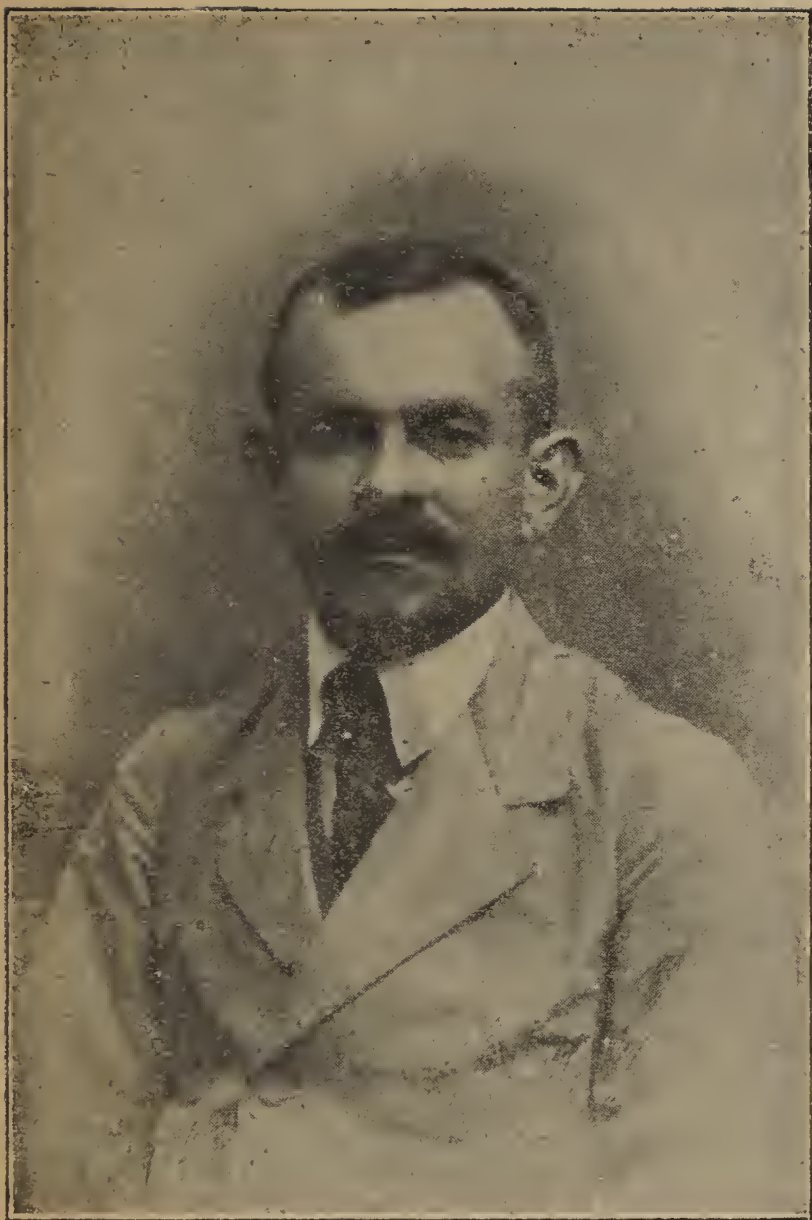
Syndicats des travailleurs agricoles.

Ce n'est qu'en 1913 que les travailleurs agricoles purent former une association ayant pour but la défense de leurs intérêts économiques et sociaux, toute organisation ouvrière agricole ayant été jusque là sévèrement réprimée par les gouvernements usurpateurs; la lutte des autorités contre l'action ouvrière s'accentua davantage à la campagne que dans les milieux industriels. Ce n'est que la formation d'un gouvernement populaire polonais qui permit aux travailleurs de s'organiser.

A peine une première année de l'existence indépendante de l'Etat polonais se fut—elle écoulée, que le Syndicat des travailleurs agricoles atteignit le chiffre de 128.000 membres (au 1-er septembre 1919); à la fin de 1919, il étendit son activité sur l'anc. Pologne prussienne et bientôt, au 1-er janvier 1920, le chiffre des travailleurs agricoles, membres des associations syndicales „polonaises" et „chrétiennes", s'éleva à un total de 200.000.

Amélioration de la situation du prolétariat de campagne.

Les travailleurs agricoles ont dirigé tous leurs efforts à améliorer les conditions de leur vie et, dans le domaine de la culture, à assurer l'instruction à leurs enfants, et à toute la classe des prolétaires de campagne, l'abolissement des rapports surannés entre maître et serviteur.



STANISLAS WACHOWIAK

député à la Diète, sous-sécrétaire d'Etat au Ministère de l'ancienne province prussienne. Leader du Parti ouvrier national.



ADALBERT KORFANTY
Commissaire du Gouvernement polonais en Haute-Silésie,
Député à la Diète, Leader de l'Union Populiste Nationale.

De combien la situation des travailleurs agricoles a-t-elle changé durant les deux dernières années, c'est ce que font ressortir les chiffres suivants des salaires. Ainsi:

Les salaires annuels en espèces étaient: en 1861— de 16 rbs. 92 cop, en 1890 — de 20 rbs., en 1903 — de 22 rbs., 89 cop., en 1906 (approximativement) — de 30 rbs., en 1917—de 200 mks., en 1919/20—de 550 mks. en 1920 (au début de l'année) — de 1.200 mks., (en moyenne). En septembre 1920, les travailleurs agricoles réclamèrent une augmentation de 150%.

Les suppléments de gages en nature étaient: en 1861 — 10,55 quintaux métriques, en 1903 —11,3 Q., en 1917—12 Q., en 1919—1920—14 Q.

La différence que nous venons de constater sera encore plus manifeste, si nous prenons en considération qu'avant 1918 les gages en nature étaient assignés pour un valet de ferme et ses deux aides, tandis qu'à présent les aides sont supprimés.

Le contrat prévoit, en outre, pour chaque famille de travailleurs, un logement gratuit comprenant deux pièces, ainsi que toute une série de charges, dont le propriétaire doit s'aquitter à l'égard de ses serviteurs.

Le mouvement coopératif.

Mouvement coopératif dans les trois anc. parties de la Pologne.

Le développement du mouvement coopératif a également sa propre histoire à lui, dans chacune des trois parties de l'ancienne Pologne.—Dans la Pologne prussienne, par suite de la lutte contre la germanisation, le mouvement coopératif a fait fausse route en se réduisant à servir les commerçants polonais. En 1894, au Congrès des sociétés coopératives, une décision fut même prise à ce sujet déclarant que dans les circonstances actuelles les sociétés coopératives d'alimentation compromettent l'existence des marchands en détail.

Ce n'est qu'après la libération de la province de Posnanie de la domination allemande que le mou-

vement coopératif devient plus actif. Le 1-er août 1920, il s'y trouve 23 sociétés comptant 53.858 membres.

En Galicie également, le mouvement coopératif fut faible jusqu'à ces temps derniers; il ne s'étendait point à la campagne. Vers la fin de 1913, le nombre des sociétés cooperatives s'élevait á 70, dont 30 réunies en une Union des sociétés d'alimentation; 54 de ces sociétés possédaient 12.128 membres et 194.000 couronnes de capital-actions. En 1914, il y avait dans la Silésie de Cieszyn 25 sociétés comptant 7.496 membres avec 124.712 couronnes de capital-actions.

Pendant la guerre les coopératives se sont développées d'une manière intense sous la forme de sociétés de consommation.

Le mouvement coopératif se développe le plus intensément dans l'ancienne Pologne russe. Il s'y manifeste de la manière la plus active et la plus moderne, et est en train de devenir centre organisateur pour les trois anc. provinces.

Union des Sociétés coopératives polonaises.

L'organisation, qui concentre le mouvement coopératif dans le Royaume du Congrès et qui tend à embrasser dans le plus bref délai les autres provinces, est l'Union des sociétés coopératives polonaises. Elle comprenait, le 1-er janvier 1920, 628 sociétés avec 186.324 membres.

La majeure partie des sociétés s'est formée aux environs de 1907—8, c. à d., après la révolution de 1905/6 qui, bien qu'ayant contribué à élargir le champ des activités en général, ne fut pas à même de faire cesser les persécutions politiques; seul le domaine économique put être exploité.

En 1919, les coopératives possèdent en moyenne le nombre restreint de 295 membres, ce qui en comparaison avec les chiffres des années précédentes, témoigne du développement marqué des sociétés. En 1911

cette moyenne était de 129, en 1912 de 139, en 1913 de 147 membres.

Ce nombre insignifiant des membres s'explique par le fait qu'un pourcentage asssez notoire des sociétés opère dans les campagne, où par suite d'une grande dispersion de la population, la gestion de sociétés à plus grand rayon d'action est impossible.

Le tableau suivant, donnant les chiffres de 1913, met en évidence ce rapport:

Genre de Sociétés	Nombre de Soc.	Nombre de membres	Moyenne pour société
Mixtes	106	17.493	165
Ouvrières	78	14.130	181
Rurales	90	8.748	97
Total . . .	274	40.371	147

Le nombre des membres de chaque société particulière oscille entre 20 et 6000 (1920). C'est dans les coopératives ouvrières qu'on remarque les oscillations les plus considérables, quant au nombre des membres et au chiffre d'affaires par chaque membre.

En 1919, ces coopératives ont manifesté leur volonté de se réunir en une Union indépendante (voir le chapitre: Sociétés ouvrières coopératives). Les coopératives mixtes, principalement urbaines, ont un chiffre d'affaires inférieur à celui des coopératives ouvrières, les coopératives rurales en ont un encore plus petit. Le premier cas s'explique par le fait que les membres des coopératives mixtes achètent beaucoup de marchandises en dehors de leurs magasins, lesquels ne constituent pas pour eux une nécessité

économique, comme ils le sont pour les ouvriers; quant à la population rurale. elle achète peu, en général car elle produit elle-même la majeure partie des articles de consommation courante.

Ce rapport en 1913 était le suivant:

Le chifre d'affaires par membre était:

dans les coopératives ouvrières . . 253
" " " mixtes 204
" " " rurales . . . 144

Développement de l'Union des Sociétés coopératives. Données numériques.

Le développement de l'Union des Sociétés cooperatives se présente numériquement de la manière suivante:

Année	Nombre des sociétés	Nombre des membres	Chiffre d'affaires annuel (en mks)
1905	26	—	—
1906	48	—	—
1907	114	—	—
1908	167	—	—
1911	178	21.618	310.564
1912	239	28.423	2.648.341
1913	274	36.909	4.161.821
1914	299	—	3.583 817
1915	—	—	2.427.549
1916	301	—	3 C40 676
1917	327	40.553	6.391.375
1918	462	69.205	11.376.130
1919	628	186.324	145.444.083

Il est manifeste qu'ici, comme dans les autres domaines de l'activite en Pologne, l'indépendance a été un stimulant pour le mouvement coopératif. Le nombre des membres a triplé en une année: au cours de l'année 1920 il a atteint 300.000.

L'idée de l'Union des Sociétés Coopératives.

Les principes directeurs de l'Union des Sociétés coopératives furent dernièrement formulés aux Congrès de 1918 et 1919.

Le but principal, que se propose de poursuivre le mouvement coopératif, est l'organisation de la production et de l'échange des produits, conformément aux intérêts des consommateurs. Ainsi, l'effet final du mouvement coopératif serait l'élimination du domaine économique du système capitaliste qui tient compte non pas des besoins des consommateurs, mais des profits rapportés par le capital. Il en suit que le mouvement coopératif vise à libérer le travail.

Les sociétés coopératives ouvrières.

Traits généraux du mouvement coopèratif ouvrier.

Les Sociétés coopératives ouvrières ne datent pas de longtemps en Pologne. Elles n'ont commencé a se former qu'en 1914—15. Les imperfections de l'approvisionnement et les agissements des accapareurs ont été un stimulant puissant pour la création et le développement de ces organisations.

Le systéme allemand qui vise à régler toutes les questions par l'intermédiaire de l'appareil policier de l'Etat n'a pas permis aux organisations coopératives ouvrières de se développer. Leur sphère principale d'activité fut donc la Galicie et la Pologne russe.

La Galicie se couvrit à grands pas d'un réseau de coopératives de consommation. Chaque groupement ouvrier plus important forma sur des bases coopératives sa propre organisation d'appvrovisionnement. Ces organisations se développèrent d'une manière si marquante que plus tard, lorsque fut mis en vigueur l'appareil d'approvisionnement polonais, ce dernier dut s'appuyer, dans les centres ouvriers, sur les coopératives ouvrières, comme, par exemple, dans le bassin houiller de Cracovie. Les coopératives ouvrières

en Galicie se réunirent en l'Union dite. „Le prolétariat".

Les coopératives ouvrières, qui se sont formées durant la période de l'occupation allemande, se sont souciées surtout d'acheter des articles de consommation courante (contingent). Mais, par suite de l'accroissement des besoins d'approvisionnement, elles se sont développées et ont élargi leur champ d'activité.

Ces sociétés coopératives n'ont pas été tout de suite des organisations indépendantes. Non seulement elles n'appartenaient pas à l'Union polonaise, mais elles n'entretenaient point de relations avec elle.

Toute particulière est la marche du développement de la société coopérative de Lublin. Elle se forme en 1913 et prend part à l'Union durant 6 ans; et ce n'est que par suite des divergences de vues concernant les opérations des coopératives qu'elle abandonne, en 1919, l'Union polonaise pour prendre part à l'Union des Sociétés coopératives ouvrières, établie en mai 1919 au Congrès des Sociétés coopératives. Ce Congrès comprenait 200 personnes représentant 51 sociétés.

Le Congrès a arrêté comme suit son programe, qui est devenu celui de l'Union ouvrière:

„Le mouvement ouvrier coopératif, en qualité de forme du mouvent ouvrier luttant pour un monde nouveau et pour l'homme nouveau, créant des valeurs nouvelles, n'a rien de commun avec le mouvement coopératif bourgeois. L'Union ouvrière dirige directement toutes les coopératives ouvrières de classe".

Développement de l'Union Coo-per. ouvr.

L'état de l'Union coopérative ouvrière en Pologne et son développement est indiqué dans le tableau suivant:

Période	S-tés appartenant à l'Union coopérative ouvriére			S-tés en dehors de l'Union coopér. ouvr.			Total des sociétés	
	Nombre des soc.	Nombre des mem.	Moyenne	Nombre des soc.	Nombre des mem	Moyenne	Nombre des mem.	Moyenne
IV-19	25	25641	1026	40	16569	427	42210	650
V „	27	27499	1018	52	19291	381	46790	592
VI „	31	31789	1025	66	24433	378	56222	580
VII „	33	32759	993	80	25914	330	58673	519
VIII „	43	35555	827	96	30548	323	66103	476
IX „	46	42705	930	109	34725	318	77430	499
X „	50	48321	966	122	38167	313	86488	502
XI „	54	57729	1070	140	43159	308	100888	520
XII „	56	59415	1070	153	50069	327	109484	524
I 20	57	63432	1113	167	56711	339	120143	536
III „	58	73975	1395	—	—	—	—	—

La fin que se propose l'Union est l'établissement de grandes sociétés. Le tableau ci-dessus l'indique d'une manière significative.

Le chiffre des affaires de l'Union des Sociétés coopératives ouvrières en 1919 est le suivant:

Mois	Chiffre d'affaires de la caisse en. mk.	Chiffre d'affaires des marchandises en. mk.
Juin	720992	610657
Juillet	642076	671805
Août	1189468	1025216
Septembre	2432506	1955002
Octobre	2365588	970232
Novembre	1625813	1180512
Décembre	2073500	1408617

Au commencement de 1920, un crédit a été ouvert à l'Union, à la Direction des coopératives ouvrières anglaises et dans une série d'autres Sociétés étrangères. Le Gouvernement a donné sa garantie à l'Union pour les achats à l'étranger.

Coopératives des cheminots

L'Union des coopératives des cheminots, comprenant presque tous les employés des chemins de fer et comptant aujourd'hui 113.000 membres, occupe dans le mouvement coopératif une position à part.—Elle est de caractère ouvrier et elle le manifeste constamment. Son organisation particulière dépend des conditions de l'approvisionnement dans lesquelles se trouvent les chemins de fer, et c'est pourquoi elle constitue une unité à part.

Tableau d'ensemble.

Résumé en chiffres du mouvement coopératif.

Nombre des membres des coopératives, fin de l'année 1920:

Galicie	60.000 *)
Silésie de Cieszyn	30.000 *)
Gd. Duché de Posnanie et Prov. Maritime .	54.000
Union des sociétés coopératives polonaises	300.000
Union des sociétés coopératives ouvrières .	103.000
Union centrale des cooperatives des cheminots	113.000
Communes ouvrières en Galicie	50.000 *)
Non centralisées	50.000 *)
Total	765.000

Protection du travail. Législation sociale.

Les débuts de la législation du Travail en Pologne.

Pour la protection du travail a été constitué en Pologne un Ministère du Travail et de l'Assistance publique. Les bases de ce Ministère

*) évaluation approximative.

ont été fondées lors de la 2-me période de l'occupation allemande, pendant laquelle les Allemands, voulant capter les Polonais, se sont montrés plus indulgents. Dès lors, se forma une Section de la protection du travail sous la direction de M. W. Kunowski, socialiste connu. Avec l'établissement d'un gouvernement polonais indépendant, la Section fut transformée en Ministère. Les compétences de ce ministère sont étendues; il intervient dans les différends entre les patrons et les ouvriers, il surveille l'exécution des lois sociales et enfin établit des projets de lois concernant le travail et sa protection.

La première période de l'existence indépendante de l'Etat Polonais s'était distinguée par une grande tension de rapports, d'où des conflits sociaux continuels, aggravés par le fait qu'il n'y avait point de législation propre du travail. Aussi le Ministère et le Gouvernement, ainsi que plus tard la Diète cherchèrent à y remédier en développant une activité intense dans le domaine de la législation sociale. Les lois décrétées par le Gouvernement, ainsi que celles qui ont eté votées par la Diète, sont empreintes de l'esprit de démocratie moderne.

La loi de la journée de 8 heures.

La première de ces lois est celle de la journée du travail de 8 heures—46 heures par semaine.

Le principe de cette loi fut promulgué dans la 1-ère proclamation du Gouvernement Populaire, le 8 novembre à Lublin. Le décret respectif fut promulgué le 25 novembre 1918.

L'article 1-er en est ainsi conçu:

„Le travail de l'ouvrier ou du travailleur dans toutes les exploitations industrielles, minières, métallurgiques, ateliers d'artisans, voies de communication sur terre et sur eau, ainsi qne dans les entreprises

de commerce, ne peut durer plus de 8 heures sans compter les moments du repos, et les samedis, 6 heures".

Pour assurer la mise en vigueur de ce décret et pour éviter les abus de la part des patrons, l'art. 6 promulgue ce qui suit:

„Les patrons qui enfreindraient cette loi seront frappés d'une amende de 5000 marks par décision de l'autorité administrative".

Démocratisation de l'industrie.

Comités ouvriers.

L'idée de la démocratisation de l'industrie et de la convocation d'une représentation des ouvriers collaborant avec l'administration dans les limites prévues par la loi, trouve son expression dans le décret du 5 novembre du Ministère, concernant l'institution des „Hommes de confiance" des ouvriers et des „Comités ouvriers" dans les mines.

Les „Hommes de confiance" sont élus par l'ensemble des ouvriers pour une période de 6 mois. Leur rôle consiste à faciliter la tâche des Comités ouvriers des mines. En outre, la loi citée les charge:

1) de servir d'intermédiaire entre les ouvriers de leur usine et le Comité de la mine en cas de conflit ou de malentendu avec la Direction de la mine.

2) d'informer le Comité minier de tout fait observé, concernant la diminution du rendement du travail.

3) de veiller à la bonne exécution du travail et à son intensité.

4) de remplir les fonctions de membre du Comité de la mine en cas de désignation à ces fonctions.

Les „Comités des mines" se composent d'un nombre déterminé de membres désignés parmi les „Hommes de confiance" par les Syndicats ouvriers.

D'aprés la loi, les fonctions des Comités sont les suivantes: ils doivent (Art. 13).

1) patriciper à l'examen des questions posées par les „Hommes de confiance“.

2) exercer les fonctions de membre du Comité d'arbitrage, s'il y a lieu.

3) intervenir dans les conflits et les malentendus entre la Direction de la mine donnée et les ouvriers, et, en cas d'impossibilité d'arrangement à l'amiable, en informer la Direction des Syndicats ouvriers.

4) informer l'administration de la mine des défauts de l'installation technique et des imperfections administratives de la mine concernant le rendement du travail et sa sécurité.

5) veiller à l'approvisionnement suffisant des ouvriers.

Extension competences des comités ouvriers.

La question de la représentation ouvrière n'a été résolue juridiquement que pour les mineurs, mais en pratique les institutions des „Hommes de confiance“ et des Comités ouvriers existent dans toutes les autres industries ou exploitations agricoles comprenant un nombre d'ouvriers plus grand.

Ces Comités sont des organes reconnus par le Gouvernement, car les inspecteurs de fabriques collaborent avec eux.

Afin de resoudre définitivement la question, les députés socialistes ont déposé à la Diète un projet de loi concernant les Conseils de travail et les Comités d'arbitrage, rapproché de la loi analogue autrichienne.

Contrats collectifs et arbitrage.

Les contrats collectifs ont été introduits en Pologne tout au début de son existence indépendante. Déjà en mars 1919, fut votée par la Diète la loi con-

cernant le règlement des conflits entre les patrons et les ouvriers dans les exploitations agricoles. Cette loi, amendée en août 1919, est actuellement entrée en vigueur dans toute la Pologne. Elle confère aux Syndicats ouvriers le droit de représenter les ouvriers.

L'arbitrage s'appuie sur le principe de la parité.

Le contrat collectif ratifié par le Ministère du Travail, devient une loi. Les contrats collectifs embrassent actuellement presque tous les domaines du travail.

Protection des locataires.

A la fin de 1919 fut mise en vigueur la loi de la protection des locataires. Ses principes essentiels sont les suivants:

1) le montant du loyer pour les logements de 2 chambres ne peut excéder le loyer de juin 1914.

2) l'augmentation du loyer ne peut excéder: a) pour les logements de 3 chambres—10%; b) de 4 chambres—15%; c) de 5 chambres—20%; d) de 6 chambres—25% du loyer au 1-er juin 1914.

Des bureaux d'arbitrage sont appelés à sauvegarder la teneur de cette loi dont la portée a été considérable, ayant entretenu le loyer à un niveau assez bas.

Assurance en cas de maladie.

Dans les anciennes provinces autrichienne et prusienne les assurances étaient régies par les lois autrichienne et prussienne.

Dans la province russe, la loi de 1913 n'avait pas été mise en vigueur. Dans le millieu ouvrier de cette province, le plus important de la Pologne, il n'existait que quelques Caisses des malades, entretenues par des fonds privés pour des usines patriculières, surtout dans les mines.

Le 19 mai 1920, la Diète a voté la loi de l'assurance obligatoire en cas de maladie; cette loi est

maintenant mise en vigueur. Elle se ramène aux principes suivants:

Dans chaque district ou dans chaque ville de plus de 50.000 habitants se trouve une caisse des malades constituant une unité juridique indépendante.

Doivent appartenir à la caisse toutes les personnes sans distinction de sexe, travaillant dans une branche quelconque de l'industrie ou étant au service des autres. Peuvent aussi en faire partie d'autres personnes âgées de moins de 45 ans.

Les bonnifications de la Caisse s'étendent jusqu'à 26—39 semaines de la durée de la maladie et consistent en $^2/_3$ des gages normales variables en cas d'accident ou de mort. La direction de la Caisse se compose en $^1/_3$ d'entrepreneurs et en $^2/_3$ d'ouvriers.

Les ouvriers déposent à la Caisse $^2/_5$, les entrepreneurs $^3/_5$ de la cotisation obligatoire.

La vie intellectuelle.

Seule, une nation libre, possédant son propre appareil gouvernemental. peut développer d'une manière normale son instruction et sa culture, et c'est sur ce postulat fondamental que s'appuie la vie de toutes les nations du monde.

Les nations vaincues, privées du droit élémentaire de se gouverner elles mêmes, sont condamnées par la force des choses à combattre continuellement avec l'ennemi pour défendre leur culture nationale contre les influences étrangères qui, directement ou indirectement, en entravent la marche progressive et veulent imposer leur volonté et leurs lois aux vaincus pour les soumettre à leurs vues et à leurs plans égoistes. Il est dans l'intérêt des nations conquérantes de ne pas permettre aux nations vaincues de se dévolopper, surtout dans le domaine de l'instruction et de la culture, car c'est alors seulement que leur domination se renforce.

Certaines imperfections constatées aujourd'hui dans le domaine de l'instruction et de la culture en Pologne ne sont donc que le résultat d'une longue captivité de plus de cent ans que la nation polonaise a subie après le partage de son territoire entre trois Etats despotiques, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne.

Tout ce que la nation polonaise a fait dans le domaine de l'instruction et de la culture, malgré sa dépendance politique, elle le doit à sa force intérieure qui s'est manifestée principalement dans ses associations intellectuelles et organisations d'instruction, basées exclusivement sur l'aide et la générosité des citoyens

et soutenues par la foi inébranlable dans la reconquête de l'indépendance.

Cette idée directrice fut le moteur principal de la vie intellectuelle en Pologne, le lien moral unissant les trois provinces durant la longue période de leur captivité.

En 1772, avant le premier partage, il y avait en Pologne 97 écoles supérieures et secondaires, soit une école pour 82,000 habitants. Dans aucun pays d'Europe il n'y en avait autant. à cette époque. C'était le mérite de la Commission d'Education qui jouait alors le rôle du Ministère de l'Instruction publiqne. *)

A partir de 1795 commence la décadence progressive des écoles, car la nation polonaise, privée de son indépendance, absorbée par les guerres insurrectionnelles, n'était pas à même d'y rémédier.

De 1793 jusqu'en 1873 environ, elle lutta courageusement contre les influences étrangères dans les trois parties démembrées. Ce n'est qu'en 1873, lorsqu'une certaine liberté politique leur est octroyée en Galicie, que les Polonais se mettent à réorganiser le système scolaire dans un esprit national et par là même, la Galicie devient le centre de l'instruction et de la culture polonaise. A la même époque, la Pologne prussienne traverse une période d'oppression très intense, de germanisation scolaire implacable, de même que la Pologne russe, où ce n'est que depuis 1905 que les Polonais ont pu établir, parallèlement aux écoles russes gouvernementales, des écoles privées polonaises. Il faut noter qu'en 1905, dans la Pologne russe les enfants polonais abandonnent les écoles russes et les boycottent jusqu'en 1914, moment où à éclaté la guerre mondiale

---

*) J' Łukasiewicz: Histoire des écoles, Poznań, t. II 440; W Wakar· „L'instruction publique dans le Royaume de Pologne", Varsovie 1913, p. 90.

Les illétrés.

Comme dans les trois tronçons de la Pologne les conditions du développement national étaient différentes, les trois Etats le réprimant chacun à sa manière, le degré de l'instruction et le niveau de la culture n'est pas le même sur tout le territoire actuel de la République polonaise.

Ainsi, dans l'ancienne Pologne russe le nombre des illétrés est plus grand qu'en Galicie, et malgré qu'il soit minime dans l'ancienne Pologne prussienne la culture polonaise ne s'en trouve pas moins altérée.

Le chiffre moyen des illétrés sur le territoire de la Pologne dans les limites de 1775 s'élève au moment actuel approximativement à 40%. *)

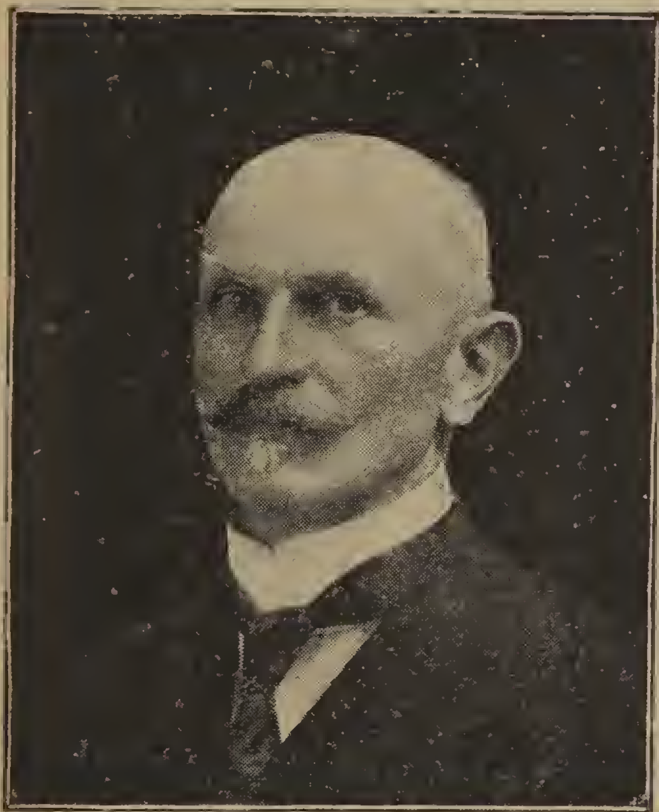
Ecoles primaires.

Seules les écoles primaires en Galicie se servaient de la langue polonaise, cette province jouissant d'une certaine autonomie. Elles étaient administrées par le Conseil supérieur de l'instruction publique eu qualité de service de l'Etat. A côté de ce Conseil fonctionnait la Société de l'Ecole populaire, institution d'un caractère purement social, fondée en 1891 par le grand poète Adam Asnyk et entretenant de ses propres deniers des centaines d'écoles polonaises (en 1914—276 écoles).

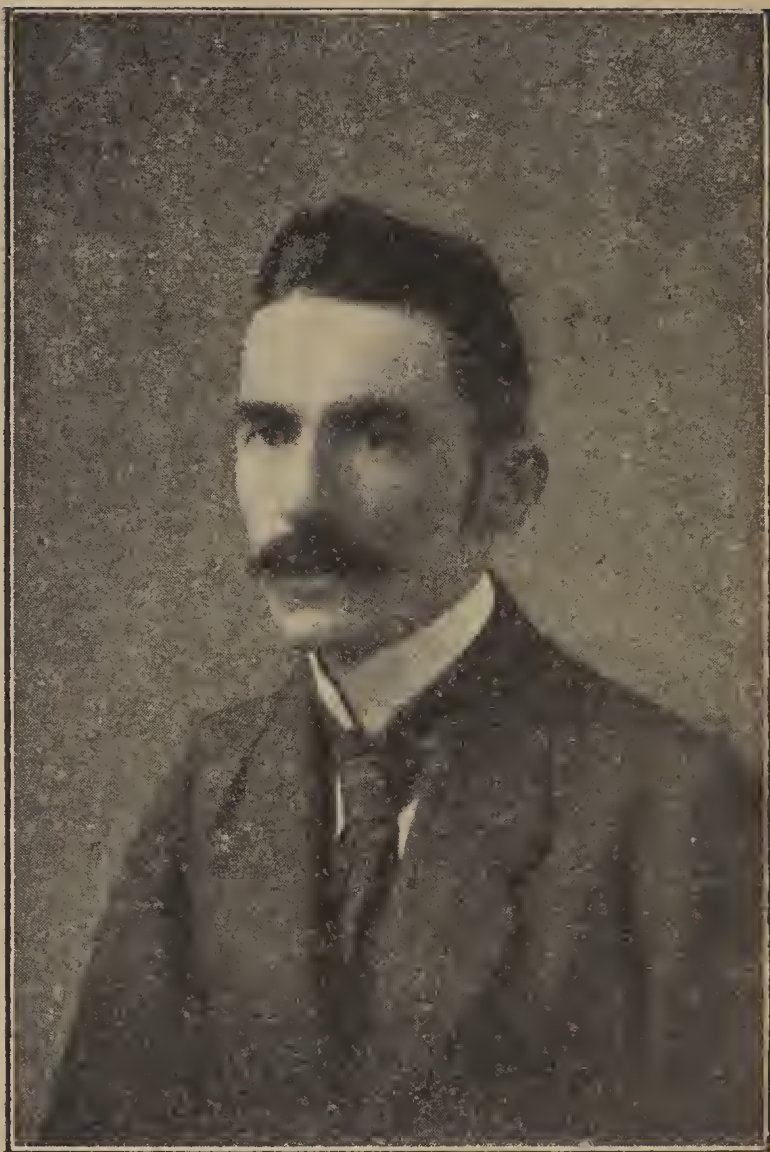
Dans les écoles primaires de la Pologne russe l'enseignement était donné en langue russe et seulement depuis 1905, en russe et polonais. Lorsqu'en 1906 le gouvernement russe autorisa la fondation de la Société de l'instruction, nommée „Polska Macierz

---

*) Faute de données statistiques exactes un relevé précis est impossible á faire. Pour le moment, le gouvernement polonais est en train de réaliser le programme de l'enseignement obligatoire non seulement des enfants, mais aussi des adultes illétrés.



STANISLAS WOJCIECHOWSKI
Ancien Ministre de l'Intérieur,
Créateur du mouvement coopératif en Pologne.



SIGISMOND ŻUŁAWSKI

Député à le Diète, Président de la Commission Centrale des Syndicats ouvriers (la plus puissante organisation syndicale en Pologne).

Szkolna“ (Maternité scolaire), la nation polonaise offrit plus d'un million de roubles pour la création d'écoles populaires polonaises. La direction de la Société ayant demandé l'autorisation d'ouvrir 1247 écoles, le gouvernement russe ne l'accorda que pour 661 écoles. Craignant un trop grand développement de l'instruction donnée dans un esprit polonais, il imposait de sévères restrictions à l'activité de la Société. Il suffit de mentionner que dans le gouvernement de Lublin sur 228 écoles pour l'overture desquelles l'autorisation avait été demandée, 32 seulement, c'est à dire 14%, l'obtinrent. Dans le gouvernement de Siedlce, toutes les 163 demandes d'autorisation furent rejetées. Enfin en 1908, les autorités russes, voyant l'accroissement de l'activité de la Société, en décidèrent la dissolution, en supprimant ainsi la belle oeuvre de l'éducation nationale. On dut alors recourir á l'enseignement clandestin de la langue maternelle.

Dans la Pologne prussienne l'enseignement primaire obligatoire, se faisait en allemand. La langue polonaise fut interdite même pour le catechisme. On forçait les enfants par des peines corporelles â renier leur langue maternelle. Cette fois encore l'on organisa l'enseignement du polonais d'une façon clandestine Dans ce but furent fondées des organisations secrètes, parmi lesquelles la Société „Warta“, qui s'est particulièrement distinguée. Les statistiques officielles, quoiqu'elles nous donnent les chiffres du nombre des écoles et celui des élèves, ne peuvent pas réfléter, par conséquent, la lutte difficile que la société polonaise a menée pour l'école nationale.

Les tableaux suivants, où nous comparons les statistiques des écoles primaires de 1914 et de 1916 à celles de 1918, nous montrent ce que peut faire une nation une fois indépendante.

Pologne russe (Royaume),

Accroissement du nombre des écoles primaires

1914	1916	1917	1918
5.855 écoles	8.526 écoles	8.883 écoles	10. 356 écoles

Accroissement du nombre des instituteurs.

8.969 instit.	11.677 instit.	12.276 instit.	15.0 62 instit.

Accroissement du nombre des élèves.

406.096	649666	721.590	868.750

Comme nous le voyons le nombre d'élèves a doublé de 1914 à 1918. Le nombre d'instituteurs par rapport au nombre d'élèves n'a pas augmenté dans la même proportion, et par suite leur travail s'est accru: ainsi en 1914 il y avait un instituteur pour 45 èlèves et en 1918 il y en avait un pour 57,6 élèves

Sur 1.000 habitants il y avait en 1914—34 élèves des écoles primaires.

Sur 1.000 habitants il y avait en 1916—54 élèves des écoles primaires.

Sur 1 000 habitants il y avait cn 1917—60 élèves des écoles primaires.

Sur 1.000 habitants il y avait en 1918—57 élèves des écoles primaires.

Quoique le programme de l'école de sept années, équivalent à quatre années de l'école secondaire, commence déjà à entrer en vigueur, la majorité des écoles, ne possède qu'une classe, jusqu'à présent, faute d'un nombre suffisant d'instituteurs et de locaux convenables.

Ecoles primaires en Galicie (sans la Silésie de Cieszyn et sans 11 districts de la Galicie Orientale).

Année	Nombre des écoles	Nombre des instit.	Nombre des élèves	Sur 1.000 hab.
1914	5.845		1.292.000	143
1918	3.205	15 653	910.524	190

La diminution apparente du nombre d'écoles et d'élèves est la conséquence de la guerre qui a fait les plus grands ravages sur les territoires de l'ancienne Galicie. Pour le moment il ne s'agit donc d'y établir de nouvelles écoles, mais de reconstruire celles qui ont été détruites. Le Ministère de l'Instruction publique a développé dans ce sens une large activité.

Ecoles primaires en Posnanie.

En 1914, il y avait en Posnanie 3.015 écoles, fréquentées par 409,000 élèves, c'est à dire 201 élèves sur 1.000 habitants. Ces écoles ont été transformées actuellement en écoles polonaises. Le manque de données statistiques ne nous permet pas de présenter un tableau de développement des écoles primaires dans l'ancienne Pologne prussienne.

Enseignement secondaire.

La langue d'enseignement dans les écoles secondaires était: dans l'ancienne Galicie le polonais, dans l'ancien Royaume, dans les écoles gouvernementales, le russe, et depuis 1906, le polonais dans les écoles privées: en Posnanie, exclusivement l'allemand.

Accroissement du nombre des écoles secondaires.

Territoire	Année	Nombre des écoles	Elèves
Royaume	1914	357	87.000
	1918	423	98.063
Galicie	1914	134	40.000
	1918	135	37.903
Posnanie	1914	38	13.000
	1918	65	16 225

Varsovie, qui, en 1862, avait enfin pu avoir une école supérieure polonaise „Ecole Centrale" (Szkoła Główna) en fut privée en 1869, car les autorités russes la transformèrent en université russe, fréquentée principalement par les fils des fonctionnaires russes. En 1905, les étudiants polonais boycottant les écoles russes, quittèrent tous l'université de Varsovie pour aller faire leurs études à Cracovie, Lwów, Paris, Liege, Genève etc.

A Wilno, une université polonaise exista depuis le XVI-es. jusqu'en 1832. Le roi polonais, Etienne Batory, voulant favoriser la culture et la science polonaises en Lithuanie fonda, en 1578, l'Alma Mater de Wilno, où furent recteurs Pierre Skarga et J. Wójek, le traducteur de la Bible, et qui eut des professeurs éminents, comme le célèbre historien Naruszewicz et le „poeta laureatus" M. Sarbiewski, connu de toute l'Enrope. De 1797 à 1803, ayant passé sous la domination russe elle reçut le nom d'„Ecole Centrale de Wilno", et de 1803 jusqu'en 1832, date de sa fermeture par les autorités russes, elle s'appela „Université Impériale". Les savants polonais les plus illustres y ont professé, tels: les frères Śniadecki, l'historien J. Lelewel, le botaniste C. Jundziłł. C'est là qu'ont reçu leur instruction les plus grands poètes et écrivains polonais, comme Mickiewicz, Słowacki, Kraszewski, Pol etc. Ce n'est que 87 ans plus tard que le Chef de l'Etat Polonais, Joseph Piłsudski, a fait revivre ce centre de la culture et de la science polonaises sur les confins orientaux pour que celles-ci y accomplissent leur mission civilisatrice.

Outre les universités il existe actuellement en Pologne:

2 Ecoles Polytechniques à Lwów et à Varsovie
1 Academie des Beaux—Arts à Cracovie

1 Ecole Supérieure de l'Agriculture à Varsovie
1 Académie Vétérinaire à Lwów
1 Institut Vétérinaire à Varsovie
1 Ecole Supérieure de Commerce à Varsovie
1 Académie des Mines à Cracovie
1 Institut Pedagogique Supérieur à Varsovie
1 Ecole Supérieure des Sciences Politiques à Varsovie
1 Institut Météorologique à Varsovie
1 Université Libre à Varsovie.
1 Institut Géologique à Varsovie.

En tout 18 établissement d'enseignement supérieur sur les territoires polonais. En outre existent des écoles militaires

Statistique de la fréquentation des 10 écoles supérieures en 1918.

Ecoles supérieures	Total	Hommes	Femmes	D'après les cultes				
				Cathol. rom.	Cathol. grecs.	Protestants	Juifs	Autres
1	2	3	4	5	6	7	8	9
3 Universités total	**12309**	**9524**	**2785**	**7490**	**712**	**163**	**3904**	**40**
%	—	77,4%	22,6%	60,9%	5,8%	1,3%	31,7%	0,3%
I Univ. de Varsovie	4557	3425	1132	2996	—	106	1442	13
II „ de Cracovie	2860	2159	701	1880	1	33	938	8
III „ de Lwów	3892	2940	952	1614	711	24	1524	19
2 Ecoles polit. total	**3600**	**3399**	**201**	**2629**	**59**	**122**	**740**	**16**
%	—	94%	5,6%	73,7%	1,7%	3,4%	20,8%	0.4%
I. Ecole polit. de Varsovie	2577	2407	170	1857	—	112	598	10
II „ „ de Lwów	1023	992	31	772	59	10	142	6
Ecole super. d'agriculture	476	443	33	451	—	21	3	1
Institut pédagogique	158	39	119	140	—	5	13	—
Academie Véterinaire	199	196	3	128	31	5	32	3
Ecole super. de commerce	374	271	103	306	—	22	45	1
Université libre	2240	915	1325	—	—	—	—	—

Varsovie, qui, en 1862, avait enfin pu avoir une école supérieure polonaise „Ecole Centrale" (Szkoła Główna) en fut privée en 1869, car les autorités russes la transformèrent en université russe, fréquentée principalement par les fils des fonctionnaires russes. En 1905, les étudiants polonais boycottant les écoles russes, quittèrent tous l'université de Varsovie pour aller faire leurs études à Cracovie, Lwów, Paris, Liege, Genève etc.

A Wilno, une université polonaise exista depuis le XVI-es. jusqu'en 1832. Le roi polonais, Etienne Batory, voulant favoriser la culture et la science polonaises en Lithuanie fonda, en 1578, l'Alma Mater de Wilno, où furent recteurs Pierre Skarga et J. Wójek, le traducteur de la Bible, et qui eut des professeurs éminents, comme le célèbre historien Naruszewicz et le „poeta laureatus" M. Sarbiewski, connu de toute l'Enrope. De 1797 à 1803, ayant passé sous la domination russe elle reçut le nom d'„Ecole Centrale de Wilno", et de 1803 jusqu'en 1832, date de sa fermeture par les autorités russes, elle s'appela „Université Impériale". Les savants polonais les plus illustres y ont professé, tels: les frères Śniadecki, l'historien J. Lelewel, le botaniste C. Jundziłł. C'est là qu'ont reçu leur instruction les plus grands poètes et écrivains polonais, comme Mickiewicz, Słowacki, Kraszewski, Pol etc. Ce n'est que 87 ans plus tard que le Chef de l'Etat Polonais, Joseph Piłsudski, a fait revivre ce centre de la culture et de la science polonaises sur les confins orientaux pour que celles-ci y accomplissent leur mission civilisatrice.

Outre les universités il existe actuellement en Pologne:

2 Ecoles Polytechniques à Lwów et à Varsovie
1 Academie des Beaux—Arts à Cracovie

1 Ecole Supérieure de l'Agriculture à Varsovie
1 Académie Vétérinaire à Lwów
1 Institut Vétérinaire à Varsovie
1 Ecole Supérieure de Commerce à Varsovie
1 Académie des Mines à Cracovie
1 Institut Pedagogique Supérieur à Varsovie
1 Ecole Supérieure des Sciences Politiques à Varsovie
1 Institut Météorologique à Varsovie
1 Université Libre à Varsovie.
1 Institut Géologique à Varsovie.

En tout 18 établissement d'enseignement supérieur sur les territoires polonais. En outre existent des écoles militaires

Statistique de la fréquentation des 10 écoles supérieures en 1918.

Ecoles supérieures	Total	Hommes	Femmes	D'après les cultes				
				Cathol. rom.	Cathol. grecs.	Protestants	Juifs	Autres
1	2	3	4	5	6	7	8	9
3 Universités total	**12309**	**9524**	**2785**	**7490**	**712**	**163**	**3904**	**40**
%	—	77,4%	22,6%	60,9%	5,8%	1,3%	31,7%	0,3%
I Univ. de Varsovie	4557	3425	1132	2996	—	106	1442	13
II „ de Cracovie	2860	2159	701	1880	1	33	938	8
III „ de Lwów	3892	2940	952	1614	711	24	1524	19
2 Ecoles polit. total	**3600**	**3399**	**201**	**2629**	**59**	**122**	**740**	**16**
%	—	94%	5,6%	73,7%	1,7%	3,4%	20,8%	0.4%
I. Ecole polit. de Varsovie	2577	2407	170	1857	—	112	598	10
II „ „ de Lwów	1023	992	31	772	59	10	142	6
Ecole super. d'agriculture	476	443	33	451	—	21	3	1
Institut pédagogique	158	39	119	140	—	5	13	—
Academie Véterinaire	199	196	3	128	31	5	32	3
Ecole super. de commerce	374	271	103	306	—	22	45	1
Université libre	2240	915	1325	—	—	—	—	—

Dans les établissements supérieurs cités plus haut le nombre des étudiants s'élevait en tout à 18.356. Ce nombre relativement petit s'explique par le tait que la majorité des étudiants était appelée sous les drapeaux.

Organisation du Ministére des Cultes et de l'Instruction Publique.

Le Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique étend sa competence à toutes les questions concernant les écoles, les cultes et les archives dans tout l'Etat polonais.

Le Ministère se divise en deux départements: A. Instruction publique et B. Cultes.

A. Département de l'instruction publique. Il comprend 4 sections:

a) l'enseignement primaire
b) „ secondaire
c) „ professionnel
d) „ supérieur et sciences.

Outre les départements et les sections il existe encore 8 services indépendants:

1) le Secrétariat généràl du Ministère
2) Section de droit
3) „ des finances
4) „ de la statistique,
5) „ des archives de l'Etat
6) „ de l'instruction en dehors des écoles
7) „ de l'hygiène scolaire
8) „ des constructions scolaires

B. Département des Cultes. Il s'occupe des questions touchant l'organisation des cultes dans l'Etat polonais. Il se divise en sections des cultes catholique romain, protestant, juif et autres.

La science polonaise.

Le développement de la science polonaise, comme celui de l'instruction, a rencontré beaucoup d'obstacles de la part des autorités des trois Etats qui se sont partagé la Pologne. De nombreux savants polonais ont été obligés d'émigrer à l'étranger,

où ils se sont fait un grand renom dans les universités et les laboratoires, tels, p. ex., les professeurs: Curie-Skłodowska (Paris), Nencki (Genève), Joteyko (Bruxelles), Brückner (Berlin) et beaucoup d'autres. Ce n'est que dans les universités de Cracovie et de Lwów qu'ils avaient leurs propres laboratoires, tandis qu'à Varsovie ils se réunissaient à la „Société des Sciences", institution fondée et entretenue par des fonds publics.

La plus importante et la plus ancienne des institutions scientifiques est l'Académie des Sciences de Cracovie, (ses capitaux s'élèvent à 13.340.000 mks). En outre, 4 autres institutions scientifiques jouent un rôle considérable en Pologne:

la Société des Sciences de Varsovie
„ „ „ „ „ Posnanie
„ „ pour l'avancement de la science polonaise, à Lwów.

enfin

la Caisse de secours aux sciences de J. Mianowski à Varsovie qui a pour but de faciliter les travaux scientifiques et de les récompenser au moyen des prix. Cette institution a offert, de 1881 à 1918, la somme de 1.983.624 roubles pour le développement de la science polonaise, dont:

pour les sciences			
mathématiques	philosophiques	appliquées	différents travaux scientif.
33,4%	39,5%	13,6%	13,5%
659.549 rbs	787.668 rbs	267.988 rbs	268.419 rbs

Depuis l'affranchissement de la Pologne la nouvelle intensité de la vie nationale s'est manifestée aussi dans le domaine des sciences par la formation de nombreuses sociétés scientifiques, dont nous citons seulement les principales:

Sciences	Nom de Société	Siège
physico-mathématiques et naturelles	Société de physique et de mathématiques	Varsovie
	Institut de Biologie expérimentale	"
	" de la Société des Sciences	"
	Société de Chimie	"
	Société de Géographie	"
	" Mathématique	Cracovie
	Musée de l'industrie et de l'agriculture	Varsovie
	Société des sciences naturelles de Copernic	Lwów
sociales et économiques	Institut psychologique	Varsovie
	Institut d'économie sociale	"
	Société des Economistes et Statisticiens	"
	Société de Droit et d'Economie	Cracovie
	" de Droit	Lwów
	" " "	Varsovie
philosophiques et historiques	" " Psychologie	"
	" " Philosophie	Lwów
	" " "	Cracovie
	" " d'Histoire	"
	" " "	Lwów
	Société de protection des monuments historiques	Varsovie
	Société des Amis de l'Histoire	"
	" de Philologie contemporaine	Lwów
	Union des Sociétés scientifiques polonaises	"
	Union scientifique et littéraire	Varsovie
	Musée pédagogique municipal	"
	Société de Pédagogie	"
	" " "	Lwów
	" " Numismatique	Posnanie
	Commission des recherches sur l'éducation et les écoles en Pologne	Cracovie
	Société de Numismatique	"
	" d'Ethnographie	Lwów
	Archives militaires polonaises	Cracovie
	Société des sciences militaires	Varsovie

C'est principalement la Section de l'enseignement supérieur et des sciences du Ministère de l'Instruction publique qui étend sa protection sur le développement des sciences par l'intermédiaire de diverses sociétés et institutions scientifiques. Du 1-er juillet 1918 au 1-er juillet 1920 furent ainsi alloués des subsides pour une somme de 3.935.599 mks. et 4.640.500 couronnes. En outre, les Ministères de l'Agriculture, du Travail et de l'Assistance sociale, des Travaux publics, des Beaux-Arts, de l'Hygiène publique, de la Guerre et des Affaires Etrangères subventionnent constamment des institutions scientifiques, des travaux desquelles ils bénéficient.

En mai 1920, eut lieu le 1-er Grand Congrès scientifique à Varsovie où les savants polonais examinèrent en détail les besoins de toutes les branches de la science et présentèrent les programmes respectifs de leur développement. En même temps, fut publié en 1920, par les soins de la Caisse de J. Mianowski, un ouvrage important en 2 tomes de 1400 pages, intitulé „La Science polonaise, ses besoins, son organisation et son développement", sous la direction de M. Stanislas Michalski, organisateur distingué du mouvement scientifique. C'est une série de programmes d'après lesquels la science polonaise s'est développée avec l'aide pécuniaire de son propre gouvernement.

[Bi]bliothèques [s]cientifiques [e]t Musées.

Les Musées et les Bibliothèques sont un témoignage évident de la civilisation et de la culture de chaque nation. Autrefois, il y avait en Pologne, outre les riches bibliothèques des universités et des couvents, de riches collections dans les châteaux et les palais de la noblesse. Les Jagellons possédaient de belles collections artistiques; les grands seigneurs polonais, comme les princes Czartoryski à Puławy, les Radziwiłł à Nieśwież, les Dzieduszycki, Krasiński, Po-

tocki possédaient des galeries de tableaux sans prix, mais la plus belle d'entre elles était certainement celle du roi Stanislas Auguste comptant près de 260.000 estampes italiennes, anglaises, flamandes, hollandaises et françaises.

Les trésors de la Pologne ont été pillés pendant sa longue captivité par les Russes, les Allemands et les Autrichiens, et pendant la guerre de 1914 de nombreuses collections privées, dans toute la Pologne orientale et en particulier en Galicie Orientale, ont été dévastées. Les musées existants avaient été entretenus par la nation elle même, car les gouvernements étrangers ne jugeaient pas utile de les subventionner.

Les Musées existant actuellement en Pologne peuvent être divisés en deux groupes:

1) Collections d'histoire naturelle.
2) Musées historiques.

Tableau des principaux Musées en Pologne.

Groupe	Nom du Musée	Siège
1. Collections d'histoire naturelle	1. Musée Dzieduszycki comprenant	Lwów
	4.000 animaux vertebrés 23.000 feuilles d'herbier 7.000 objets préhistoriques 14.000 pièces géologiques 30.000 limaçons Sa bibliothèque comprend 10.000 volumes	
	2. Collection de l'Académie des sciences	Cracovie
	Anthropologie Zoologie	

Groupe	Nom du Musée	Siège
	Minéralogie Géologie	
	3. Musée ornithologique Branicki	Varsovie
	4. Musée d'apiculture	„
	5. Collection de la Société des Amis de la Science . . .	Posnanie
	6. Musée national de l'Etat (d'histoire naturelle ouv. en 1920)	Varsovie
2. Musées	1. Musée ethnographique près la Société ethnographique (actuellement en réorganisation)	„
	2. Des collections et des musées locaux existant dans 23 villes sur les territoires du Royaume et de la Galicie	
	3. Musée des Tatras	Zakopane
3. Musées ethnographiques	1. Musée ethnographique . . .	Cracovie
	Collection ethnographique de la Société des Amis de la science	Posnanie
4. Musées technologiques	1. Musée de l'Industrie et de l'Agriculture . . . . . (riches collections scientifiques)	Varsovie
	2. Musée pharmaceutique . .	„
	3. „ technologique . . .	Lwów
	4. Musée technologique et industriel (possède plus de 60,000 objets.)	Cracovie
1. Musées historiques généraux	1. Musée des princes Lubomirski (Ossolineum) . . . . (le plus ancien musée)	Lwów
	2. Musée historique . . . . . (histoire de l'ancien Lwów)	„

Groupe	Nom du Musée	Siège
	3. Musée national du roi Jean III (documents historiques de la civilisation polonaise sur les territoires ruthènes; portraits et armes)	Lwów
	4. Musée National . . . . . . (le plus riche en documents de la civilisation polonaise et général)	Cracovie
	5. Musée Hutten-Czapski . . . (riche en numismates, estampes, porcelaine)	„
	6. Musée des princes Czartoryski . . . . Bibliothèque, Archives et Musée proprement dit (bibliothèque: plus de 100.000 volumes, archives: 15.000 manuscrits, 1.200 diplômes)	„
	7. Musée historique de la ville de Cracovie	„
	8. Musée Mielżyński	Posnanie
	9. „ National de Varsovie	Varsovie
	10. Collections du majorat des Comtes Krasiński	Wilno
	11. Musée des Sciences et des Arts	„
	12. „ Polonais	Toruń
Musées historiques et artistiques	1. Galerie de l'art contemporain	Cracovie
	2. Galerie municipale de Lwów	Lwów
	3. Musée de la Société d'encouragement des Beaux Arts	Varsovie
	4. Galerie des tableaux à Ossolineum	Lwów

Groupe	Nom du Musée	Siège
	5. Musée Municipal artistique et industriel	Lwów
	6. Musée des Métiers et des Arts appliqués	Varsovie
	7. Galerie des tableaux au musée Mielżyński	Posnanie
	8. Musée de l'Art religieux . .	»

Bibliothèques

Parmi les bibliothèques la première place occupent les biblothèques universitaires de Lwów (plus de 300.000 volumes), de Posnanie 250.000 volumes, de Cracovie, la bibliothèque des Jagellons, fondée au XIV-e s. (plus de 450.000 v., 7.000 manuscrits, 9.862 estampes, 3.568 cartes, 460 diplômes). Celle de Varsovie (près de 360.000 v.), fut dépouillée par les Russes.

A côté des bibliothèques universitaires existent en Pologne des bibliothèques scientifiques proprement dites, soit comme institutions autonomes, soit comme faisant partie des Sociétés scientifiques.

Les plus importantes sont:

1) la Bibiothèque de l'Etablissement National du nom des Ossiliński à Lwów.

2) la Bibliothèque de l'Académie des Sciences à Cracovie.

3) la Bibliothèque du Musée des Czartoryski à Cracovie.

4) la Bibliothèque de la Société des Amis da la Science à Posnanie.

5) la Bibliothèque des comtes Krasiński à Varsovie.

6) la Bibliothèque du majorat des Zamojski à Varsovie,

7) la Bibliothèque Publique à Varsovie.

Les bibliothèques, qui dépendent de l'Etat, sont sous la protection d'une Section spéciale pour les bibliothèques scientifiques du Ministère de l'Instruction publique.

Production littéraire et presse.

Au point de vue de la production littéraire la Pologne occupe la septièmè place du monde.

Malgré l'oppression politique, le développement intellectuel en Pologne a toujours été en progrès, grâce à la fécondité et l'universalité de la pensée polonaise.

Comme les circonstances dc la guerre mondiale ont causé des pertes non seulement dans la vie économique, mais aussi dans la vie intellectuelle, il est impossible d'évaluer exactement la production littéraire des années de guerre, il est cependant certain qu'elle n'a pas diminué, mais, qu'au contraire, elle augmente rapidement.

Les statistiques de 1910 et de 1911, c'est à dire de la période d'avant la guerre, mettent en évidence l'accroissement de la production littéraire.

	1910	1911
1. Publications scientifiques et littéraires	1624	1715
2. „ diverses	599	729
3. „ populaires	603	770
4. „ pédagogiques pour la jeunesse et les enfants .	303	290

Depuis la reconstitution de l'Etat polonais indépendant la presse s'est développée très considérablement. D'après les données de l'Office Central de Stastistique le nombre des périodiques a atteint, au I-er janvier 1920, un total de 1019, ainsi répartis:



HEDWIGE DZIUBINSKA

Député à la Diète, éminente protagoniste de l'instruction populaire en Pologne.



ETIENNE ŻEROMSKI
Le plus éminent écrivain polonais contemporain.

1) D'après les anciennes provinces:

a) Royaume 688
b) Petite Pologne (Galicie) 236
c) Prov. de Posnanie 175

2) D'après le caractère de la publication:

Journaux quotidiens 141
Revues hebdomadaires. 487
„ mensuelles 182
„ trimestrielles 25
„ annuelles 2
Paraissant irrégulierement 30
Editions d'un jour 59
Non désignés 173

3) D'après les langues:

[illegible]	Ruthène	Russe	Allemand	Juif	Hébreux	Français	Anglais	Latin	En plusieurs langues
…23 %	10	10	50	83	9	8	3	1	2

La Pologne, pays agricole, dont 75°/₀ de la population habite la campagne, possède le plus grand nombre de revues hebdomaires (487) convenant le mieux à la population rurale; 72% des périodiques ont un caractère démocratique-radical.

…et la culture intellectuelle.

Dans le domaine de l'Art et de la culture intellectuele, la Pologne occupe une place en vedette. Après la perte de son indépendance et, avec elle, de la possibilité de développer son énergie dans le domaine politique et d'agir librement dans le

domaine social, la nation polonaise a concentré toutes ses facultés de race et intellectuelles dans le domaine de l'art et de la culture par excellence originale et indépendante.

Le XIX-e siècle fut en Pologne une époque de poésie de grand style à laquelle les grands poètes, Mickiewicz, Słowacki, Krasiński et Norwid, ont donné un caractère souverainement humain. Parmi les écrivains contemporains la première place occupent Sienkiewicż, Reymont (Lauréats du prix de Nobel), Wyspiański, Żeromski, Sieroszewski. Kasprowicz.

Dans le domaine de la peinture et des arts plastiques la Pologne possède au XIX-e s. des talents éminents: Grottger et Matejko, (peintres de genre historique) Siemiradzki (peintre de l'ancien monde des Grecs et des Romains), Brandt, professeur de l'Académie des Beaux-Arts à Munich etc.

Parmi les peintres contemporains, les plus éminents, nous citerons: W. Kossak, (bataliste), J. Chełmoński, J. Malczewski (fantaisiste et mystique) S. Wyspiański, Joseph Mehoffer (décorateur de grand style), Jules Fałat, (maître de l'aquarelle), T. Axentowicz, Olga Boznańska, portraitistes). Aux plus jeunes talents, tout à fait indépendants et originaux, appartiennet: W. Skoczylas, Wejs, Skotnicki, K. Sichulski, Pautsch, Jarocki, J. Rembowski, etc.

Parmi les sculpteurs, dont le chef fut au XV-e s. Wit Stwosz, ont acquis actuellement une cêlébritê mondiale: K. Dunikowski, symboliste, E. Wittig, élève de Rodin, le professeur Laszczka, W. Szymanowski, B. Biegas, A. Wiwulski.

Ministère des Beaux-Arts et de la Culture.

C'est un Ministère spécial qui veille au développement intégral de l'Art et de la culture.

Il se divise en deux Sections:

a) arts plastiques

b) littérature, musique, théâtre.

Sociétés et théâtre.

Depuis 1918, moment où la Pologne reconquit sa liberté, une multitude de sociétés ayant pour but l'organisation de la vie intellectuelle se sont formées dans toutes les provinces de la Pologne. Elles tendent toutes actuellement à former des associations spéciales. En voici quelques-unes: „l'Association centrale des Universités Populaires", „l'Association des cours pour les adultes" „l'Ass. Centr. des Thâtres Populaires", „l'Ass. Centr. des Sociétes de la jeunesse rurale", „l'Ass. Centr. des Bibliothèques Populaires", etc., etc. Il faut mentionner, en outre, de nombreuses associations ayant pour but la protection du soldat.

Le mouvement théâtral de même prend un essor de plus en plus grand. La Poméranie et la prov, de Posnanie, d'où le théâtre national a été banni il y a cinquante ans, fondent actuellement des théâtres Polonais dans toutes les principales villes. Le même phénomène se fait remarquer sur les territoires de l'Est.

En somme, dans le domaine de l'instruction publique et de la vie intellectuelle en général, de grands progrès ont été réalisés par la Nation polonaise au cours de deux premières années de sa nouvelle existence.

Assistance publique.

Dès le début des hostilités, en août 1914, l'opinion publique en Pologne fut d'avis que les évenements qui allaient se dérouler sur les territoires polonais seraient gros de conséquences pour la Nation Polonaise, tant au point de vue politique que social. Elle se rendait compte en même temps de l'insuffisance, en face des périls et des nécessités de la guerre, de l'administration officielle. Aussi, tous les milieux de la société polonaise ressentirent un besoin impérieux de s'organiser.

En considération de cet état des choses, les gouvernements copartageants se virent contraints à renoncer à leur politique nettement hostile à toute initiative issue des milieux polonais et cherchèrent un „modus vivendi" avec la nation polonaise.

Ainsi, le gouvernement russe, après avoir mis en scène la proclamation du Grand-Duc Nicolas Nicolaïewitch, octroya aux habitants du Royaume du Congrès le droit de fonder une sorte d'administration locale autonome, dont devaient relever les questions concernant le ravitaillement et l'assistance publique.

Comité Central Citoyen.

En conséquence, on procéda à la formation, sous les auspices du gouvernement russe, du Comité Central Citoyen, qui développa une large activité dans le sens assigné.

Conseil Général d'Assistance.

Dissout par les occupants le 12 septembre 1915, le Comité Central fut remplacé, le 1-er janvier 1916, par le Conseil Général d'Assistance (R. G. O. „Rada Główna Opiekuńcza").

Le Conseil Général s'est proposé de protéger efficacement la population ayant souffert de la guerre.

La source principale des recettes du Conseil Général sont les dons et souscriptions du public.

En 1919, ces dons et souscriptions s'élevaient à 28.697.131,34 Mks.

Pour augmenter ses fonds, le Conseil Général a recours à de diverses entreprises.

En 1919, les recettes nettes ont été de
3.361.649,50 Mks—pour la loterie
et 68.379,45 „ — „ la Section économique.

Le Conseil Général d'Assistance, ainsi que ses succursales de la province ont reçu ces dons en nature des institutions et personnes privées, des divers Comités étrangers, en particulier de la Mission de la Croix Rouge Américaine. Ces dons étaient évalués, en 1919, approximativement à plusieurs dizaines de millions de marks.

Le Conseil Général opère soit directement (Bureau Central à Varsovie) soit par l intermédiaire de ses agences qui fonctionnent en caractère d'organisations de secours mutuel.

Au 31 mars 1920, au Conseil Général étaient affiliés sur les territoires de la République 206 organisations des Conseils d'Assistance régionaux (de districts), ainsi que plus de 1.000 Conseils d'Assistance locaux (paroissiaux ou communaux).

Plus de 30.000 personnes ont prêté un concours gratuit à l'action des organisations du Conseil Général.

Toutes ces organisations dirigeaient 2.744 institutions et étendaient leur protection sur 315.340 personnes.

Le Conseil Général d'Assistance a organisé 641 institutions pour enfants où 38.624 enfants étaient gar-

dés et entretenus, ainsi que 2.103 autres, dans lesque les 276.915 enfants étaient demi-pensionnaires, gratu tement nourris ou surveillés.

En dehors de cela, au 31 mars 1920, le Cons Général dirigeait 429 institutions pour adultes, où 92.1 personnes ont trouvé soit la protection, soit la nourr ture, soit l'asile.

Les organisations du Conseil Général distribuaie mensuellement 10.487.392 plats de nourriture.

Le Président de la Direction du Conseil Génér d'Assistance est Mr. Stanislas Staniszewski.

Comités Américains de Secours pour la Pologne.

Parmi les Sociétés de Secours pour la P logne, dont l'action bienfaisante, au cours de Guerre Mondiale et de la Guerre de l'Indépendan a puissamment contribué a alléger le triste sort de population, ce sont surtout les divers Comités Amé cains qu'il faut mentionner.

Déjà pendant la Guerre Mondiale, l'Ameriq a, dans la mesure du possible, apporté son aide à Pologne; son action prit un essor particulier lors du r tablissement de la République Polonaise indépendan Elle déploya alors une large activité dans le domai du ravitaillement du soldat au front, du secours po les enfants et de la lutte contre les épidémies.

Aussi, des Sociétes telles que la „Y. M. C. A (Ligue de la jeunesse chrétienne), la Croix Rou Américaine, la „A. R. A." (Section Americaine du S cours — „Hoower-Mission") sont des plus populai dans toutes les localités de la Pologne.

Chronique des faits importants relatifs à la Pologne

(depuis la début de la Guerre Mondiale jusqu'au 1-er novembre 1920).

1914.

Août.

6. Les cadres des chasseurs de J. Piłsudski passent la frontière.

14. Proclamation du Grand-Duc Nicolas Nicolaïewitch aux Polonais.

16. Formation du Haut Comité National (N. K. N.) à Cracovie et organisation des Légions polonaises.

Septembre.

2. Occupation de Lwów par les troupes russes.

20. Dissolution de la Légion orientale à Mszawa, en Galicie.

Octobre.

1—31. Expédition de Gracovie en Hongrie du 2-me et du 3-me régiments des Légions polonaises.

Batailles de Rafałów, de Nadworna et de Mołodeczno dans les Carpathes.

1—31. Participation du 1-er régiment des Légions polonaises à l'offensive sur Varsovie.

Novembre.

9—11. Marche célèbre des détachements de J. Piłsudski de Utina à Cracovie.

10. Départ du Haut Comité National de Cracovie à Vienne.

15. Les détachements de J. Piłsudski forment une brigade.

16. Bataille de la Brigade de J. Piłsudski près Krzywopłoty.

26. Formation à Varsovie du Comité National se ralliant à la proclamation du Grand Duc Nicolas Nicolaïévitch.

29. Anniversaire de l'insurrection de 1831 — démonstrations antirusses de la jeunesse à Varsovie.

Décembre.

1—31. Sanglantes et héroïques luttes de la 2-e brigade des Légions polonaises dans les Carpathes.

22—26 Bataille sanglante de la 1-re Brigade à Lowczów en Galicie,

1915.

Janvier.

25. Le Comité National à Varsovie essaie de créer des Légions polonaises auprès de l'armée russe.

Avril.

4. Proclamation, dans le „Code" de Pétersbourg, de la loi de l'autonomie municipale dans le Royaume du Congrès, laquelle n'a pas été mise en vigueur.

Mai.

1. Commencement de la contre-offensive des Etats Centraux près de Gorlice en Galicie.

19—20. Bataille sanglante de la 1-re Brigade des Lêgions près de Konary.

Juin.

3. Mémoire du Haut Comité National au Ministère des affaires étrangeres de l'Empire Austro-Hongrois au sujet de la reconstitution de l'Etat polonais sous la protection de la monarchie des Habsbourg.

13 Charge célèbre des Uhlans de la 2-me Brigade sous le commandement du chef d'escadron Wąsowicz près de Rokitna en Bessarabie.

22. Reprise de Lwów aux Russes.

24. Communiqué du gouvernement russe au sujet de la formation de la commission russo-polonaise à Pétersbourg.

Juillet.

26. Le Comité Central Citoyen prend entre ses mains l'admistratlon de la ville de Varsovie et crée une milice.

30. La cavalerie de la 1-re Brigade des Légions occupe Lublin.

Août.

1. Déclaration de Goremykin à la Douma concernant l'autonomie future du Royaume de Pologne.

5. Entrée des Allemands à Varsovie. Nomination du prince Z. Lubomirski à la présidence de la ville de Varsovie.

L'administration de la ville est laissée au Comité Citoyen de Varsovie. Etablissement de la Section de l'instruction publique auprès du Comité Citoyen de Varsovie.

10. Les tribunaux passent aux mains des magistrats polonais.

15. Arrivée de J. Piłsudski à Varsovie.

19. Discours du Chancelier allemand Bethmann-Hollweg au Parlement cencernant la question polonaise.

22. Départ au front du bataillon des Légions polonaises formé à Varsovie.

Septembre.

6—30. Rudes combats de la 1-re et 3-me Brigade de Légions polonaises en Polésie de Volhynie.

10. Liquidation des tribunaux citoyens polonais à Varsovie, dont la juridiction passe entre les mains des autorités allemandes.

14. Dissolution du Comité Central Citoyen à Varsovie et de tous les Comités Citoyens en province.

Octobre.

1—10. Combats des Légions sur le Styr.

18—30 Luttes sanglantes pour Czartorysk sur le Styr.

24—26. Arrivée de la 2-me Brigade des Légions polonaises de la Bessarabie au front de la Polésie de Volhynie.

Novembre.

9—21. Nouvelles luttes sanglantes de toutes les trois brigades des Légions en Volhynie.

15. Ouverture de l'Université et de l'Ecole Polytechnique à Varsovie.

Décembre.

19. Les autorités allemandes autorisent la création du Conseil Général d'Assistance.

1016.

Janvier.

22. Promulgation du système électoral aux diétines de district par les autorités allemandes.

Février.

18. Dissolution de la Section de l'Instruction publique auprès du Comitê Citoyen de Varsovie par les autorités allemandes.

22. Discours du ministre des affaires étrangeres, Sazanow, à la Douma russe au sujet de la question polonaise.

Mai.

3. Célébration solennelle du 125-e anniversaire de la Constitution du 3 mai à Varsovie.

Juin.

7—8 Luttes sanglantes des Légions pour la „Polska Góra“ sur le Styr.

24. Ouverture du Conseil municipal à Varsovie.

Joillet.

3–10. Luttes sanglantes des Légions sur le Styr. Retraite sur le Stochód.

Août.

20. Mémoire des officiers de Légions au Haut Comité National demandant la transformation des Légions en une armée indépendante, et au cas contraire menaçant de dissoudre les Légions.

Septembre.

20. Proclamation du gouvernement autrichien concernant la transformation des Légions en un corps auxiliaire, ce qui n'a pas été exécuté.

26. J. Piłsudski donne sa démission et abandonne les Légions. Les officiers et les soldots donnent également leur démission.

Octobre.

18. Le Haut Comité National engage les Légions à persister.

27. Départ à Berlin et à Vienne de la Délégation polonaise avec le recteur de l'Université, Brudziński, en tête.

Novembre.

5. Proclamation de l'indépendance de la Pologne par l'Allemagne et l'Autriche. La séparation de la Galicie de l'Autriche annoncée.

9. Déclaration des occupants annonçant le recrutement à l'armée polonaise et en même temps leur intention de maintenir l'autorité entre leurs mains. Protestation des éléments démocratiques et indépendants, réclamant la formation d'un gouvernement polonais.

12. Le gouverneur Beseler proclame la Diète polonaise et le Conseil d'Etat devant être un corps consultatif auprès du chef de l'administration allemande. La nation repousse unanimement ce projet. Démonstrations à Varsovie en vue de l'établissement d'un gouvernement national.

15. Formation du Conseil National à Varsovie comprenant tous les partis politiques polonais.

16. Mort de Sienkiewicz à Vevey en Suisse.

26. Proclamation par les occupants du Statut du Conseil d'Etat provisoìre, composé de 26 personnes.

Décembre.

1. Entrée des Légions à Varsovie.

1917.

Janvier.

14. Ouverture du Conseil d'Etat provisoire.

22 Proclamation du président Wilson au Sénat concernant la paix, dans laquelle il publie le principe de l'indépendance complète et de l'union de la Pologne.

Mars.

16. Congrès des représentants de tous les territoires de la Pologne convoqué par le Conseil d'Etat provisoire. Le congrés a décidé que les Légions fussent incorporées à l'armée polonaise et que le Conseil d'Etat provisoire prît dans ses mains l'administration; en outre, il s'est prononcé pour l'union de la Pologne avec la Lithuanie.

17. Proclamation de la Délégation des ouvriers et des soldats de Pétersbourg reconnaissant le droit de la Pologne à l'indépendance.

19. Proclamation du gouvernement russe aux Polonais reconnaissant l'indépendance de la Pologne. Le Conseil d'Etat provisoire menace de donner sa démission au cas que l'Autriche retire les Légions du Royaume de Pologne et que celles-ci ne servent pas de cadres pour l'armée polonaise.

25. Etablissement par le gouvernement russe provisoire de la Comission de Liquidation pour les affaires du Royaume du Congrès.

Avril.

10. Cession par l'Autriche des Légions polonaises au gouverneur de Varsovie, Beseler, pour en constituer les cadres de l'armée polonaise.

15. Réponse du Conseil d'Etat provisoire à la proclamation du gouvernement russe protestant contre la déclaration de la fixation des frontières de la Pologne par la Constituante russe, ainsi que, contre l'imposition d'une union militaire.

16. Protestation du parti socialiste polonais contre l'inactivité et les tendances de réaction du Conseil d'Etat provisoire.

17. Communiqué du Conseil d'Etat provisoire constatant la non-réussite de ses démarches en ce qui concerne l'armée polonaise et la transmission de l'administration dans ses mains

Mai.

1. Déclaration du Conseil d' Etat provisoire de la nécessité de convoquer une Régence et un conseil des Ministres.

2. Le parti socialiste polonais retire son représentant du Conseil d'Etat provisoire et réclame sa dissolution.

2—4. Congrès, convoqué par le Conseil National, vote la résolution invitant le Conseil d'Etat provisoire à donner se démission par suite de son impuissance.

5. Grève dans les écoles supérieures à Varsovie à la suite du mauvais traitement infligé à des étudiants par la police prussienne.

10 Congrès de la démocratie polonaise à Moscou.

11—12. Troubles de famine à Varsovie.

15. Les Etats Centraux donnent une réponse équivoque à la déclaration du Conseil d'Etat provisoire du 1-er mai 1917.

19. Tous les partis polonais publient une déclaration demandant l'indépendance de l'ancien Grand Duché de Lithuanie.

28. Séance historique du Cercle Polonais du Parlament autrichien à Cracovie à laquelle a été votée une résolution proclamant que le seul voeu de la nation polonaise soit le recouvrement d'une Pologne indépendante, unie, avec accès à la mer.

Juin.

5. Décret du gouvernement français concernant la formation d'une armée polonaise en France.

7—13 Congrès à Pétersbourg des délégués de toutes les organisations militaires polonaises en Russie.

14. Les étudiants de Varsovie décident de boycotter les trésoreries allemandes des écoles supérieures jusqu'au moment où ces écoles seront rendues aux autorités polonaises.

22. Fermeture de l'Université et de l'Ecole Polytechnique à Varsovie par les autorités allemandes.

Juillet.

2. Démission de Joseph Piłsudski et d'autres membres appartenant au parti de la gauche démocratique du Conseil d'Etat provisoire.

3. Les autres membres du Conseil d'Etat approuvent le texte du serment pour l'armée qui de fait la met sous la dépendance exclusive des Allemands.

6. Le Conseil d'Etat provisoire invite l'armée à prêter serment.

9. Date du serment. La grande majorité des officiers et des soldats refuse de prêter serment à l'Allemagne.

12. Les légionnaires qui ont refusé de prêter serment sont internés dans les camps de concentration de Benjaminów et de Szczypiorna.

22. Arrestation de J. Piłsudski et de Sosnkowski; leur internement à Magdebourg.

Août.

3—6. Congrès polonais à Moscou.

23. Défense de Stanisławów par la cavalerie polonaise sous le commandement de Moscicki. Charge célèbre de Krechowce.

25. Déposition des mandats par le reste des membres du Conseil d'Etat provisoire.

Septembre.

1. Remise de l'administration de la justice entre les mains des Polonais.

12. Proclamation des souverains des Etats Centraux établissant le Conseil de Régence du Royaume de Pologne.

Octobre.

1. Remise de l'administration des écoles aux mains des Polonais.

14. Commencement du recrutement à l'armée polonaise en Amérique.

15. L'archévêque Kakowski, le prince Z. Lubomirski et M. Ostrowski nommés régents.

15. Solennité en l'honneur de Kościuszko à Pétersbourg, où les ambassadeurs de l'Entente déclarent l'indépendance de la Pologne.

16. Dissolution du Haut Comité National à Cracovie.

19. Reconnaissance officielle du Comité National à Paris.

27. Entrée en fonctions du Conseil de Régence.

Novembre.

12. Le Haut Comité militaire polonais à Petersbourg invite les Polonais à se retirer de l'armée russe.

27. Le Conseil de Régence confie à M. Kucharzewski la mission de former le 1-er cabinet.

Décembre.

8. Formation du 1-er cabinet des Ministres par M. Kucharzewski.

9. Démonstration agitée de la jeunesse académique à Varsovie contre les Allemands et le Conseil de Régence et pour la libération de J. Piłsudski et des légionnaires.

12. Le président des ministres italiens Orlando proclame dans son discours au Parlement la tendance de l'Entente à restituer une Pologne indépendante et unie.

20. Le gouvernement bolchéviste propose au gouvernement allemand de retirer ses troupes de la Pologne avant le commencement des négociations de paix.

21. Départ de M. Kucharzewski à Berlin pour demander la participation de la Pologne aux négociations de Brest et rencontre avec Kühlmann à Łowicz.

22—26. Négociations de Brest, où il est question de retirer les troupes allemandes du Royaume de Pologne.

25. Décret du Conseil des commissaires du peuple concernant la dissolution de la Commission de Liquidation des affaires du Royaume du Congrès.

1918.

Janvier.

6—8. Déclaration de MM. Pichon, Lloyd George et Wilson concernant l'indépendance de la Pologne unie.

7—10. Voyage du Conseil de Régence à Berlin et à Vienne.

14. Troubles de famine à Cracovie.

17. Dépêche de M. Kucharzewski demandant encore une fois la participation de la Pologne aux négociation de paix à Brest.



UNIVERSITÉ DE WILNO

L'observatoire.



CRACOVIE

La Grand'Place. Les „Sukiennice" (Ancien Marché aux Draps).

23. Discussion au parlement prussien sur l'autonomie de la Posnanie.

24. Discours de Czernin à la Commission de la Délégation autrichienne concernant les 14 paragraphes de Wilson.

25. Discours du chancelier Hertling et du secrétaire d'Etat Kühlmann à la Commission du Parlement allemand concernant les conditions de Wilson.

Février.

2. Sanglantes démonstrations contre l'Autriche à Lwów.

4. Le Conseil de Régence promulgue le Statut du Conseil d'Etat qui doit compter 110 membres, représentants des Diétines et des Municipalités ainsi que des membres nommés.

6—8. Discussion à Brest entre les délégués russes et ceux des Etats Centraux concernant l'admission aux négociations des délégués polonais.

9. Traité de Paix entre les Etats Centraux et l'Ukraine à Brest. La province de Chełm est accordée à l'Ukraine.

11—26. Marche célèbre de 400 klm. de la 3-me division du général Iwaszkiewicz, des troupes polonaises en Russie, de Jelnia à Bobrujsk.

11. Démission du cabinet Kucharzewski.

12—13. Démonstrations et troubles à Varsovie, Cracovie, Lwów et en province à cause de la reconnaissance à l'Ukraine de la province de Chełm.

15 Passage de la brigade du général Haller en Ukraine.

16. Proclamation de l'Etat lithuanien par la „Taryba".

18 Grève générale en Galicie — protestation contre la remise de la province de Chełm à l'Ukraine.

19. Occupation de Mińsk par les troupes polonaises en Russie. Dissolution du Corps auxiliaire po-

lonais par l'Autriche. Arrestation et internement à Huszt (Hongrie) des officiers et soldats n'ayant pas réussi à passer la frontière.

20. Protestation du Cercle Polonais au Parlement autrichien contre le Traité de paix avec l'Ukraine.

22. Discours du président des ministres Wekerle au Parlement autrichien.

25. Discours du chancelier Hertling au Parlement allemand concernant la question polonaise.

26. Convention du général Dowbór-Musnicki avec les Allemands concernant le 1-er corps polonais en Russie.

M a r s.

3. Traité de paix imposé par l'Allemagne à la Russie des Soviets.

6. Protestation du Cercle Polonais au Landstag prussien contre le traité de paix avec l'Ukraine.

7. La brigade du général Haller s'unit au 2-me corps polonais â Soroki (Bessarabie).

A v r i l.

4. Nomination du cabinet Steczkowski.

9. Election du Conseil d'Etat du Royame de Pologne.

29. Note du prince Radziwiłł, directeur du Départament des affaires étrangères, aux Etats Centraux proposant une entente et une convention militaire.

M a i.

6. Bataille de Kaniów (Ukraine) du Corps du général Haller avec les Allemands.

21. Capitulation du 1-er corps du gén. Dowbór-Musnicki.

J u i n.

8. Commencement du procès de Marmarosz-Szigeth contre les légionnaires.

22. Ouverture du Conseil d'Etat du Royaume de Pologne à Varsovie.

Juillet.

18. Commencement de l'offensive française à laquelle prennent part les troupes polonaises.

Août.

15. Départ du prince Radziwiłł au grand quartier général allemand et à Vienne.

18. Déclaration de Versailles de l'Entente touchant la question polonaise.

Septembre.

5. Ajournement du Conseil d'Etat par le Conseil de Régence craignant l'opposition de celui-ci dans la question du voyage du prince Radziwiłł au grand quartier général allemand. Démission du cabinet Steczkowski. M. Kucharzewski est chargé de former un nouveau cabinet,

30 Le procès de Marmarosz-Szigeth contre les légionnaires polonais est arrété sur l'ordre de l'empéreur Charles I.

Octobre.

1. Attentat exécuté par le parti socialiste contre Schultze, chef de la police secrète allemande à Varsovie.

5. Discours au parlament allemand du nouveau chancelier, le prince Max de Bade, dans lequel celui-ci annonce qu'il a demandé au président Wilson de prendre en ses mains la question de la paix, tout en admettant ses 14 conditions.

6. Le Comité National polonais à Paris nomme le général Haller Commendant en Chef des troupes polonaises en France.

7. Déclaration du Cercle Polonais au Parlament allemand concernant l'indépendance complète de la Pologne.

8. Le Conseil de Régence lance une proclamation à la nation polonaise. Il y déclare prendre pour base de son activité l'indépendance de l'Etat polonais

comprenant tous les territoires polonais. Pour réaliser ce programme il décrète la dissolution du Conseil d'Etat et la formation d'un gouvernement composé de représants de toutes les classes de la nation qui élaborera le système électoral à la Diète et convoquera celle-ci. Le cabinet Kucharzewski démissionne. M. Broniewski est nommé provisoirement président du Conseil des ministres.

12. Le Conseil de Régence prend dans ses mains l'administration du pays, il assermente les troupes polonaises („Wehrmacht") étant jusqu'ici sous le commandement du général Beseler.

15. Les autorités d'occupation autrichiennes font savoir au geuvernement polonais qu'elles sont prêtes à lui remettre l'administration du gouvernement général de Lublin.

16' Les députés polonais en Autriche se proclament citoyens de l'Etat polonais libre, indépendant et uni et invitent le gouvernement autrichien á réaliser les conditions du président Wilson.

22. Mr. J. Świerzyński forme, sur l'ordre du Conseil de Régence, un Conseil des ministres composé en majorité de représentants de la démocratie nationale.

24. Au Parlament allemand, le dr. Solf, ministres des affaires étrangères, prononce un discours contre l'abandon à la Pologne de Gdańsk, de la Posnanie et de la Poméranie.

28. Formation à Cracovie par les députés polonais de la Commission de Liquidation. L'Autriche demande au président Wilson un armistice et accepte une paix séparée.

30. Le Conseil national à Cieszyn proclame que la Silésie de Cieszyn est une partie intégrale de la Pologne, et prend dans ses mains l'administration de cette province.

31. Les militaires polonais occupent à Cracovie les bâtiments militaires. Capitalution des Autrichiens.

N o v e m b r e.

1. Les Ukrainiens attaquent Lwów et Przemyśl.

3. Le cabinet Świerzyński démissionne et lance une proclamation à la nation où il préconise la formations d'un gouvernement de coalition.

4. Le Conseil de Régence publie un décret promulguant la convocation de la Diète au mois de décembre. Le dr. Wróblewski est chargé de former un gouvernement de fonctionnaires. Dans la zone d'occupation autrichienne, les Polonais expulsent les garnisons autrichennes.

7. Formation à Lublin du Gouvernement Populaire de Daszyński proclamant l'établissement de la République en Pologne, la dissolution du Conseil de Régence, et des réformes sociales démocratiques.

10. Arrivée à Varsovie de J. Piłsudski libéré de Magdebourg par la Révolution allemande. Le Conseil de Régence proclame la dissolution de l'administration allemande. Les Polonais expulsent les garnisons allemandes. Fuite du général Beseler de Varsovie. Formation à Posnanie du Conseil Populairc polonais'

11. Armisticé sur le front occidental. L'administratîon passe aux mains des Polonais. Le Conseil de Régence remet le pouvoir militaire à J. Piłsudski.

14. Sous la pression de l'opinion publique le Conseil de Régence se dissout et transmet ses pouvoirs à J. Piłsudski, reconnu aussi par le Gouvemement Populaire de Lublin.

15. Joseph Piłsudski lance une preclamation à la nation annonçant qu'il prend en ses mans le pouvoir suprême et confie la mission de former un gouvernement à Daszyński.

16. Notification par J. Piłsudski aux gouvernements de l'Europe et de l'Amérique de la formation de l'Etat polonais indépendant.

18. Démission de Daszyński qui ne peut obtenir la participation à son cabinet des Posnaniens. Le socialiste J. Moraczewski forme un Gouvernement Populaire provisoire, également sans la participation des Posnaniens.

21. Lwów est délivré de l'invasion ukrainienne par les troupes polonaises.

25. Le gouvernement bolchéviste de Moscou fait arrêter la légation polonaise.

26. Promulgation du décret concernant la journée de travail de 8 heures.

27. Promulgation du décret concernant les conseils de communes et leurs élections par tous les habitans de la commune des deux sexes âgés de plus de 21 ans et habitant la commune depuis 6 mois.

28. Décret promulgunant le système électoral à la Diète, système à 5 qualificatifs, donnant le droit électoral à tous les habitants du pays des deux sexes âgés de plus de 21 ans. La date des élections est fixée au 26 janvier 1919.

D é c e m b r e.

3. Délibérations à Posnanie de la Diète de province qui élit le Haut Conseil Populaire polonais pour l'ancienne province prussienne. Celui-ci envoie à l'Entente une dépêche demandant la réunion de tous les territoires polonais.

5. Les Ukrainiens commencent une offensive en Galicie. Décret concernant l'administration autonome (Diétines de district).

9. Ouverture de l'université catholique à Lublin.

15. Décret promulguant le systeme électoral à 5 qualificatifs aux Conseils municipaux.

25. Arrivée de J. Paderewski à Gdańsk sur le croiseur anglais „Condor".

26. Arrivée à Posnanie de J. Paderewski, salué avec enthousiasme par la population.

27—31. Soulèvement de la population polonaise en Posnanie, terminée par l'expulsion des troupes allemandes de la prov. de Posnanie.

1919.

Janvier.

1. I. Paderewski arrive à Varsovie salué avec enthousiasme.

3. Le gouvernement publie un décret concernant les associations et l'inspection du travail.

4. Coup d'état non réussi de la Démocratie Nationale contre le Gouvernement Populaire de J. Moraczewski.

10. Victoire des troupes polonaises près de Lwów.

11. Le Haut Conseil de Posnanie nomme le général Muśnicki commandant des troupes de la Grande Pologne.

Le gouvernement Moraczewski à Varsovie promulgue la loi concernant les caisses des malades.

13. Le cabinet Moraczewski, par suite des difficultés de nature financière (les classes aisées ayant boycotté l'emprunt de l'Etat et n'ayant pas payé les impôts), donne sa démission. Un nouveau cabinet est formé sous la présidence de I. Paderewski. Le cabinet démissionnaire décide la loi concernant la protection des locataires.

18. Ouverture à Paris de la Conférence de la Paix; la Pologne y est représentée par R. Dmowski.

23. Conseil militaire de l'Entente décide d'envoyer une mission spéciale en Pologne. Agression des Tchèques en Silésie de Cieszyn.

26. Elections à la Diéte. Le Secrétaire de l'Etat Lansing annonce à I. Paderewski l'établissement des relations officielles avec la Pologne.

27. Décret officiel concernant l'organisation des Offices de l'Etat de l'assistance du travail.

30. M. Pichon annonce dans une dépêche à I. Paderewski que la France continuera à aider et à protéger la Pologne.

Février.

1. M. M. Dmowski et Benesz signent à Paris un accord provisoire entre la Pologne et la Tchéco-slovaquie concernant la Silésie de Cieszyn.

4. Décret concernant une autonomie municipale basée sur des principes éminemment démocratiques.

7. Décret concernant l'organisation des communes juives dans le Royaume.

10. Ouverture de la Diète. Occupation de Brest par les troupes polonaises.

12. Arrivée à Varsovie de la Mission de l'Entente avec l' ambassadeur Noulens en tête.

14. Le maréchal Foch somme les Allemands de cesser leurs opérations militaires contre les Polonais en Posnanie.

19. Les troupes polonaises occupent Białystok.

20. La Diète élit à l'unanimité Joseph Piłsudski Chef de l'Etat.

23. Elections à Varsovie du Conseil municipal basées sur un nouveau système électoral démocratique

24. Le gouvernement français reconnait l'indépendance et la souveraineté de l'Etat Polonais. Armistice avec les Ukrainiens en Galicie.

26. Les troupes polonaises occupent de nouveau Frysztat, Trzyniec et Jabłonkowo en vertu de la convention de Paris.

27. L'Angleterre reconnait l'indépendance de l'Etat polonais.

28. L'Italie reconnait l'indépendance et la souveraineté de l'Etat polonais.

Mars.

1. Le Haut Commandement ukrainien dénonce l'armistice Arrivée en Posnanie de la Mission de l'Entente.

3. Arrivée à Varsovie de la mission de la Croix Rouge américaine.

7. La Diète vote à l'unanimité la levée de 6 classes. Les troupes polonaises occupent Pińsk.

9. Manifestations dans toute la Pologne pour la réunion de Gdańsk à la Pologne.

11. Le général Iwaszkiewicz prend le commandement du front de Lwów.

12. Le Conseil Suprême de l'Entente décide d'envoyer le général Henrys en caractère de conseiller militaire pour l'organisation de l'armée polonaise.

13. Le gouvernement de Finlande reconnait l'indépendance de la Pologne.

15. La Suisse reconnait l'indépendance de la Pologne. La Posnanie envoie ses premiers détachements au secours de Lwów.

18. L'offensive victorieuse polonaise près de Lwów dégage la ville des Ukrainiens.

20. Ouverture du Conseil Municipal à Varsovie. Les représentants des Grandes Puissances imposent un armistice à la Pologne et à l'Ukraine.

21. Le gouvernement belge reconnait l'indépendance de la Pologne.

23. Elections au Conseil Municipal de Posnanie; les partis polonais remportent une brillante victoire.

27. La Diète vote à l'unanimité l'Acte de l'alliance entre la Pologne et les Etats de l'Entente.

28. Loi concernant la solution des conflits collectifs entre patrons et travailleurs agricoles garantissant une large protection aux valets de ferme.

31. La mission de l'Entente, M. Noulens en tête, quitte Varsovie.

Avril.

2. L'ambassadeur de France auprès du gouvernement polonais remet ses lettres de créance au Chef de l'Etat.

4. Le président de la délégation allemande Erzberger et le marechal Foch signent à Spa une convention concernant la question du transport de l'armée du général Haller à travers l'Allemagne.

12. Arrivée du général Henrys à Varsovie.

15. Les premiers détachements de l'armée du général Haller quittent la France pour la Pologne. Le Comité National à Paris décide de se dissoudre.

17. Occupation de Lida par les troupes polonaises.

19. Occupation de Wilno par la cavalerie polonaise Les troupes polonaises infligent une défaite aux Ukrainiens près de Lwów.

21. Arrivée du général Haller à Varsovie.

22. Le Chef de l'Etat J. Piłsudski lance à Wilno une proclamation aux habitants de l'ancien Grand Duché de Lithuanie.

28. Les troupes polonaises occupent Grodno abandonné par les Allemands

Mai.

13. Dmowski, au nom de la délegation polonaise à Paris, demande à la Conférence de la Paix que la Galicie Orientale reste unie à la Pologne.

16. Les troupes polonaises, ut avec les Ukrainiens, s'emparent de Sambor, de Żółkiew en Galicie et dè Łuck en Volhynie.

19. Les troupes polonaises s'emparent de Borysław et de Drohobycz, de Mikołajów, et franchissent le Dniester.

27. Les troupes polonaises occupent Kałusz, Halicz, Stanisławów, passent la Gniła Lipa et s'emparent de Złoczów.

Juin.

1. La délégation ukrainienne arrivée à Lwów fait des propositions d'armistice. Elections en Posnanie à la Diete de Varsovie.

3. Décret concernant la convocation d'une commission judiciaire pour l'unification des codes dans l'Etat polonais.

7. Reconnaissance par les gouvernements de la Suède et de l'Espagne de l'indépendance de la République polonaise.

13. Les troupes ukrainiennes, malgré l'armistice, attaquent les positions polonaises sur la Gniła Lipa.

27. Le Conseil Suprême de l'Entente autorise le gouvernement polonais, par suite de la non observation de l'armistice par les Ukrainiens, à continuer les opération de guerre jusqu'au Zbrucz.

28. Signature du traité de paix à Varsailles; MM. Dmowski et Paderewski signent le traité au nom de la Pologne. Les représentants de 5 Grandes Puissances signent à Paris l'acte de la reconnaissance de la Pologne.

Juillet.

7—10 La Diète vote la réforme agraire, le rachat forcé de la terre au dessus de 300 hectares et la nationalisation des forêts.

13. Arrivée à Varsovie, avec le consentement de la Pologne, de la mission américaine du sénateur Morgentau pour étudier la question juive.

17. Les troupes polonaises en Galicie arrivent sur le Zbrucz

21. Négociations polono-tchèques à Cracovie concernant la question de Cieszyn; ils n'aboutissent à aucun résultat.

28. Le Conseil Suprême de l'Entente demande au gouvernement allemand la cessation des répressions à l'égard de la population polonaise en Haute-Silésie.

31. Ratification par la Diète polonaise du traité de Versailles.

Août.

8. Occupation de Mińsk-Mazowiecki par les troupes polonaises.

16. Dissolution du Haut Conseil Populaire en Posnanie. M. Seyda est nommé ministre de l'ancienne province prussienne. Les troupes posnaniennes passent sous le commandement du Commandant en Chef J. Piłsudski.

18. Soulèvement de la population polonaise en Haute-Silésie.

21. Les Allemands répriment le soulèvement en Haute-Silésie.

25. Occupation par les troupes polonaises du district de Suwałki et d'Augustów.

28. Les troupes polonaises s'emparent de Bobrujsk.

Septembre.

1. Armistice de 31 jours entre la Pologne et l'Ukraine.

10. Signature du traité de paix à St. Germain entre la France et l'Autriche. M. M. Dmowski et Paderewski le signent au nom de la Pologne.

11. Les troupes polonaises passent la Dźwina et occupent Borysów. Le Conseil Suprême militaire des Alliés à Paris décide de résoudre le conflit concernant la Silésie de Cieszyn par voie de plébiscite.

19. Arrivée de M. S. Samuel, délégué du gouvernement anglais, pour enquêter sur la question juive en Pologne.

23. Le Conseil des Cinq à Paris décide de donner à la Pologne le mandat d'administrer provisoirement la Galicie orientale.

26: Reprise des négociations polono-allemandes à Berlin.

27. Mort à Cracovie du professeur Boleslas Ulanowski, célèbre savant polonais, secrétaire général de l'Académie des Sciences.

Octobre.

10. Ouverture de l'Université à Wilno.

16—20. Grèves agraires dans le Royaume du Congrès.

18. Reconnaissance de fait par le gouvernement polonais de la République esthonienne.

20. Arrivée à Varsovie de la délégation lettonne avec le président des ministres Mejerowicz en tête et de la délégation ukrainienne avec le président des ministres Lewicki.

22. Reconnaissance de fait par le gouvernement polonais de l'indépendance de la Lettonie.

23. Remise des lettres de créance par le premier ministre plénipotentiaire anglais en Pologne.

25. Premier voyage du Chef de l'Etat J. Pilsudski en Posnanie.

29. Ouverture de la Conférence Internationale du Travail à Washington avec la participation des délégués polonais.

N o v e m b r e.

9. Elections communales en Haute-Silésie marquées par une victoire décisive des Polonais.

27. Dèbut de la crise du gouvernement de Paderewski. Reconnaissance par le Conseil Suprême à Paris du mandat de la Pologne en Galicie Orientale pour un délai de 25 ans.

29. Première séance de l'Académie des Sciences à Cracovie dans la Pologne indépendante.

D é c e m b r e.

13. Fin de la crise ministérielle. Nouveau cabinet de M. Skulski.

22. Le Conseil Suprême de la Conférence de la Paix décide de soumettre à une révision les décisions concernant la Galicie Orientale. Tchitchérine adresse à la Pologne des propositions de paix.

1920.

J a n v i e r.

3. Occupation de Dunabourg par les troupes polonaises et lettonnes.

10. Echange des documents de ratification entre l'Allemagne et l'Entente.

15. Ouverture de la Conférence des Etats Baltes et de la Pologne à Helsingfors.

18. Commencement de la marche sur la Poméranie des troupes polonaises sous le commandement du général Haller en vue de la possession des territoires reconnus à la Pologne par le traité de Versailles.

29. Tchitchérine adresse des propositions de paix à la Pologne.

30. Arrivée de la mission de l'Entente à Cieszyn

F é v r i e r.

4. Note du ministre Patek accusant réception de la note du gouvernement des Soviets du 29/I.

10. Les troupes polonaises atteignent la mer Baltique. Cérémonie des fiançailles avec la mer.

11. Arrivée à Opole, en Haute-Silésie, de la mission plébiscitaire de l'Entente.

15. Nomination de Sir R. Tower Commissaire de l'Entente à Gdańsk.

18. La commission plébiscitaire de l'Entente prend en ses mains l'administration de la Mazovie prussienne.

Mars.

6. Arrivée de la délégation lettonne à Varsovie.

11. Agressions des Tchèques contre la population polonaise en Silésie de Cieszyn.

19. Le gouvernement polonais soumet ses conditions de paix avec la Russie, communiquées à l'Entente, à la commission des affaires étrangères de la Diète qui les approuve. Le Commandant en Chef J. Piłsudski reçoit le titre de Maréchal.

27. Le gouvernement polonais propose à la Russie des Soviets d'entamer des négociations de paix à Borysów sans armistice préalable.

28. Tchitchérine demande un armistice.

29—31. Conférence à Rewel des socialistes des Etats surgis sur les ruines de la Russie.

Avril.

1. La Pologne maintient, dans une note à Tchitchérine, son point da vue.

2. Tchitchérine demande encore une fois un armistice ou le transfert des négociations en Esthonie, à Moscou ou à Varsovie.

7. La Pologne rejette les propositions de Tchitchérine. Congrès à Varsovie de la Science polonaise.

8. Note de Tchitchérine à la Pologne et à l'Entente proposant Paris ou Londres comme lieu des négociations.

20. Communiqué du gouvernement polonais déclarant qu'il est prêt à entamer immédiatement les négociations.

25. La Diète vote la loi sur la limitation de la fabrication et de la vente de l'alcool.

26. Commencement de l'offensive sur Kiew et proclamation du Commandant en Chef polonais J. Piłsudski aux Ukrainiens.

27. Arrestation par les Bolchéviks de la Mission diplomatique polonaise à Bakou.

28. Publication du communiqué du gouvernement bolchéviste à la presse polonaise du 23/IV, accusant le gouvernement polonais d'avoir rompu les négociations de paix.

Mai.

8. Entrée des troupes polonaises à Kiew.

9. Elections à la Diète en Poméranie.

14. Congrès des Syndicats ouvriers de toute la Pologne à Varsovie.

15. Commencement des négociations dantzigo-polonaises à Gdańsk.

18. Arrivée de Piłsudski à Varsovie après la marche sur Kiew. Commencement de l'offensive bolchéviste sur la Dźwina et la Bérésina supérieure.

20. Discussion concernant la Pologne dans le parlement anglais.

Juin.

2—10. Contre-offensive polonaise sur la Bérésina.

9. Démission du cabinet Skulski.

10. Les troupes polonaises quittent Kiew.

24. Fin de la crise ministérielle. Nouveau cabinet de M. Grabski.

28—30. Retraite des troupes polonaises en Polésie.

Juillet.

1. La Diète vote la loi sur le Conseil de la Défense de l'Etat. Première séance du Conseil de la Défense de l'Etat invitant la population à s'engager dans l'Armée Volontaire.

4. Le gouvernement polonais reconnait de fait l'indépendance de la Lithuanie.

6. Départ du président du Conseil Grabski à Spa. Note du gouvernement polonais annonçant qu'il est prêt à conclure la paix, et demandant l'aide de l'Entente.

7. Proclamation du général Haller annonçant la création de l'Armée Volontaire.

8. Commencement de la discussion à la Diète de la Constitution. Arrivée de M. Grabski à Spa.

10. Conférence des représentants de l'Entente avec M. Grabski. Celui-ci accepte les conditions de Lloyd George. Le conflit de la Silésie de Cieszyn doit être rélsolu par le Conseil des Ambassadeurs.

11. Plébiscite en Prusse Orientale. Note de l'Angleterre à la Russie des Soviets au sujet de la question des conditions de paix avec la Pologne.

12. Signature de la paix entre la Lithuanie et la Russie qui reconnait Wilno à la Lithuanie.

13. Retour de M. Grabski de Spa à Varsovie.

15. Les troupes polonaises quittent Wilno.

16. Récepion du radio de Lloyd George annonçant que les Bolchéviks acceptent ses conditions d'armistice avec la Pologne.

18. L'Angleterre reçoit le radio de Thitchérine annoçant que la Russie veut négocier directement avec la Pologne.

22. Note du gouvernement polonais au gouvernement bolchéviste proposant un armistice et l'ouverture de négociations de paix.

23. Les Bolchéviks passent le Niémen. La Russie accepte d'entamer les négociations en vue d'un armistice.

24. Démission du cabinet Grabski. Nouveau cabinet de coalition Witos-Daszyński.

25. Arrivée à Varsovie du général Weygand avec la mission militaire de l'Entente.

26, Radio de Moscou concernant les négociations en vue d'un armistice.

27. Le Haut Commandement polonais notifie au commandement russe qu'il consent à envoyer une délégation militaire à Baranowicze.

28. Décision du Conseil des Ambassadeurs dans la question de la Silésie de Cieszyn.

29. Proclamation du premier ministre Witos aux paysans. Départ de la délégation polonaise à Baranowicze.

31. M. Paderewski signe la décision du Conseil des Ambassadeurs touchant la Silésie de Cieszyn. Congrès socialiste international à Genève avec participation de délégués polonais.

A o û t.

5. Proclamation du gouvernement à la nation et à l'armée: „la Patrie est en danger“. Le gouvernement polonais renouvelle au gouvernement russe ses propositions d'entamer des négociations.

6. Proclamation du Conseil de la Défense de l'Etat aux Nations du monde. Note du gouvernement polonais à la Société des Nations protestant contre le refus des Bolchéviks de négocier.

7. Note de Tchitchérine au gouvernement polonais fixant l'ouverture de négociations pour le 11 courant. Ouverture à Riga de la Conférence

des Etats Baltes et de la Pologne. Le gouvernement polonais accepte la date du 11 courant pour l'ouverture des négociations et envoie ses délégués au front.

10. Les ouvriers anglais confèrent avec Lloyd George dans la question de l'attitude de l'Angleterre à l'égard de la Pologne.

11. Discours de Lloyd George au Parlement anglais concernant la Pologne.

13. Départ de la délégation polonaise à Mińsk.

13—15. Bataille de Varsovie.

16. Arrivée de la délégation polonaise à Mińsk. Comencement de la contre-offensive polonaise.

17. Première séance de la Conférence de paix à Mińsk.

18. Proclamation du Chef de l'Etat Piłsudski au peuple polonais l'invitant à prendre les armes.

19. Déclaration de la délégation polonaise à Mińsk. Les 15 conditions de la délégation des Soviets. Reprise de Brest par les Polonais.

21. Reprise de Mława et Przasznysz

22. Reprise de Łomża et Białystok.

25. Les Bolchéviks quittent Wilno. La délégation bolchéviste fait une déclaration conciliante à la conférénce de Mińsk.

26. Déclaration du Président du Conseil Witos constatant la ferme volonté de la Pologne de conclure une paix basée sur un accord mutuel.

27. Le Conseil de la Défense de l'Etat demande le transfert des négociations de Mińsk à Riga. Proclamation à l'armée exprimant la gratitude de la nation pour la victoire remportée.

30. Retour à Varsovie de Mr. Dąbski et d'une partie de la délégation polonaise à Mińsk.

S e p t e m b r e.

2. Dernière séance de la Conférence de paix

à Mińsk. Accord de Tchitchérine quant au transfert des négociations à Riga.

5. Note de la Pologne à la Société des Nations concernant le conflit avec la Lithuanie de Kowno.

14. Départ de la délégation polonaise à Riga.

20. Les troupes polonaises atteignent le Zbrucz. La Société des Nations examine la question du conflit polono-lithuanien.

21. Ouverture des négociations de paix à Riga.

25. Réouverture de la Diète. Reprise de Grodno par les troupes polonaises.

30. Reprise de Baranowicze, Lida et Nowogródek.

Octobre.

5. Signature de l'armistice par M. M. Dąbski et Joffe.

9. Occupation de Wilno par le général Żeligowski.

12. Signature des préliminaires de la paix à Riga.

18. Grève générale organisée par les socialistes pour protester contre l'adoption du Sénat dans la Constitution.

19. Entrée en vigueur de l'armistice sur le front oriental.

20. Ratification des préliminaires de la paix par la Russie.

21 Arrivée à Varsovie de Mr. Albert Thomas, directeur du Bureau de la Conférence Internationale du Travail. La Diète vote l'article constitutionnel relatif au Sénat à une majorité de 6 voix, des députés de la Poméranie.

22. Ratification des préliminaires de la paix par la Diète.

28. La Société des Nations décide de régler la question de la Lithuanie Centrale par voie de la „consultation populaire".

29. La Diète vote la loi sur les coopératives.

Renseignements et Informations.

Gouvernement de la République Polonaise.

Chef de l'Etat — Mr. Joseph Piłsudski.

Maréchal (Président) de la Diète — Mr. Adalbert Trąmpczyński.

Président du Conseil des Ministres — Mr. Vincent Witos.

Vice-Président du Conseil des Ministres — Mr. Ignace Daszyński.

Ministre de l'Intérieur — Mr. Léopold Skulski.

" de la Guerre — gén. Casimir Sosnkowski.

" des Affaires Etrangères — Prince Eustache Sapieha.

" des Finances — Mr. Jean Steczkowski.

" du Ravitaillement — Mr. Stanislas Śliwiński.

" des Cultes et de l'Instruction Publ. — Mr. Mathieu Rataj.

" de l'Industrie et du Commerce — Mr. Etienne Przanowski.

" des Chemins de Fer — Mr. Casimir Bartel.

" des Postes et Télégraphes — Mr. Ladislas Stesłowicz.

" du Travail et de l'Assistance Publique — Mr. Edouard Pepłowski.

" des Travaux Publics — Mr. Gabriel Narutowicz.

" de l'Agriculture et des Domaines de l'Etat — Mr. Jules Poniatowski.

" de la Justice — Mr. Stanislas Nowodworski.

Ministre de l'ancienne Province Prussienne — Mr. Stanislas Kucharski.

Directeur du Département des Beaux-Arts et de la Culture—Mr. Jean Heurich.

„ du Ministère de l'Hygiene Publique Mr. Vitold Chodźko.

Adresses des institutions gouvernementales et publiques à Varsovie.

Chef de l'Etat—Palais du Belvedère, av. du Belvedère.

Diète — rue Wiejska.

1. Ministères.

Présidence du Conseil des Ministres—Palais „Namiestnikowski", Krakowskie Przedmieście 46 — 48.

Bureau de Propagande (Service d'Information — Rédaction des „Nouvelles de Presse")—Krak.-Przedmieście 46 — 48 (Réception des correspondants étrangers entre 12 et 2 h).

Ministère de l'Intérieur — Nowy-Świat 69.

„ de la Guerre — Zamek (Château Royal).

„ des Affaires Etrangères — Miodowa 22.

„ de la Justice — Długa 7.

„ des Finances — Nowy Świat 69.

„ de l'Agriculture et des Domaines de l'Etat — Senatorska 13.

„ du Ravitaillement — Żórawia 44.

„ de l'Industrie et du Commerce — Elektoralna 2.

„ des Cultes et de l'Instr. Publ. — Bagatela 12.

„ des Chemins de Fer — Nowy Świat 16

„ des Postes et Télégraphes — Place Warecki 8

„ des Travaux Publics — Kredytowa 9.

„ du Trav. et de l'Assist. Publ.—Pl. Dąbrowski 1.

„ de l'Hygiène Publ. — avenue du Belvedère 3.

„ des Beaux-Arts et de la Culture—Ordynacka 15.

„ de l'anc. Prov. Prussienne — Mokotowska 14.

Haute Chambre du Contrôle d'Etat—Daniłowiczewska 18.

2. *Offices.*

Agence Télégraphique Polonaise (P. A. T.)—Palais „Namiestnikowski“, Krakowskie Przedmieście 46.
Office Central Foncier — Avenue d'Ujazdów 7.
„ d'Achat des articles de première nécessité — Krakowskie Przedmieście 55.
„ du Blé — Jasna 11.
„ pour la lutte contre la spéculation — Przeskok 2.
Commision de l'importation et de l'exportation auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce — Bielańska 5.
Office des Brevets — Królewska 23.
„ Central de Liquidation — Foksal 3.
„ Central de l'Etat pour les Emigrants — Królewska 33.
„ Central de Statistique — Jasna 10.
Institut Géologique de l'Etat — Palais de Staszyc, Nowy Świat 72.

3. *Clergé.*

Consistoire Catholique Romain — Miodowa 13.
„ de la Confession d'Augsbourg — Miodowa 13.
„ „ Réformée — Miodowa 13.
Administration de la Commune Israélite — Grzybowska 26.
Administration de la Commune Musulmane — Dobra 10.

3. *Représentations diplomatiques à Varsovie.*

a) Légations.

Allemagne — Piękna 17.
Autriche — Długa 26.
Belgique — Hôtel de l'Europe, Krakowskie Przedmieście.
Danemark — Kredytowa 8.
Espagne — Hôtel Bristol, Krakowskie Przedmieście.

Esthonie — Hôtel de Rome, Nowosenatorska 1
Etats-Unis — Senatorska 37.
Finlande — Hôtel Bristol, Krakowskie Przedmieście
France — Av. d'Ujazdów 31.
Géorgie — Nowy Świat 17.
Grande-Bretagne — Nowy Świat 18.
Hongrie — Hortensja 6.
Italie — Krakowskie Przedmieście 32.
Japon — Avenue des Roses (Al. Róż) 2.
Lettonie — Hôtel Victoria, Jasna 26.
Norvège — Avenue d'Ujazdów 17.
Roumanie — Wiejska 10.
Saint-Siège — Książęca 21.
S. H. S. Hôtel de l'Europe — Krakowskie Przedmieście
Suède — Zielna 37.
Tchéco-Slovaquie — Moniuszki 1.
Ukraine — Hôtel de Brühl, Fredry 12.

b) Consulats.

Allemagne — Hoża 48.
Brésil — Wilcza 44.
Danemark — Wierzbowa 8.
Espagne — Piękna 66*a*.
Etats-Unis — Jasna 11.
France — Al. Róż 2.
Grande-Bretagne — Al. Jerozolimska 107.
Grèce — Foksal 16.
Japon — Zielna 45.
Norvège — Hypoteczna 1.
Pays-Bas — Śniadeckich 11.
Perse — Piękna 8.
Portugal — Św.-Krzyska 28.
S. H. S. — Senatorska 36.
Suède — Zielna 37.
Suisse — Hoża 48.
Tchéco-Slovaquie — Wielka 53.

5. *Ecoles Supérieures.*

Université — Krakowskie Przedmieście 28.
Ecole Polytechnique — Polna 1.
Ecole Supérieure d'Agriculture — Miodowa 17.
Institut Vétérinaire — Chaussée de Grochów.
„ Pédagogique — Place des Trois Croix (Plac Trzech Krzyży) 8.
Ecole Supérieure du Commerce — Koszykowa 9.
Université Libre — Śniadeckich 8.
Ecole des Sciences Politiques — Senatorska 11.
Conservatoire — Okólnik 1.
Ecole des Beaux-Arts — quai de Kościuszko.

6. *Bibliothèques.*

Bibliothèque de l'Université — Krakowskie Przedmieście 28.
„ du Majorat des Zamoyski — Żabia 4.
„ des Comtes Krasiński — Okólnik 9.
„ „ „ Przeździecki — Foksal 12.
„ Publique — Koszykowa 26.

7. *Muses.*

Musée Municipal — Podwale 15.
Sociéte d'Encouragement des Beaux-Arts — Królewska 17*a*.
Musée des Métiers et des Arts appliqués — Chmielna 52.
„ de l'Industrie et de l'Agriculture — Krakowskie Przedmieście 66.
„ Pédagogogique — Jezuicka 4.
Société ethnographique — Allées de Jérusalem 28.

8. *Institutions d'assistance publique.*

Croix Rouge Polonaise—Hôtel de Rome, Nowosenatorska.
„ Blanche Polonaise — Krakowskie Przedmieście 5.
Conseil Général d'Assistance — Jasna 32.

Société de Bienfaisance de Varsovie — Krakowskie Przedmieście 62.
Croix Rouge Américaine en Pologne — Szopena 13.

9. Sociétés savantes etc.

Société des Sciences — Palais Staszyc, Nowy Świat 72
Caisse de Secours de J. Mianowski pour les personnes s'occupant de travaux scientifiques — Nowy Świat 72.
Société des Economistes et des Statisticiens—Jasna 19.
Institut d'Economie Sociale — Szopena 14.
Société d'Hygiène — Karowa 31.
„ de Droit — Kredytowa 3.
Cercle des Juristes — Rysia 1.
Société de Médecine — Niecała 7.
„ des hommes de lettres et des journalistes — Bracka 5.
„ de Médecine sociale — Hoża 37.
„ d'Horticulture — Bagatela 3.
„ d'Encouragement de l'Industrie et du Commerce — Miodowa 12.
„ d'Encouragement de l'Industrie populaire — Tamka 1.

10. Unions et associations professionnelles.

Société Centrale d'Agriculture — Kopernika 30.
Union des Propriétaires fonciers — Kopernika 30.
Union des Négociants — Szkolna 10.
Société des Industriels polonais — Chmielna 2.
Association des Techniciens — Czackiego 5.
„ „ Instituteurs polonais — Bracka 18.
Conseil des Associations Polonaises de Travail — Sienna 16.

Commission Centrale des Syndicats Ouvriers — Chłodna 10.

Syndicats Polonais — Elektoralna 21.

Union Professionnelle Polonaise des Ouvriers Chrétiens — Śniadeckich 5.

Bureau Central des Syndicats Ouvriers Juifs — Przejazd 9.

11. Coopératives.

Union des Sociétés coopératives pol. — Mokotów, rue de Mickiewicz.
„ ouvrière des Sociétés coopératives — Wolska 44.
„ des coopératives de Varsovie — Ordynacka 5.

12. Clubs et Sociéts sportives.

Club des Chasseurs — Kredytowa 7.
„ sportif „Polonia" — Szczygla 1a.
Commandement des Boys-Scouts — Senatorska 32.
Société des Automobilistes — Czysta 6.
„ „ Cyclistes — Oboźna 1/3 (Dynasy).
„ „ Patineurs — Szopena 5.
„ „ Rameurs — Foksal 19.
Association Sportive „Sokół" — Ordynacka 11.

13. Sociétés internationales et étrangères.

Association franco-polonaise — Maison de France, Kredytowa 9.

Chambre de Commerce polono-belge — Szopena 2.
„ „ „ polono-scandinave—Sienna 16.
„ „ „ et de l'Industrie franco-polonaise—Krucza 42.

Comité russe — Praga, rue Zygmunta 44.
„ blancruthène — Szpitalna 12.

Société de Bienfaisance russe — Podwale 5
„ italo-polonaise — Senatorska 37.
„ polono-américaine — Nowy Świat 72.
„ „ britannique — Nowy Świat 72.

14. Principales Banques de Varsovie.

Caisse de Prêts — Bielańska 10.
Société de Crédit Foncier du R-me de Pol. — Kredytowa 1.
„ „ „ Urbain de Varsovie — Czackiego 23.
Banque du Commerce de Varsovie — Czackiego 37.
„ d'Escompte de Varsovie — Fredry 8.
„ du Commerce et de l'Industrie — Traugutta 8.
„ industrielle de Varsovie — Wierzbowa 11.
„ des Propriétaires fonciers — Mazowiecka 13.
„ des Sociétés Coopératives — Jasna 1.
„ des Négociants polonais — Próżna 3.

15. Rédactions de principaux journaux quotidiens.

„Gazeta Warszawska“ — „Gazeta Poranna“ — Zgoda 5.
„Le Journal“ de Pologne“ — Nowy-Świat 54.
„Kurjer Polski“ — Szpitalna 12.
„ „Poranny“—„Przegląd Wieczorny“ — Marszałkowska 148.
„ „Warszawski“ — Krak.-Przedmieście 40.
„Nasz Kurjer“ — Al. Jerozolimskie 57.
„Naród“ — Szpitalna 1.
„Nouvelles de Presse“ — Krak.-Przedmieście 46 — 48.
„Robotnik” — Warecka 7.
„Rzeczpospolita” — Boduena 2.

Principales adresses de Cracovie.

Académie des Mines.
„ „ Beaux-Arts.
„ „ Sciences.

Académie de Commerce.
Université des Jagellons.
Conservatoire.
Université populaire A. Mickiewicz — Szewska.
Bibliothèque des Jagellons — Św. Anny 12.
Musée National — Sukiennice.
„ industriel — Smoleńska 9.
„ des princes Czartoryski — Pijarów
„ Czapski — Wolska.
„ Matejko — Florjańska 41.
„ ethnographique — Wawel.
Collections des Arts appliqués — Biskupia 5.
„ de l'Académie de Sciences — Sławkowska.
Société médicale de Galicie — Radziwiłłowska 4.
„ sportive de Cracovie „Sokół" — Sokoła.
„ de tourisme — Szpitalna 36.
„ du Tatra — Potockiego 4
Banque Galicienne du Commerce et de l'Industrie—Rynek 25.
Rédaction du „Czas" — Świętego Tomasza 32.
„ „ „Głos Narodu" — Świętego Krzyża 11.
„ „ „Naprzód" — Dunajewskiego 5.
„ de la „Nowa Reforma" — Jagiellońska 10.

Principales adresses de Lwów.

Université.
Ecole Politechnique.
Académie Vétérinaire.
Ecole forestière supérieure — Zyblikiewicza 36.
Bibliothèque Baworowski — Ujejskiego 2.
„ et Musée Pawlikowski — 3 Maja 5.
„ „ de la Sociéte Szewczenko—Czarneckiego 26.
„ de la Maison populaire d'Ukraine — Rutowskiego 22.
„ de l'Ossolineum — Ossolineum.

Archives municipales — Beffroi-Rynek.
Musée d'histoire naturelle Dzieduszycki — Rutowskiego 18.
„ de l'Industrie — Hetmańska 20.
„ des collections Łoziński — Ossolińskich 3.
„ de l'Université — Św. Mikołaja.
„ Lubomirski et Ossoliński — Ossolińskich 2.
„ du Monastère Stauropyghien — Blacharska 12.
„ Ukrainien — Mochnackiego 42.
„ Scolaire polonais — Gosiewskiego 4.
Collections de la maison de Sobieski — Rynek 6.
Galerie Municipale des Beaux-Arts — Hetmańska 20.
„ Dzieduszycki — Kurkowa 15.
Arsenal Royal — Arsenalska.
„ Municipal — Podwale.
Société de l'Université populaire A. Mickiewicz — Pl. Akademicki.
Société polytechnique — Zimorowicza 9.
„ pédagogique — Zimorowicza 9.
„ de musique — Chorążczyzna 7.
„ des Patineurs — Pełczyńska.
Section de la Société du Tourisme — Bielowskiego 6.
Société des Skieurs des Carpathes — 3 Maja 10.
Banque provinciale — Kościuszki 11.
„ hypothécaire — Akademicka 1.
„ foncière de Galicie — Pańska 17a.
„ populaire — Jagiellońska 7.
„ Galicienne de Crédit foncier — Maja 5.
Société de Crédit foncier — Kopernika 4.
Banque industrielle de la Petite-Pologne — 3 Maja 1.
Chambre du Commerce et de l'Industrie — Akademicka 19.
„Namiestnictwo" (Préfecture de la Province de Galicie) — Czarneckiego 14.
Rédaction de la „Gazeta Poranna i Wieczorna — Sokoła 4.

Rédaction du „Kurjer Lwowski" — Ossolińskich 15.
„ „ „Słowo Polskie" — Zimorowicza 11/15.

Principales adresses de Posnanie.

Université — Zamek.
Bibliothèque de l' Université — Rycerska 4.
„ Raczyński — Pl. Wolności.
„ Żupański — Rynek, Palais Działyński.
Musée de la Grande-Pologne — Pl. Wolności.
„ Mielżyński — Mielżyńskiego 27.
Archives et Bibliothèque municipales — Hôtel de Ville.
Musée de l'Archidiocèse — Wieżowa.
„ et Bibliothèque de la Société des Amis des Sciences — Mielżyńskiego 26.
Société d' encouragement aux études de K. Marcinkowski — Rycerska 14.
„ ethnographique — Pl. Wolności 18.
„ de salles de lecture populaires — Strzelecka 31
„ industrielle — Pl. Wolności.
„ des Journalistes — Poznańska 1.
Maison Catholique — Ś-cgo Marcina 78.
Ministère de l'anc. Province Prussienne — Zamek.
Banque de l'Union des Sociétés Coopératives—Marcinkowskiego 26
„ des Industriels — Stary Rynek 73.
Rédaction du „Dziennik Poznański" — Pocztowa 9.
„ „ „Kurjer Poznański" — Św. Marcina 70.
„ „ „Prawda" — Półwiejska 22.

Afin de faciliter aux lecteurs de l'Almanach Polonais la prononciation des noms propres polonais de personnes, villes, fleuves etc., cités dans le texte, nous donnons ci-après les principales conventions orthographiques de la langue polonaise.

Prononciation polonaise.

s = ss;	c = ts;	z = z;
ś = ss — mouillé;	ć = ts — mouillé;	ź = z — mouillé;
sz = ch;	cz = tch;	rz, ż = j;
g = g — absolu;	h = h — aspiré	ch = kh
ń = gn;	j = i — bref („ill");	ł = ou—vocalisé;
e = è;	u, ó = ou;	y = i dur;

ą = on; ę = in;

L'accent tonique se place sur l'avant-dernière syllabe.

Table des matières

ERRATA

Page	Ligne	Lire	Au lieu de
1	11	*civilisation*	*civilasation*
2	21	*intérêts*	*intérets*
3	20	*Etats*	*états*
4	3	,,	,,
4	4	,,	,,
4	17	*c. à d.*	*c. a. d.*
5	25	*Commandant*	*commandant*
5	27	*refoulèrent*	*refoulerent*
6	2	*ses forces*	*sa force*
6	26	*qui*	*qni*
7	33	*ethnographique*	*entnografique*
8	10—11	*Chef de la République Ukrainienne (formée de l'ancienne Ukraine russe)*	*Chef de l'Etat Ukrainien formé de l'ancienne Ukraine russe,*
13	1	*Etats*	*états*
18	14—15	*mouvements*	*mouvemens*
24	19	*élective, établit*	*élective établit*
24	28	*A sa force*	*A la force*
31	27	*uns*	*ens*
35	13	*réciproquement*	*róciproquement*
39	22	*ou*	*au*
48	12—13	*5 milliards*	*50 millions*
49	18	*textile*	*texstile*
49	30	*La politique*	*La politique*
54	9—10 (tableau)	*Pour 1.000 km² de superficie*	*Pour 1 km² de superficie*

Page	Ligne	Lire	Au lieu de
59	32	*également*	*égalemenl*
69	16	*entre 20 et 4.000*	*entre 20 et 6.000*
70	2	*peu en général,*	*peu, en général ,*
70	6	*chiffre*	*chifre*
72	7	*des*	*dcs*
72	9	*ont été*	*n'ont pas été*
74	24	*Coopératives de Consommation*	*Communes*
75	18—19	*cher-chèrent*	*cherche-rent*
81	32	*a éclaté*	*à éclaté*
83	17	*à*	*á*
84	21	*67 élèves*	*57 élèves*
87	28	*qu'étudia*	*quétudia*
87	30	*siècle, devient*	*siècle devient*
88	35	*2 Académies des Beaux-Arts, à Cracovie et á Varsovie*	*1 Académie des Beaux-Arts à Cracovie*
90	7	*compétence*	*competence*
90	7	*Ministère*	*Ministére*
94	12	*elle-même*	*elle même*
104	6	*Août.*	*Aoüt.*
108	16	*1916.*	*1016.*
112	4—5	*au Parlement*	*du Parlement*
118	14	*gouvernement*	*geuvernement*
118	25—26	*mi-nistre*	*mini-stres*
118	34	*intégrante*	*intégrale*
120	33	*Ouverture*	*Ouvcrture*

BANK

DLA HANDLU i PRZEMYSŁU

w WARSZAWIE,

ul. Traugutta № 8.

Capital social avec réserves-plus de 100.000.000 marks pol.

SUCCURSALES EN VILLE:

1. rue Marszałkowska 83.
2. Praga, Targowa 31.
3. rue Ś-to Jerska 10.
4. rue Wolska 52.

SUCCURSALES EN PROVINCE

Białystok, Biała - Podlaska, Brześć - Litewski (Brest) Drohobycz, Grajewo, Lwów (Léopol), Łomża, Łuków, Mińsk - Litewski, Międzyrzec, Siedlce, Stanisławów.

Adresse télégraphique:

pour toutes les maisons en Pologne: „BANKWAR"
pour la succursale de Paris: „BANKVARAB".

„Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie"

SUCCURSALE DE PARIS,

36, rue de Châteaudun.

SUCCURSALE À ANVÈRS.

AGENCE GÉNÉRALE

de la fabrique des machines

à écrire

„UNDERWOOD"



G. GERLACH — VARSOVIE.

rue Czysta 4.

„PRZYMIERZE"

(La Concorde).

Journal hébdomadaire indépendant, consacré au problème de l'affranchissement des nations.

„La Concorde"

Supplément rédigé en français.

Rédaction-Administration: Varsovie, 16, [rue Chmielna.

PION

Bureau Technique & Commercial

Lwów—Zamarstynów, rue Lwowska 48.

Première source polonaise d'achats techniques.

Fournit machines en tous genres, installations complètes, articles techniques & chimiques, matériaux de construction—pour toute branche d'industrie, de manufacture, d'agriculture et d'architecture.

Comptes-courants: Banque Universelle de Crédit—Lwów; Banque Industrielle—Lwów; Banque de d'Union de Sociétés Coopératives — Posnanie; Landerbank — Vienne I. — Hohenstaufer 2; Caisse d'Epargne Polonaise — 148723.

Adresse télégraphique: **PION—Lwów, Zamarstynów.**

SOCIÉTÉ DE RAVITAILLEMENT

des Villes Polonaises et des Marches de l'Est

Société Anonyme à responsabilité limitée.

Varsovie—Hypoteczna 5. (tél. 152-71.)

Agit au nom et dans l'intérêt de 36 plus grandes villes polonaises, la Ville-Capitale de Varsovie y comprise.

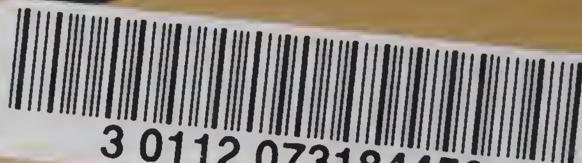
Capital social **5.000.000 Mks.**

Capital circulant **50.000.000 Mks.**

Achète en gros les denrées et produits de première nécessité.

Succursales: **Gdańsk—Pfefferstadt 1.**

Posnanie—Szymańskiego 10.



MAISON DE PUBLICITÉ

„ANONS"

Polsko-Amer. Tow. Reklamy. S-ka z ogr. odp.

PUBLICITÉ

dans tous les journaux

de la Républ. Polonaise

et de

l'EST EUROPÉEN

Seul représentant de la publicité dans

l'Almanach Polonais 1921 Polish Almanach

et dans les

Guides polonais:

1) Pologne, 2) Varsovie, 3) Vilno, 4) Posnanie (Posen), 5) Kraków (Cracovie), 6) Lwów (Léopol, Galicie), 7) le Tatra, 8) les Bains polonais.

„ANONS" Varsovie, Wspólna 19. Téléph. 139-47.